



EURES-Transfrontalier Oberrhein - Rhin Supérieur

en coopération avec la

Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur



Profil régional du Rhin supérieur – 2008

Données statistiques, analyse de la situation économique et du marché de l'emploi

Donneur d'ordre

EURES-Transfrontalier Oberrhein - Rhin Supérieur (www.eures-t-oberrhein.eu)

en coopération avec le

Groupe d'experts Statistique de la Conférence du Rhin Supérieur (www.oberrheinkonferenz.org)

Rédaction

BAK Basel Economics (www.bakbasel.com)

Nicole Aregger, Jan Baumann, Ueli Grob, Urban Roth

sous la direction de

Thomas Schoder - Gérant BAK Basel Economics

Chef de projet

Vulla Parasote-Matziri - Coordinatrice EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur

Comité de suivi

Pour l'EURES-T Rhin Supérieur :

Beat Britt - AWA Basel-Stadt (Amt für Wirtschaft und Arbeit)

Dr. Katrin Distler - DGB Baden-Württemberg (Deutscher Gewerkschaftsbund)

Clément Hecht - DRTEFP (Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle)

Pour la Conférence du Rhin Supérieur :

Sébastien Carlotti - INSEE Alsace (Institut national des statistiques et des études économiques)

Peter Laube - Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt

Peter Lübbers - Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Financement

Union européenne et la Suisse dans le cadre d'**EURES** (EUROpean Employment Services)



Tous les droits afférents à cette brochure sont réservés à l'EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur. Les droits d'auteur sont protégés et toute reproduction, même partielle, requiert une autorisation écrite.



Préambule

Composé de territoires appartenant à trois Etats, l'Allemagne, la France et la Suisse, l'espace du Rhin supérieur est caractérisé par des frontières internes et externes à l'Union européenne, la pratique de deux langues, la juxtaposition de plusieurs systèmes juridiques et administratifs, la rencontre des cultures de trois pays. Ces différences forment la richesse de cet espace tout en représentant un défi en matière de compréhension mutuelle.

Le « Profil régional du Rhin supérieur » a pour ambition de donner un aperçu de notre Eurorégion dans les domaines de l'économie, du marché de l'emploi, de la démographie et des infrastructures. Il vise notamment à présenter les différentes perspectives qui s'ouvrent aux habitants du fait de la situation frontalière. Cette brochure présente une synthèse de données démographiques, géographiques et économiques généralement disponibles de manière plus dispersée. Les données statistiques fournissent au lecteur une image réaliste du Rhin supérieur en tant que lieu de travail, d'activité économique et de vie, avec des informations actualisées sur la situation et le développement de cet espace trinational.

Cette nouvelle édition du « Profil régional du Rhin supérieur » a été réalisée en coopération avec la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur (groupe d'experts Statistique). Elle comprend une mise à jour des données statistiques, présente et analyse l'espace du Rhin supérieur en tant qu'entité, mais également les différentes régions qui le composent. Le premier chapitre est consacré au Rhin supérieur dans son ensemble, avec une analyse de sa situation géographique, des données démographiques et de la coopération transfrontalière. Les deuxième et troisième chapitres portent sur les données économiques et le marché de l'emploi. Cette édition se réfère par ailleurs à la stratégie de Lisbonne adoptée par l'UE en 2000, visant à faire de l'Union européenne l'économie de connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde d'ici 2010. La brochure conclut par une évaluation récapitulative de la situation actuelle du Rhin supérieur.

Cet ouvrage répond à une vocation essentielle des services de l'emploi européens EURES (EUROpean Employment Services) : fournir des informations sur les conditions de vie et de travail, ainsi que sur les marchés de l'emploi des différents pays de l'Espace économique européen. Le réseau EURES et les EURES-Transfrontaliers en particulier favorisent ainsi la mobilité professionnelle et contribuent au développement d'un véritable marché de l'emploi européen.

Ce profil régional permet à tous ceux qui vivent et travaillent dans l'espace du Rhin supérieur de mieux connaître les régions de leurs pays voisins et les possibilités qu'elles offrent, tout en étant une mine d'information pour ceux qui souhaitent découvrir les richesses et le dynamisme de notre Eurorégion.

Eva Strobel



Présidente EURES-T Rhin Supérieur
Vorsitzende der Geschäftsführung der
Regionaldirektion Baden-Württemberg
Bundesagentur für Arbeit

Charles Philipp



Vice-Président EURES-T Rhin Supérieur
MEDEF Alsace

Mariann Gloor



Vice-Présidente EURES-T Rhin Supérieur
CSIR Trois Frontières, BGB

Gérard Wurtz



Président d'honneur EURES-T Rhin Supérieur
CSIR Euregio, CFDT

Sommaire

1	L'espace du Rhin supérieur	5
1.1	Situation géographique	5
1.1.1	Superficie	5
1.1.2	Transports et mobilité	5
1.1.3	L'accessibilité du Rhin supérieur	8
1.2	Données démographiques	9
1.2.1	Structure de la population	9
1.2.2	Evolution de la population 1981 – 2006	12
1.2.3	Situation du logement	13
1.3	Cadre politique	15
1.3.1	Evolution historique	15
1.3.2	Structure politique des trois pays	15
1.4	Coopération transfrontalière	16
1.4.1	Coopération au niveau national	17
1.4.2	Stratégie de Lisbonne	19
1.4.3	Coopération au niveau régional et communal	19
2	Analyse de la situation économique	23
2.1	Produit intérieur brut et valeur ajoutée brute	23
2.1.1	Niveau actuel du produit intérieur brut et de la valeur ajoutée brute	23
2.1.2	Evolution du produit intérieur brut et de la valeur ajoutée brute	27
2.2	Productivité	30
2.3	Commerce extérieur	33
2.3.1	Interdépendance économique transfrontalière	33
2.3.2	Importations et exportations de marchandises	33
2.4	Entreprises	36
3	Analyse du marché de l'emploi	38
3.1	Emploi	38
3.1.1	Actifs occupés au lieu de travail	38
3.1.2	Actifs occupés au lieu de résidence par sexe, âge et statut professionnel	38
3.1.3	Taux d'activité	39
3.1.4	Actifs occupés par secteur économique	40
3.1.5	Evolution du nombre d'actifs occupés	42

3.2	Formation	44
3.2.1	Organismes	44
3.2.2	Coopération transfrontalière dans le domaine de la formation	45
3.2.2.1	Niveau universitaire	45
3.2.2.2	Formation professionnelle	47
3.2.2.3	Ecoles primaires, collèges et lycées	48
3.2.2.4	Formation bilingue des enseignants	49
3.2.2.5	Recherche	50
3.2.3	Qualification de la main d'œuvre	51
3.2.4	Reconnaissance des diplômes (Processus de Bologne)	52
3.3	Travailleurs frontaliers	53
3.3.1	Flux de travailleurs frontaliers	53
3.3.2	Part des travailleurs frontaliers dans le nombre total d'actifs occupés	54
3.3.3	Evolution des flux de travailleurs frontaliers	54
3.3.4	Frontaliers par branche	55
3.3.5	Frontaliers par tranche d'âge	57
3.3.6	Obstacles à la mobilité	58
3.4	Chômage	59
3.4.1	Evolution du chômage entre 1998 et 2007	59
3.4.2	Chômage par sexe et par âge	61
3.4.3	Chômage et travailleurs frontaliers	63
3.5	Pénurie de main d'œuvre	63
4	Résumé et évaluation	65
4.1	Perspectives de développement économique à moyen terme	65
4.2	Tableaux récapitulatifs	66
4.3	Conclusion	67
5	Sources et méthodes	70
5.1	Structure politique et administrative	70
5.2	Indicateurs	70
5.3	Publications	80

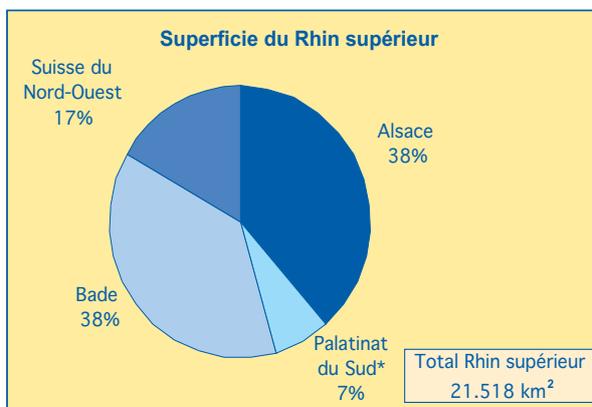


1 L'espace du Rhin supérieur

1.1 Situation géographique

1.1.1 Superficie

L'espace franco-germano-suisse du Rhin supérieur englobe quatre territoires : l'Alsace, la Suisse du Nord-Ouest, le Palatinat du Sud et le Bade. De taille sensiblement égale, l'Alsace et le Bade en occupent ensemble la plus grande partie (76 %). L'Alsace présente une superficie¹ de 8 281 km² et le Bade une superficie de 8 137 km². Le Palatinat du Sud couvre la superficie la moins importante (1 512 km²). Avec ses cinq cantons, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure, la Suisse du Nord-Ouest couvre une superficie de 3 588 km². En 2006, l'espace du Rhin supérieur comptait près de 5,9 millions d'habitants répartis sur une superficie totale de 21 500 km².

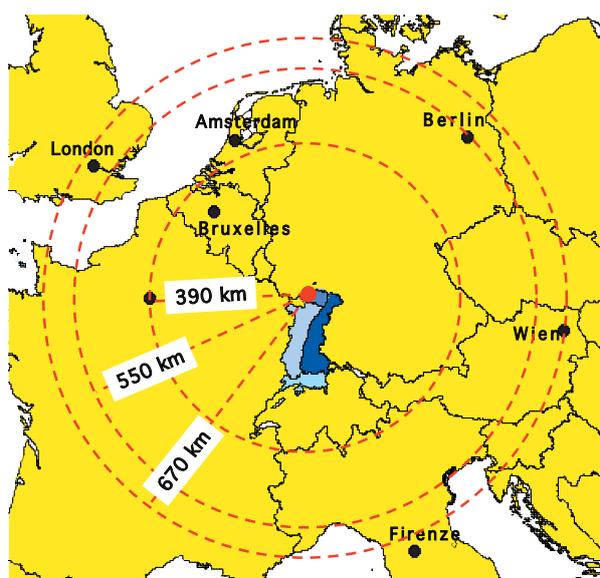


* Associations de communes comprises
 Note : Parts de la superficie totale
 Source : Offices statistiques

L'espace est bordé par trois massifs montagneux très boisés : Forêt-Noire à l'Est, Vosges à l'Ouest et une partie du Jura au Sud. Les forêts représentent 42 % de la superficie totale du Rhin supérieur. 40 % de la superficie sont exploités à des fins agricoles et 7 % sont constitués de cours d'eau et d'autres surfaces non mises en valeur. Les 11 % restants sont occupés par des surfaces bâties et les emprises de voies de communication.

1.1.2 Transports et mobilité

L'infrastructure des transports et l'accessibilité d'une région constituent un facteur essentiel pour son développement social et économique, à même de favoriser la compétitivité, l'emploi et la croissance économique. Les raccordements au transport européen et intercontinental, de même que les flux de transport nationaux et régionaux jouent à cet égard un rôle de premier plan. Au niveau géographique, l'espace du Rhin supérieur se trouve au cœur de l'Europe de l'Ouest et centrale. Des métropoles telles que Paris, Londres, Bruxelles, Milan, Vienne et Berlin sont regroupées dans un rayon de 670 km.



Source : BAK Basel Economics

Du fait de ses conditions topographiques, avec le Rhin en tant que principal axe d'une zone située entre les Vosges et la Forêt-Noire, et d'une planification des transports longtemps centrée sur une organisation nationale, les liaisons routières et ferroviaires du Rhin supérieur sont dominées, en France comme en Allemagne, par deux axes parallèles nord-sud. Au niveau du transport routier, il s'agit des autoroutes A5 (Francfort - Karlsruhe -

¹ Territoire libre de Rheinau non compris

Bâle) et A35 (Strasbourg - Bâle), ainsi que de leur prolongement commun en tant que respectivement A2 et A3 en Suisse. Ces autoroutes ont une importance déterminante pour le transport européen dans la direction nord-sud, une grande partie du transport transalpin s'effectuant via ces liaisons qui débouchent sur la route suisse du Saint-Gothard. Le rôle économique essentiel pour le Rhin supérieur de ces grands axes routiers européens le long de l'axe rhénan ne s'est jamais démenti et il ne cessera très certainement de gagner en importance au fur et à mesure que le transport de personnes et de marchandises devient de plus en plus individuel et flexible.

Une analyse détaillée de la situation des transports dans le Rhin supérieur (Etude multimodale sur les transports²) a montré que l'espace du Rhin supérieur dispose globalement d'infrastructures complètes, avec un haut niveau d'accessibilité par le biais des autoroutes, d'un réseau ferroviaire bien développé et de liaisons fluviales à grande échelle avec la mer du Nord. La région compte cinq aéroports qui la relie au trafic aérien international.

L'axe nord-sud s'ouvre vers l'est à Karlsruhe et Bâle, ainsi que vers l'ouest à Strasbourg et Mulhouse, conférant à ces villes une dimension de carrefours européens. En dépit d'une bonne



Photo : Jean Isenmann

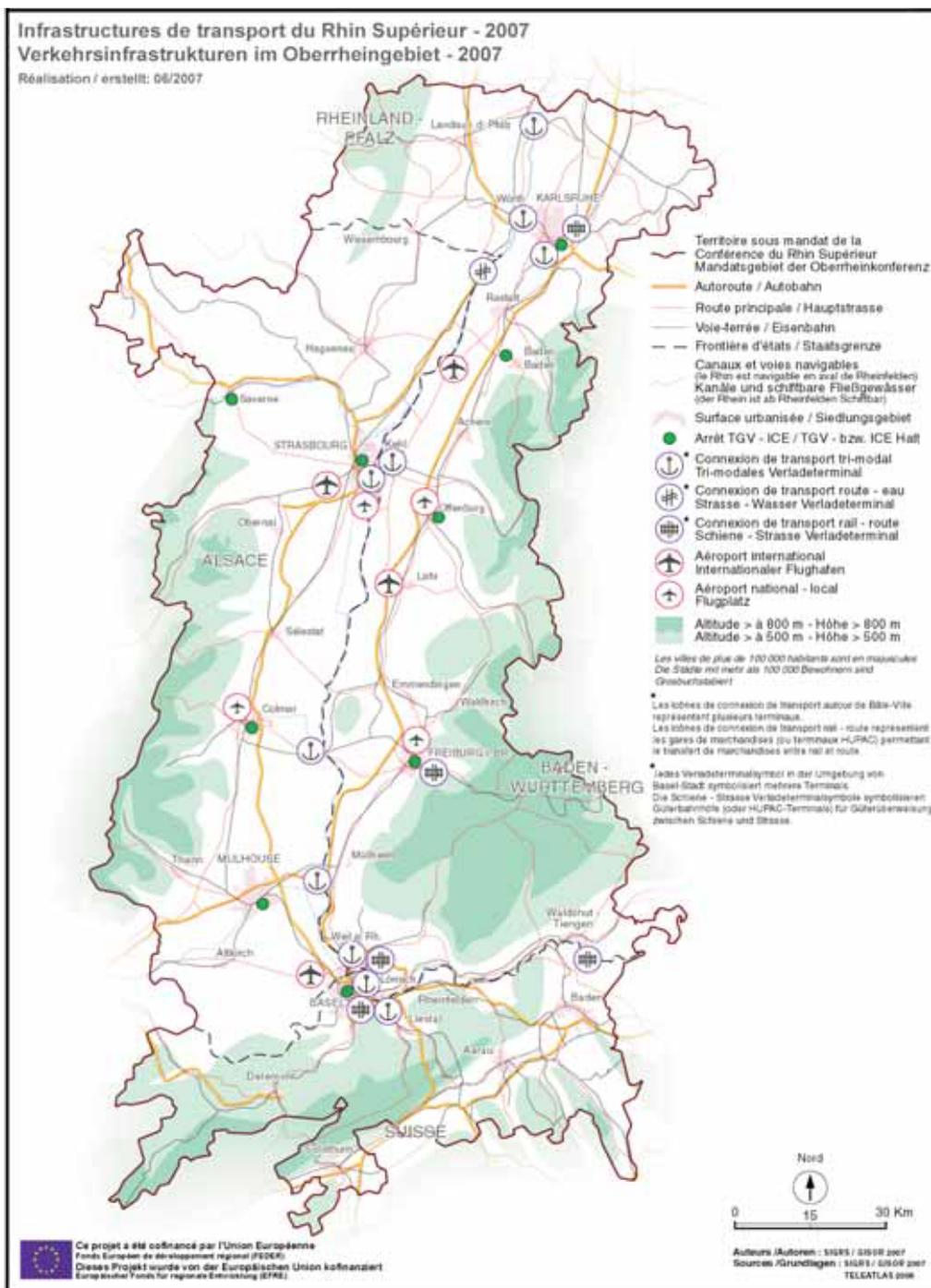
infrastructure routière, le système des transports présente également certaines carences. Les liaisons traversant le Rhin sont encore à développer. Il manque un véritable axe est-ouest, à la fois en termes de liaisons routières que ferroviaires, tant au plan du transport international qu'au plan du transport au sein de l'espace du Rhin supérieur. Il manque ainsi une liaison routière efficace entre Colmar et Fribourg, ainsi qu'un raccordement de Strasbourg à l'autoroute allemande A5. Sur la rive gauche du Rhin, la liaison nord-sud est également interrompue entre le Palatinat du Sud et l'Alsace du Nord, l'autoroute allemande A65 n'étant pas directement reliée à l'autoroute française A35. Les goulots d'étranglement du transport routier constituent un défi de taille. Au niveau du trafic transfrontalier, les principaux embouteillages se forment aux postes frontaliers suisses, de même qu'entre Mulhouse et Fribourg.

Au niveau du transport ferroviaire, la région est très bien raccordée au réseau ferré transeuropéen, avec, comme c'est également le cas pour le transport routier, un axe central nord-sud, notamment la liaison Hambourg-Francfort-Bâle-Milan. Le TGV Est a nettement contribué à améliorer la situation, car depuis 2007, Paris n'est plus qu'à 2h20 de Strasbourg. Le temps de trajet entre Bâle et Paris a été réduit à 3h30. Le raccordement du TGV au réseau ICE et l'extension de la Magistrale Paris-Munich-Vienne-Budapest, laquelle traîne toutefois en longueur, notamment en Allemagne, placera le Rhin supérieur au centre du réseau de transport européen est-ouest. A l'heure actuelle, les constats généralement valables pour le transport routier s'appliquent également au transport ferroviaire : les liaisons transfrontalières entre la France et l'Allemagne sont nettement moins nombreuses que vers la Suisse où l'important trafic de voyageurs et de marchandises génère une saturation en de nombreux endroits. Tel est par exemple le cas sur le trajet Mannheim-Bâle ou Strasbourg-Mulhouse. Les nœuds ferroviaires Bâle et Strasbourg sont surchargés, l'infrastructure atteignant ainsi ses limites en termes de capacités.

Au niveau régional, les transports publics assurent un système de liaison efficace entre les agglomérations urbaines du Rhin supérieur, avec des temps de trajets comparables à ceux du transport individuel. La seule exception à cet égard est la liaison est-ouest entre Fribourg et

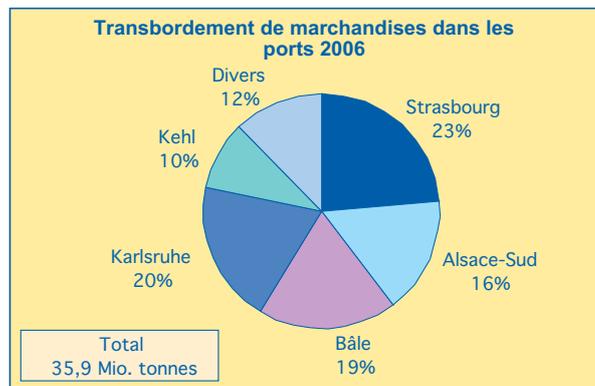
² Etude multimodale des transports dans le Rhin supérieur, rapport final, réalisée par MVA, RAPP, Kessel + Partner et IWW, sur demande de la Direction Régionale de l'Équipement d'Alsace pour la Conférence du Rhin Supérieur, Décembre 2003.

Mulhouse/Colmar qui est nettement moins performante en matière de transports publics. Sur certains trajets, le transport régional transfrontalier est exemplaire. Il existe ainsi des liaisons directes entre Offenbourg, Kehl et Strasbourg grâce au MétroRhin et à la Ortenau-S-Bahn. La Regio-S-Bahn bâloise assure plusieurs liaisons directes transfrontalières vers la Suisse. Une liaison régionale est assurée entre Bâle et Fribourg toutes les heures, le trafic étant encore plus dense avec les trains de grandes lignes. Une autre liaison S-Bahn mène de Mulhouse, via Bâle, à Laufenburg ou Frick/Brugg. De par le Badischer Bahnhof, la ville de Bâle, située sur le coude du Rhin, est reliée par deux autres lignes S-Bahn à Zell im Wiesental et Rheinfelden(Bade)/Waldshut. Il existe également un système de transport régional transfrontalier entre Neustadt/Landau et Wissenbourg, ainsi qu'entre Wörth et Lauterbourg.

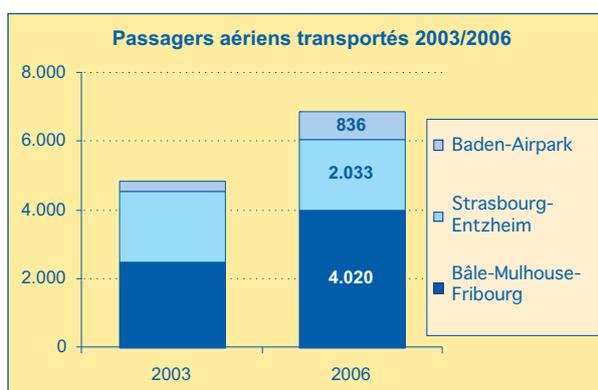


Dans le domaine du transport interurbain, des projets de liaisons transfrontalières par tram ont été élaborés. Les travaux de construction de la ligne de tram entre Bâle et Weil am Rhein devraient démarrer très prochainement. La ligne de tram entre Bâle et St. Louis figure parmi les projets prioritaires. Des projets de ligne de tram existent également entre Strasbourg et Kehl.

Du fait de la situation de la région en bordure du Rhin, une grande partie du transport de marchandises est assurée par la navigation fluviale. Le Rhin dispose d'importantes capacités, avec une série de ports rhénans tels que Germersheim dans le Palatinat du Sud et Rheinfelden dans le canton d'Argovie. Les ports sont des plaques tournantes du transport combiné et, au vu de l'intensification des échanges de marchandises et des préoccupations écologiques, il est très probable que leur importance va encore augmenter. La navigation fluviale complète ainsi le transport routier et ferroviaire, tout en reliant l'espace du Rhin supérieur aux ports de la mer du Nord, Rotterdam et Antwerpen. En 2006, dans les ports de Germersheim (Palatinat du Sud) jusqu'à Rheinfelden (canton d'Argovie) 35,9 millions de tonnes de marchandises ont été transbordées.



Note : Répartition du transbordement de marchandises des ports rhénans
Source : Ports rhénans



Note : en milliers de personnes
Source : Aéroports

Le Rhin supérieur compte cinq aéroports, Strasbourg-Entzheim et l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Fribourg ayant une dimension européenne. Les deux aéroports proposent des vols quotidiens vers tous les centres économiques d'Europe de l'Ouest. L'aéroport Baden-Airpark (Karlsruhe/Baden-Baden) joue également un rôle relativement important pour le transport de passagers. Depuis juillet 2007, l'ancien terrain d'aviation militaire de Lahr est accessible au transport aérien régulier de passagers. L'aéroport de Lahr accueille principalement des visiteurs de l'Europa-Park qui se trouve non loin de là, à Rust. Il est en outre parfaitement équipé pour le transport de marchandises, puisque même le plus grand avion du monde peut y atterrir. L'aéroport de Colmar-Houssen est surtout utilisé pour les déplacements d'hommes d'affaires à bord de petits avions.

L'EuroAirport est un excellent exemple de coopération transfrontalière réussie. Il est une porte sur le monde pour tout le sud de l'espace du Rhin supérieur. La composition des passagers montre que les habitants des trois pays profitent de manière similaire de cet aéroport. Sur un nombre total de 4,2 millions de passagers en 2007, près de 30 % étaient français, 40 % étaient suisses et 30 % étaient allemands.

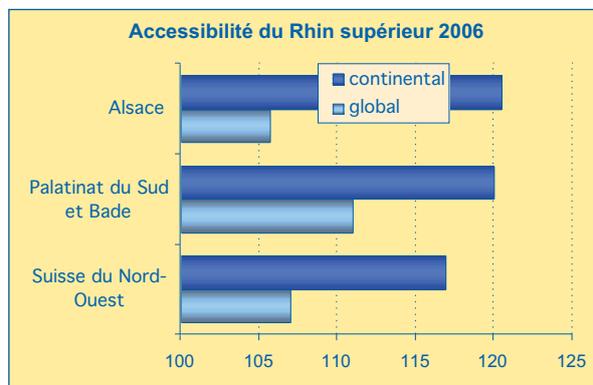
1.1.3 L'accessibilité du Rhin supérieur

A l'époque de la mondialisation, l'accessibilité d'un lieu est un facteur déterminant de croissance économique d'une région. L'accès aux marchés d'approvisionnement et de distribution joue un rôle central dans l'activité des entreprises et institutions internationales. L'abolition des distances permet de mieux bénéficier des opportunités du marché. Les marchés potentiels, à la fois en termes de clients éventuels que de prestations préalables, sont en effet d'autant plus intéressants qu'ils présentent une certaine envergure économique et sont aisément accessibles.

Cette approche vaut à la fois pour l'accessibilité globale et continentale (européenne). L'accessibilité globale est la qualité des liaisons entre une région et des destinations hors d'Europe ; elle repose exclusivement sur le transport aérien et sur son raccordement à l'infrastructure ferroviaire et routière. Les métropoles qui disposent du plus grand « hub » (carrefour

aérien) affichent de ce fait les indices les plus élevés. L'espace du Rhin supérieur ne dispose pas d'un tel carrefour aérien, mais les différentes régions bénéficient de la proximité géographique de Francfort, Paris ou Zurich. Concernant l'accessibilité globale, le Rhin supérieur allemand profite tout particulièrement de la relative proximité du carrefour aérien intercontinental qu'est Francfort et affiche ainsi le meilleur indice d'accessibilité du Rhin supérieur.

Le transport continental ne se limite pas au seul transport aérien, mais se répartit sur différentes infrastructures. En parallèle à la rapidité des liaisons aériennes, les liaisons directes via un réseau ferroviaire et routier efficace sont extrêmement importantes. En comparaison aux résultats en matière d'accessibilité globale pour laquelle la situation géographique en Europe, qu'elle soit périphérique ou centrale, joue un rôle secondaire, l'aspect géographique constitue un facteur déterminant dans l'analyse de l'accès au marché européen. L'ensemble du Rhin supérieur profite d'une situation géographique relativement centrale en Europe.



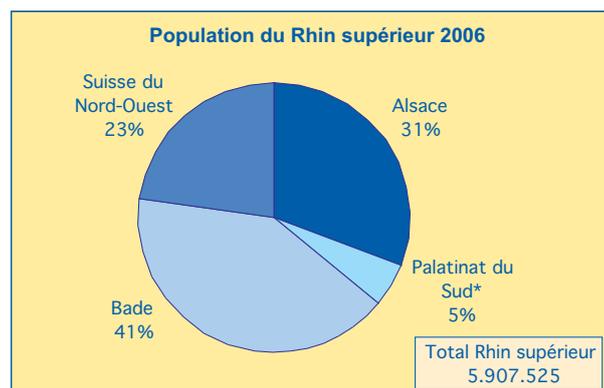
Note : 100 = moyenne de toutes les régions d'origine européennes et nord-américaines
Source : BAK Basel Economics

Au fil du temps, la qualité de l'accessibilité et des infrastructures de transport du Rhin supérieur a permis de mettre en place un réseau très dense de structures multimodales dans le domaine du transport, du commerce de gros et de la logistique, d'où une concentration d'entreprises performantes dans ces différentes branches.

1.2 Données démographiques

1.2.1 Structure de la population

L'espace du Rhin supérieur compte 5,9 millions d'habitants. Le Bade est la région la plus peuplée avec 2,4 millions d'habitants, le Palatinat du Sud étant quant à lui le territoire le moins peuplé avec 300 000 personnes. La population de l'Alsace s'élève à 1,8 million de personnes, la Suisse du Nord-Ouest compte 1,3 million d'habitants.



*Communautés de communes comprises
Note : Répartition de la population totale
Source : Offices statistiques

Communautés de communes Dahner Felsenland et Hauenstein

Les données relatives aux deux communautés de communes du Palatinat du Sud, Dahner Felsenland et Hauenstein, sont comprises dans les chiffres portant sur la population et la superficie. Concernant les autres indicateurs, ces données n'étaient toutefois pas disponibles et n'ont donc pu être prises en compte. Le signe (*) associé au Palatinat du Sud signifie en règle générale que les communautés de communes ont pu être prises en compte.

La répartition par tranche d'âge de la population du Rhin supérieur montre que 22,1 % des habitants ont moins de 20 ans, 56,0 % ont entre 20 et moins de 60 ans, 17,7 % entre 60 et moins de 80 ans, 4,3 % plus de 80 ans. En comparant les différentes régions du Rhin supérieur, on constate que la population alsacienne compte un nombre de personnes de moins de 20 ans (24,9 %) nettement plus important que les autres régions. Cet état de faits est lié au taux de fécondité français plus élevé qu'en Allemagne et en Suisse.

Population 2006 par tranche d'âge en milliers d'habitants

	0-19 ans	20-59 ans	60-79 ans	> 79 ans	Total
Alsace**	453	1.024	275	66	1.817
Palatinat du Sud*	63	168	60	13	304
Bade	502	1.350	465	113	2.430
Suisse du Nord-Ouest	284	758	242	61	1.345
Rhin supérieur	1.302	3.300	1.041	253	5.896

* Communautés de communes comprises

** 2005

Source : Offices statistiques

La proportion de population étrangère dans les régions du Rhin supérieur est de 11 % en moyenne. Sur une population totale de 5,9 millions d'habitants, 600 000 personnes n'ont donc pas la nationalité de la région dans laquelle elles vivent. Les observations ci-après portent pour l'essentiel sur les étrangers qui sont des ressortissants d'une autre région du Rhin supérieur.

L'Alsace compte 7,7 % d'étrangers, la majorité d'entre eux étant originaires de Turquie ou d'Allemagne. Plus de 18 000 ressortissants allemands et 5 000 ressortissants suisses sont domiciliés en Alsace.

Le Palatinat du Sud compte le moins d'étrangers, à savoir 6,6 %. Il s'agit principalement de Turcs et d'Italiens, 36,4 % des étrangers étant originaires de ces deux pays. Près de 900 étrangers sont des ressortissants français et environ 100 sont des ressortissants suisses.

Etrangers 2006

	Français	Allemands	Suisses	UE (27)	Autres**	Total***
Alsace*	x	18.000	5.000	53.000	81.000	139.00
Palatinat du Sud	896	x	95	6.187	11.981	18.26
Bade	10.834	x	4.903	79.086	136.335	220.32
Suisse du Nord-Ouest	4.241	38.942	x	139.161	131.314	270.47

* 2004, estimation arrondie INSEE

** Autres étrangers outre les ressortissants suisses et de l'UE des 27

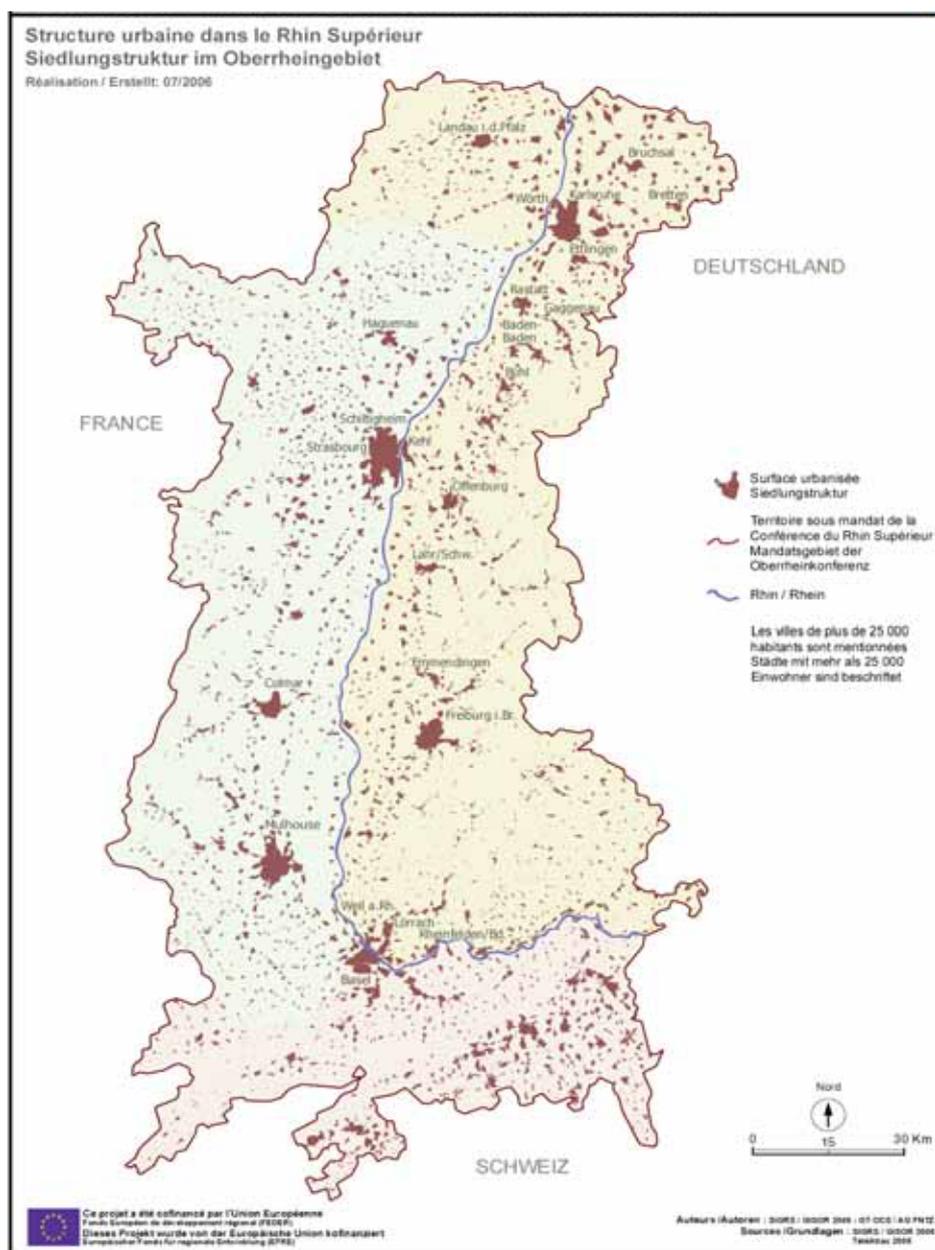
*** Nombre total d'étrangers : Suisses, UE des 27 et autres

Source : Offices statistiques

Le Bade compte 9,1 % d'étrangers. De même que dans le Palatinat du Sud, la majorité des étrangers viennent de Turquie et d'Italie (35 %). Environ 11 000 personnes de nationalité française vivent dans le Bade, dont près d'un tiers dans l'Ortenaukreis, ceci en raison de sa proximité avec Strasbourg et des prix de la propriété foncière et immobilière qui sont depuis quelque temps plus intéressants dans l'Ortenau qu'à Strasbourg. Le niveau des salaires est plus attrayant dans le Bade, d'où l'intérêt d'y travailler pour les Français. Environ 5 000 Suisses habitent dans le Bade, dont plus d'un tiers dans les districts voisins de Lörrach et Waldshut. La propriété d'un logement est nettement moins onéreuse dans les régions frontalières voisines qu'en Suisse et la charge fiscale est modérée pour les familles avec enfants. Les prix nettement inférieurs des produits alimentaires et un coût de la vie généralement moins élevé sont également des facteurs attrayants pour cette population.

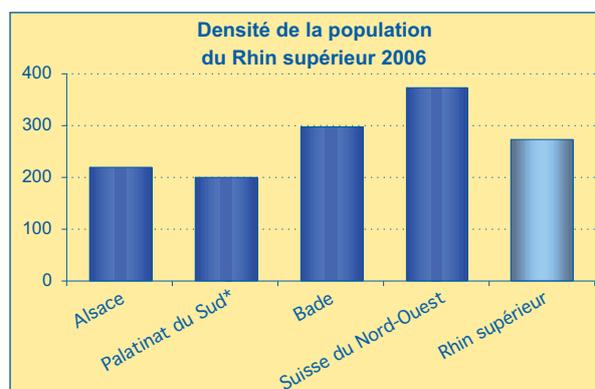
La Suisse du Nord-Ouest est de loin la région du Rhin supérieur qui compte le plus d'étrangers (20,1 %). Cette population étrangère est surtout originaire d'Italie (20,6 %), de Serbie et du Monténégro (16,1 %). Plus de 39 000 personnes (14,4 %) sont originaires d'Allemagne et environ 4 000 habitants sont des ressortissants français. Du fait du haut niveau des salaires, la Suisse du Nord-Ouest est un lieu de travail particulièrement attrayant.

La grande majorité des étrangers présents dans les quatre régions du Rhin supérieur ne sont pas originaires du pays voisin et, à l'exception de la Suisse du Nord-Ouest, la majorité d'entre eux sont des ressortissants de pays qui ne font pas partie de l'Union européenne des 27.



L'Alsace présente la plus grande superficie (8 280 km²), le Bade qui est le territoire le plus peuplé ne se classant qu'en deuxième position. Le Palatinat du Sud est la région la moins étendue (1 512 km²).

La Suisse du Nord-Ouest présente la plus grande densité moyenne de population (nombre de personnes au km²), alors que le Palatinat du Sud est la région qui affiche la densité de population la moins importante. Au sein des différentes régions du Rhin supérieur, la densité de population est fortement disséminée. La carte ci-dessus qui représente la structure urbaine montre que la densité de population est nettement plus forte dans les zones urbaines que dans les zones plus rurales.



* Communautés de communes comprises

Note: Population au km²

Source: Offices statistiques

1.2.2 Evolution de la population 1981 – 2006

De 1981 à 2006, la population du Rhin supérieur est passée de 5,071 millions à 5,908 millions de personnes, ce qui représente une augmentation de 836 300 personnes. L'augmentation annuelle moyenne du nombre d'habitants s'établit ainsi à 0,6 %.

En Alsace, le nombre d'habitants est passé de 1,566 millions en 1981 à 1,829 millions de personnes en 2006, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,6 % par an. 74 % de l'accroissement de population entre 1981 et 2006 résulte du solde naturel (naissances moins décès), plus de 26 % étant dû au solde migratoire (arrivées moins départs).

Solde des mouvements de population 1981-2006

	Accroissement de la population	Accroissement annuel moyen (%)	Solde migratoire	Solde naturel
Alsace	262.952	0,6%	68.006	194.946
Palatinat du Sud*	45.803	0,7%	41.986	-1.445
Bade	356.132	0,6%	335.534	26.438
Suisse du Nord-Ouest	171.378	0,5%	106.088	65.290
Rhin supérieur	836.265	0,6%	551.614	285.229

*Communautés de communes comprises
Source : Offices statistiques, BAK Basel Economics

Avec une moyenne de 0,7 % par an, le Palatinat du Sud affiche l'accroissement de population le plus important. Le nombre d'habitants est passé de 258 000 personnes en 1981 à 304 000 en 2006. L'accroissement de population sur cette période est uniquement dû aux mouvements migratoires. Le solde naturel était même légèrement négatif, le nombre de décès étant supérieur au nombre de naissances.

Dans le Bade, le nombre d'habitants est passé de 2,074 millions à 2,430 millions de personnes, ce qui représente également une augmentation moyenne de 0,6 % par an. L'accroissement de population résulte en partie d'un nombre de naissances supérieur d'environ 26 000 personnes au nombre de décès. Le facteur le plus déterminant est toutefois la migration, le nombre d'arrivées ayant dépassé le nombre de départs (solde : +336 000).

Dans la Suisse du Nord-Ouest le nombre d'habitants est passé de 1,173 million en 1981 à 1,345 million en 2006, ce qui représente une augmentation tendancielle de 0,5 %. L'accroissement est dû au solde naturel (38 %) et migratoire (62 %).



Photo : Jean Isenmann

Entre 1981 et 2006, dans toutes les régions du Rhin supérieur, le taux annuel d'accroissement de la population s'est établi entre 0,5 et 0,7 %. Dans le Bade et le Palatinat du Sud, quasiment toute l'augmentation de la population résulte d'un solde migratoire positif. Dans la Suisse du Nord-Ouest, elle est également due en grande partie (62 %) à la migration, alors qu'en Alsace, ce facteur ne représente qu'environ 26 %. En comparaison des autres régions du Rhin supérieur, le solde naturel est très important en Alsace, ce qui signifie que l'Alsace présente un taux de fécondité relativement élevé par rapport à la Suisse et l'Allemagne³. Le nombre de naissances est relativement important en Alsace. En France, une femme donne en moyenne naissance à 2 enfants, cette moyenne n'étant que de 1,4 en Suisse et de 1,3 en Allemagne.

Selon les prévisions des différents offices statistiques, la population de l'espace du Rhin supérieur devrait passer de 5,9 millions de personnes à l'heure actuelle à 6,1 millions en 2025. En Alsace, l'INSEE prévoit un accroissement de population à 2,02 millions de personnes d'ici 2025, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,6 % ou 10 800 personnes. Avec une croissance tendancielle de 0,6 % par an, l'Alsace devance l'ensemble des autres régions du Rhin supérieur.

Dans le Palatinat du Sud, l'accroissement annuel moyen jusqu'en 2025 est en revanche légèrement négative, à moins 0,1 %. Le nombre d'habitants devrait ainsi diminuer de 400 personnes par an.

Dans le Bade, la population devrait rester globalement constante entre 2006 et 2025. Le nombre d'habitants augmentera jusqu'en 2015, puis diminuera régulièrement.

La Suisse du Nord-Ouest enregistre un accroissement annuel moyen de 0,3 % par an. Le nombre d'habitants augmentera jusqu'en 2025 pour s'établir à 1,42 million, soit une augmentation de 3 900 personnes par an.

Projections de population pour 2025 en milliers d'habitants

	2010	2015	2020	2025	Accroissement annuel moyen (2006-2025)
Alsace	1.868	1.925	1.976	2.022	0,6%
Palatinat du Sud	278	277	275	272	-0,1%
Bade	2.440	2.443	2.437	2.422	0,0%
Suisse du Nord-Ouest	1.369	1.391	1.407	1.419	0,3%
Rhin supérieur	5.955	6.036	6.095	6.135	0,2%

Source : Offices statistiques

On peut supposer que le vieillissement de la population du Rhin supérieur se poursuivra au cours des 25 prochaines années. Par exemple en Alsace, la proportion des plus de 60 ans qui était encore de 18,8 % en 2005 devrait s'établir à 28,1 % en 2030. De même qu'en Alsace, le vieillissement de la population se poursuivra également dans le Palatinat du Sud, le Bade et en Suisse du Nord-Ouest.

1.2.3 Situation du logement

En 2006, l'espace du Rhin supérieur comptait 2,7 millions de logements. Pour une population de 5,9 millions de personnes, il en résulte une moyenne de 2,19 personnes par logement. Avec 2,24 personnes par logement (2004), c'est en Alsace que la taille de ménage moyenne (population divisée par le nombre de logements) est la plus importante.

³ Le taux de fécondité est un indicateur de vitalité démographique (voir chapitre 5 pour une définition précise).

Nombre de logements et taille des ménages 2006

	Nombre de logements 2006	Nombre moyen de personnes par logement 2006*	Nombre moyen de personnes par logement 1999
Alsace	807.246	2,24	2,31
Palatinat du Sud	125.123	2,23	2,35
Bade	1.102.991	2,20	2,25
Suisse du Nord-Ouest	644.386	2,09	2,16
Rhin supérieur	2.679.746	2,19	2,25

* Alsace 2004
Source : Offices statistiques

La Suisse du Nord-Ouest présente la taille de ménage moyenne la plus réduite, avec 2,09 personnes par logement. Globalement, la taille des ménages est cependant très similaire dans toutes les régions du Rhin supérieur.

Une comparaison avec 1999 montre que la taille des ménages a diminué dans toutes les régions du Rhin supérieur. En l'espace de sept ans, le nombre moyen de personnes par logement a évolué à la baisse.

En 2006, 25 000 nouveaux logements ont été construits dans l'espace du Rhin supérieur, ce qui représente 1 % du nombre total de logements de la région. 39,6 % des logements terminés sont des maisons individuelles, 60,4 % des logements étant intégrés à des immeubles qui comptent deux ou plusieurs appartements. Le nombre de nouvelles maisons individuelles construites en 2006 était comparativement élevé dans le Palatinat du Sud et le Bade (55,6 % et 46,8 %). En Alsace et dans la Suisse du Nord-Ouest, seuls environ 35 % des nouveaux logements étaient des maisons individuelles. Si l'on considère les logements terminés pour 1000 habitants, on constate que la Suisse du Nord-Ouest se place en tête de classement, suivie de l'Alsace, du Palatinat du Sud et du Bade.



Photo : Jean Isenmann

Logements terminés 2006

	Nombre total de logements terminés		dont maisons individuelles	
	Unité	pour 1.000 habitants	Unité	%
Alsace	8.882	4,86	3.120	35,1%
Palatinat du Sud	1.045	3,75	581	55,6%
Bade	7.706	3,17	3.609	46,8%
Suisse du Nord-Ouest	7.516	5,59	2.618	34,8%
Rhin supérieur	25.149	4,28	9.928	39,5%

Source : Offices statistiques

1.3 Cadre politique

1.3.1 Evolution historique

Les Celtes constituent le premier peuple répertorié de l'histoire à s'être établi dans le Rhin supérieur. Le saut quantique de civilisation ne se produit toutefois qu'à l'arrivée des Romains. Après leur conquête de l'Helvétie, les Romains franchissent le Rhin et arrivent en Germanie. Les territoires qui composent à l'heure actuelle la partie allemande du Rhin supérieur s'inclinent également devant la puissance romaine. Certains lieux réputés de cure thermale (Baden-Baden en tête) datent ainsi de l'époque romaine. L'Alsace a également été conquise par les Romains. A l'époque romaine, la ville actuelle de Strasbourg était un camp militaire du nom d'Argentoratum. Kaiseraugst (Augusta Raurica), aujourd'hui située dans la Suisse du Nord-Ouest, était la ville romaine la plus importante du Rhin supérieur.



Photo : Jean Isenmann

Après la chute de l'Empire romain, la région des trois frontières est occupée par la tribu germanique des Alamans. Outre l'appartenance à l'Empire romain, cette colonisation représentait le deuxième point commun de ce territoire. Au gré des événements qui ont marqué leur histoire, les régions du Rhin supérieur ont régulièrement changé de nationalité en fonction de leur appartenance à différents Etats ; cela a tout particulièrement été le cas de l'Alsace. Avant d'être libérée du national-socialisme en 1945, la région n'avait cessé

d'être une pomme de discorde permanente entre la France et l'Allemagne, une situation datant de la guerre de trente ans. Après la 2^{ème} guerre mondiale, le contact entre l'Alsace, le Bade et le Palatinat du Sud était quasiment rompu. Ce n'est que dans les années 60 que la coopération transfrontalière entre les Allemands, les Français et les Suisses du Rhin supérieur a repris un nouvel élan. Un grand nombre de commissions et d'organismes ont été créés, par exemple la Conférence du Rhin Supérieur et EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur, avec un seul et même objectif, le développement de la coopération trinationale.

1.3.2 Structure politique des trois pays

Le Rhin supérieur est un espace trinational. L'Alsace et les régions du Bade et Palatinat du Sud font partie de l'UE, la Suisse du Nord-Ouest étant quant à elle située hors des frontières externes de l'Union européenne.

La France est un Etat centralisé. La Constitution de 1958 stipule que les collectivités locales se gèrent elles-mêmes par le biais de conseils élus et conformément aux lois adoptées dans le cadre d'un système centralisé. L'Alsace est l'une des 22 régions françaises (France Métropole). Dans la région, le pouvoir exécutif est détenu par le conseil régional élu pour six ans. Le conseil régional est assisté par un conseil économique et social. Ce dernier est constitué de représentants de diverses organisations et institutions, par exemple des syndicats patronaux et d'employés. En 1983, les régions se sont vues attribuer une plus grande autonomie, laquelle a encore été accrue en 1993 et 2004, notamment au niveau des compétences culturelles et économiques. Elles ne sont toutefois pas en droit d'adopter leurs propres lois ou de se doter d'une propre Constitution. La région Alsace est subdivisée en deux Départements, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Ces collectivités locales sont également dotées de leurs propres compétences dans les domaines de l'éducation, des affaires sociales et du développement économique.

Au plan politique, le Bade fait partie du Land Bade-Wurtemberg ; le Palatinat du Sud fait quant à lui partie du Land Rhénanie-Palatinat. La République fédérale d'Allemagne présente une structure fédérale, les différents Länder étant dotés d'importants pouvoirs décisionnaires. L'éducation et la police relèvent ainsi de la seule compétence des Länder. Bon nombre des lois que l'Etat fédéral souhaite adopter requièrent l'accord de la Chambre des Länder, laquelle s'appelle en Allemagne le Bundesrat. Des orientations déterminantes pour le Bade et le Palatinat du Sud sont prises par les gouvernements des Länder correspondants, respectivement sis à Stuttgart et Mayence. Mais les Stadtkreise et les Landkreise, de même que les groupements de communes, disposent également de compétences décisionnaires. Les communes s'occupent, dans le cadre prévu par la Constitution et les lois, des dépenses publiques liées à leur territoire.

La Suisse est un Etat fédéral composé de 26 cantons et demi-cantons souverains. Dans le cadre des structures fédérales, ils disposent d'une grande liberté quant à la prise de décisions politiques et d'une grande autonomie de gestion. Chaque canton a sa propre constitution et ses propres lois dans le cadre prévu par la Constitution. Au sein des cantons, les communes fonctionnent comme des collectivités de droit public, lesquelles s'acquittent elles-mêmes d'une partie des tâches de l'Etat. Au niveau fédéral, le pouvoir législatif appartient à l'assemblée fédérale. Cette dernière se compose de deux chambres : le Conseil National qui représente le peuple et le Conseil des Etats qui représente les cantons. Grâce aux compétences dont ils sont dotés, les cantons de la Suisse du Nord-Ouest, à savoir Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura, sont en mesure de coopérer avec leurs voisins au niveau transfrontalier, tant sur un plan individuel que de manière coordonnée.

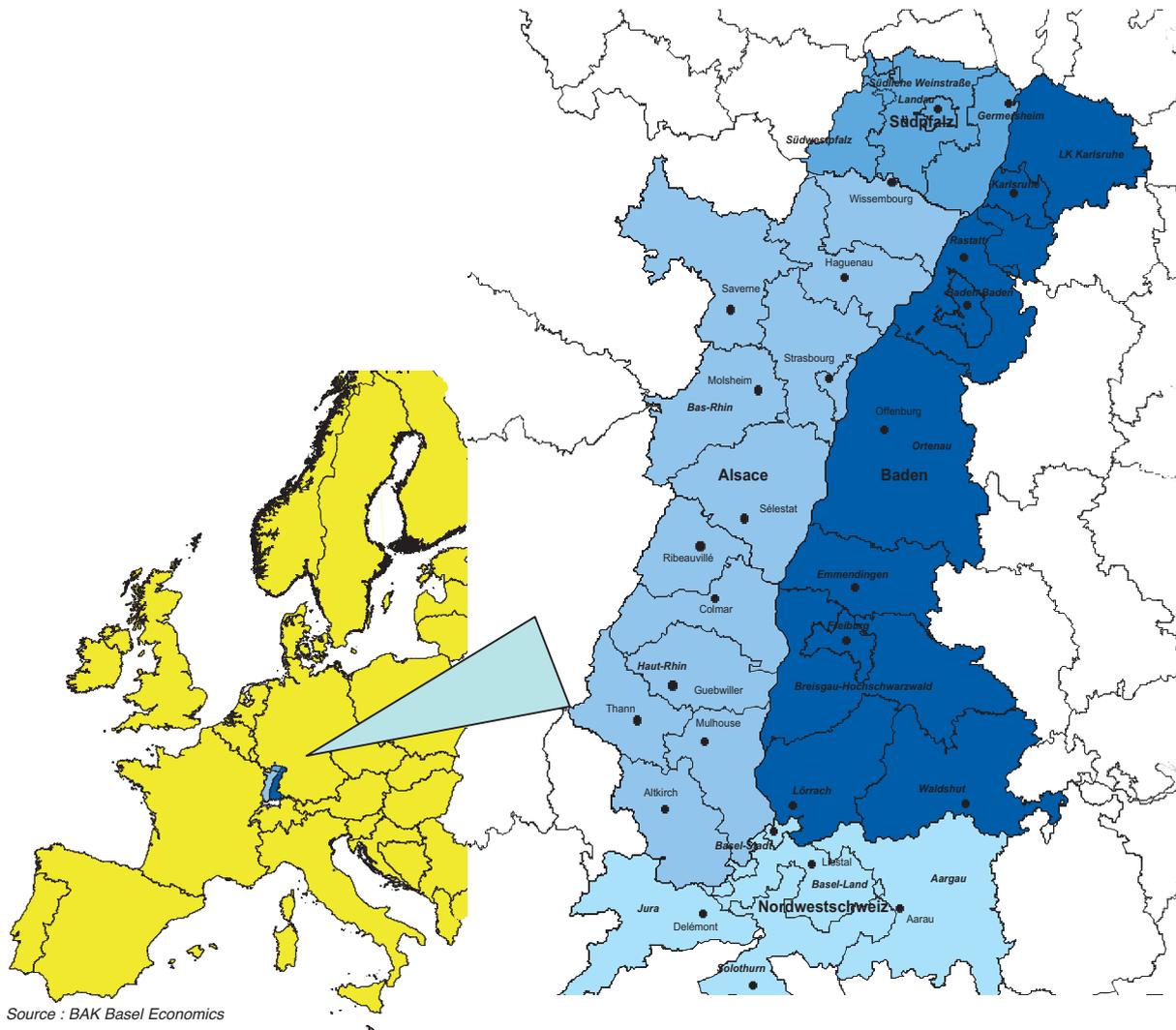


Photo : Standort-Marketing Basel

© www.basel.ch

1.4 Coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière revêt pour le Rhin supérieur une importance de premier plan, à la fois au niveau national, régional et communal. Dans l'espace du Rhin supérieur, la coopération transfrontalière au plan régional est une tradition de longue date et perpétuée de manière intensive, tant par les services publics que par des acteurs privés. La collaboration par-delà les frontières est indispensable au développement du Rhin supérieur pour devenir une région métropolitaine européenne.



Source : BAK Basel Economics

1.4.1 Coopération au niveau national

L'histoire de l'Union européenne est une histoire commune à la France et l'Allemagne. La première étape vers l'intégration européenne a été l'instauration, par six pays (Belgique, République fédérale d'Allemagne, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas), en 1951, d'un marché commun pour le charbon et l'acier (Communauté européenne du charbon et de l'acier CECA). Après la 2^{ème} guerre mondiale, il importait en effet d'assurer, par le biais d'une coopération à égalité au sein d'organes communs, la paix entre les vainqueurs et les vaincus. Les six Etats membres décidèrent ensuite de créer une Communauté économique européenne (CEE) fondée sur un marché commun pour un grand nombre de biens et de services. Parallèlement à la CEE, la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) voit également le jour en 1957.

Naissance de l'Union européenne

1951	1957	1967	1970	1993	1997	2003	2008
		Communautés européennes (CE)		Union européenne (UE)			
CECA				Communauté européenne (CE)			
	CEE Euratom			Communauté européenne (CE)			
		CPE		PESC			
		(CECA, CEE et Euratom réunis)		CJAI		CPJMP	
				avec les 3 piliers CE, PESC und CPJMP			

Euratom : Communauté européenne de l'énergie atomique
 CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier
 UE : Union européenne
 PESC : Politique étrangère et de sécurité commune
 CPJMP : Coopération policière et judiciaire en matière pénale

CE : Communautés européennes, la Communauté européenne
 CPE : Coopération politique européenne
 CEE : Communauté économique européenne
 CJAI : Coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures

Source : BAK Basel Economics



Le traité de fusion est entré en vigueur en 1967, réunissant les exécutifs des trois Communautés européennes. Ces dernières disposent depuis lors d'une Commission commune et d'un Conseil commun. Le traité sur l'Union européenne, également connu sous le nom de traité de Maastricht, a pris effet en 1993. Il marque une étape importante dans l'histoire de l'UE. Les dispositions du Traité portent sur la future monnaie commune, les affaires étrangères et la sécurité, une coopération plus étroite dans les domaines de la justice et des affaires intérieures. L'Union européenne créée par le traité de Maastricht repose sur trois piliers : les Communautés européennes, la Politique étrangère et de sécurité commune PESC (précédemment Coopération politique européenne PEC) et la Coopération policière et judiciaire en matière pénale (CJAI puis CPJMP). Le traité a fondé une citoyenneté de l'Union, renforcé les droits du Parlement européen et introduit une union économique et monétaire (UEM). La CEE est par ailleurs devenue la Communauté européenne (CE).



Parlement européen de Strasbourg

Photo : Jean Isenmann

De nouveaux membres n'ont cessé de rallier les six pays fondateurs de 1951. L'UE compte à l'heure actuelle 27 Etats membres. La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne et constitue ainsi une frontière externe de ses voisins de l'UE. Le traité de l'EEE (Espace économique européen) est entré en vigueur en 1994. Dans ce cadre le marché de la Communauté européenne a été élargi par les Etats membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), à l'exception toutefois de la Suisse qui en fait également partie.

La Suisse et la France, de même que la Suisse et l'Allemagne, coopèrent d'une part entre Etats et d'autre part sur la base d'accords avec l'Union européenne (UE) et son précurseur, la Communauté européenne (CE).

L'Accord de libre échange entre la CE et la Suisse a été signé en 1972. Cet accord supprime les obstacles au commerce (droits de douane, contingents, etc.) pour les produits industriels des parties signataires. Après le refus par le peuple suisse du traité de l'EEE (Espace économique européen) de 1992, le gouvernement de Berne s'est engagé sur la voie d'un rapprochement avec l'UE par le biais des Accords bilatéraux I et II. Les Accords bilatéraux sont entrés en vigueur en 2002. En complément de l'accord de libre-échange, les sept Accords bilatéraux I visent une ouverture réciproque supplémentaire des marchés dans certains domaines. Le dossier portant sur la libre circulation des personnes revêt la plus grande importance pour l'espace économique et le marché du travail transfrontaliers. L'accord prévoit l'ouverture progressive et contrôlée du marché de l'emploi suisse pour les citoyens des Etats membres de l'UE. La signature des Accords bilatéraux II en 2004 a permis de renforcer la coopération dans le domaine économique et de l'étendre à d'autres domaines politiques fondamentaux. Ils visaient entre autres l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen. Depuis 2005, bon nombre d'Accords bilatéraux II sont entrés en vigueur. Des négociations ont en outre porté sur l'extension des accords en vigueur à l'UE élargie, tout particulièrement concernant l'accord sur la libre circulation des personnes.

Accords bilatéraux I 1999

7 Dossiers :

libre circulation des personnes, obstacles techniques au commerce, marchés publics, agriculture, transport aérien, transports terrestres, recherche

Accords bilatéraux II 2004

9 Dossiers :

Schengen/Dublin, fiscalité de l'épargne, produits agricoles transformés, statistique, environnement, médias, formation, pensions, lutte contre la fraude

Le dossier portant sur la libre circulation des personnes revêt la plus grande importance pour l'espace économique et le marché du travail transfrontaliers. L'accord prévoit l'ouverture progressive et contrôlée du marché de l'emploi suisse pour les citoyens des Etats membres de l'UE. La signature des Accords bilatéraux II en 2004 a permis de renforcer la coopération dans le domaine économique et de l'étendre à d'autres domaines politiques fondamentaux. Ils visaient entre autres l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen. Depuis 2005, bon nombre d'Accords bilatéraux II sont entrés en vigueur. Des négociations ont en outre porté sur l'extension des accords en vigueur à l'UE élargie, tout particulièrement concernant l'accord sur la libre circulation des personnes.

Malgré ces Accords bilatéraux entre l'UE et la Suisse, il subsiste diverses barrières douanières en matière de libre circulation des biens économiques et des marchandises. Les deux parties tiennent toutefois à éliminer ces obstacles. En parallèle aux Accords bilatéraux, d'autres dossiers sont régulièrement à l'ordre du jour entre la Suisse et l'UE, par exemple les négociations sur l'accord de libre-échange dans le secteur agricole et agroalimentaire. Cet accord a pour objectif l'ouverture transfrontalière des marchés pour les produits agricoles et alimentaires.

Outre les accords entre la Suisse et l'UE, un grand nombre d'autres accords intergouvernementaux ont été signés, tels que l'accord sur la double imposition conclu il y a plusieurs années entre la France, l'Allemagne et la Suisse.

1.4.2 Stratégie de Lisbonne

Dans le cadre de la coopération au niveau européen, la stratégie de Lisbonne revêt une grande importance pour l'espace du Rhin supérieur et ses régions, Alsace, Palatinat du Sud et Bade, en tant que territoires de l'UE. La stratégie de Lisbonne a été lancée en mars 2000, au Conseil européen de Lisbonne, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, l'objectif étant le suivant : « A l'horizon 2010, l'Union européenne doit devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. » En 2001, lors du Conseil européen de Göteborg, cet objectif a été complété par les dimensions « environnement » et « développement durable ».

Cette décision était fondée sur une analyse de la performance économique de l'UE, laquelle a fait état d'importants déficits en termes de productivité, de capacité d'innovation et de taux d'emploi, notamment au regard des deux principaux concurrents économiques que sont les Etats-Unis et le Japon. La stratégie de Lisbonne s'est basée sur ces déficits pour formuler des objectifs chiffrés maniables, permettant de contrôler régulièrement les progrès réalisés dans ces domaines. La liste ci-après récapitule les principaux objectifs socio-économiques de l'UE à l'horizon 2010.

Objectifs chiffrés de la stratégie de Lisbonne :

- Croissance annuelle du produit intérieur brut de 3 %.
- Déficit budgétaire de l'Etat inférieur à 3 % du produit intérieur brut.
- Pour renforcer le marché intérieur européen, 99 % des directives doivent être mises en œuvre dans les délais.
- Taux d'activité général de 70 %, taux d'activité des femmes de 60 % et taux d'activité de 50 % des plus de 50 ans.
- 85 % de la population ont une formation scolaire de niveau secondaire supérieur.
- Les dépenses dans les domaines de la recherche et du développement représentent 3 % du produit intérieur brut, les deux tiers étant des dépenses privées.
- Structures de garde pour 90 % des enfants entre 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire et pour 33 % des enfants de moins de 3 ans.

Ces objectifs de la stratégie de Lisbonne constituent d'importants indicateurs de performance qui s'appliquent également à l'espace du Rhin supérieur et qui seront examinés plus en détail dans le cadre du Profil régional.

1.4.3 Coopération au niveau régional et communal

Outre les lignes directrices établies par la coopération au niveau national, un grand nombre de commissions et d'accords ont vu le jour dans le Rhin supérieur. Après la 2^{ème} guerre mondiale, la coopération régionale connaît sa première véritable impulsion avec la création, à Bâle, en 1963, de l'association Regio Basiliensis. L'association a pour but de générer des impulsions suisses pour le développement de l'espace du Rhin supérieur et de contribuer à sa cohésion en tant sur région frontalière euro-



péenne. La Regio du Haut-Rhin est créée en 1965 à Mulhouse, avec le même objectif et en tant que partenaire française de la Regio Basiliensis.

« L'Association des régions frontalières européennes » (ARFE) a été créée en 1971. Elle est encore aujourd'hui l'organe central de lobbying pour les régions frontalières européennes et, à ce titre, l'interlocutrice directe de l'UE.

Le début des années 70 marque également le début des rencontres trinationales régulières. En 1975, la coopération transfrontalière intergouvernementale est institutionnalisée par la création de la « Commission gouvernementale franco-germano-suisse pour les questions régionales » sur la base des accords de Bonn. Sous l'égide de la Commission gouvernementale, on constitue au niveau régional le « Comité Bipartite » pour le nord du Rhin supérieur (Alsace du Nord, Palatinat du Sud, Bade du Nord) et le « Comité Tripartite » pour le sud du territoire situé entre Strasbourg et Bâle. Depuis 1991, les deux Comités siègent en commun (voir Conférence du Rhin Supérieur).

En 1985, la Regio Basiliensis et Regio du Haut-Rhin sont complétées par une homologue allemande, la RegioGesellschaft Schwarzwald-Oberrhein. Leur coopération transfrontalière s'inscrit dans le contexte géographique de la zone située entre Fribourg, Colmar, Mulhouse, Bâle et Lörrach, un espace à l'origine simplement baptisé « Regio », qui s'appelle aujourd'hui RegioTriRhena.

Au niveau communal, des Communautés de Travail ont été mises en place pour les différentes régions transfrontalières du Rhin supérieur. La signature de la déclaration d'intention de Wissembourg en 1988, une déclaration d'intention commune pour un développement transfrontalier, a été l'acte de naissance la Communauté de travail PAMINA (Palatinat du Sud - Südpfalz/Mittlerer Oberrhein/Nord Alsace - Nordelsass). Elle couvre le nord du territoire, avec le Palatinat du Sud, le Mittlerer Oberrhein et le nord de l'Alsace (Département du Bas-Rhin). Le 23 juin 2008, le groupement local de coopération transfrontalière Regio Pamina a décidé de changer de nom et sera désormais dénommé Eurodistrict Regio Pamina.

Depuis 1990, INTERREG vise l'intégration des régions à l'intérieur de l'espace européen. INTERREG assure la promotion et le financement de projets transfrontaliers pour atteindre un développement équilibré des régions au-delà des frontières nationales. L'objectif est d'aider les territoires au sein et hors de l'Union, par le biais d'une coopération renforcée, à surmonter les difficultés liées aux spécificités de leur situation géographique. Cette initiative communautaire de l'UE a déjà connu trois périodes de mise en œuvre : INTERREG I (1990 - 1993), INTERREG II (1994 - 1999) et INTERREG III (2000-2006). Début 2007, la période INTERREG III a été suivie d'INTERREG IV, « Objectif 3 : coopération territoriale européenne ». Ainsi depuis 2007, INTERREG constitue un objectif à part entière de la politique de cohésion de l'UE et n'est plus une initiative communautaire de l'UE. INTERREG IV comprend trois volets : le volet A concerne la coopération transfrontalière entre régions de pays différents, mais qui ont une frontière commune. Le volet B porte sur la coopération transnationale entre régions limitrophes au sein d'espaces plus vastes et le volet C concerne la coopération interrégionale entre régions non limitrophes.

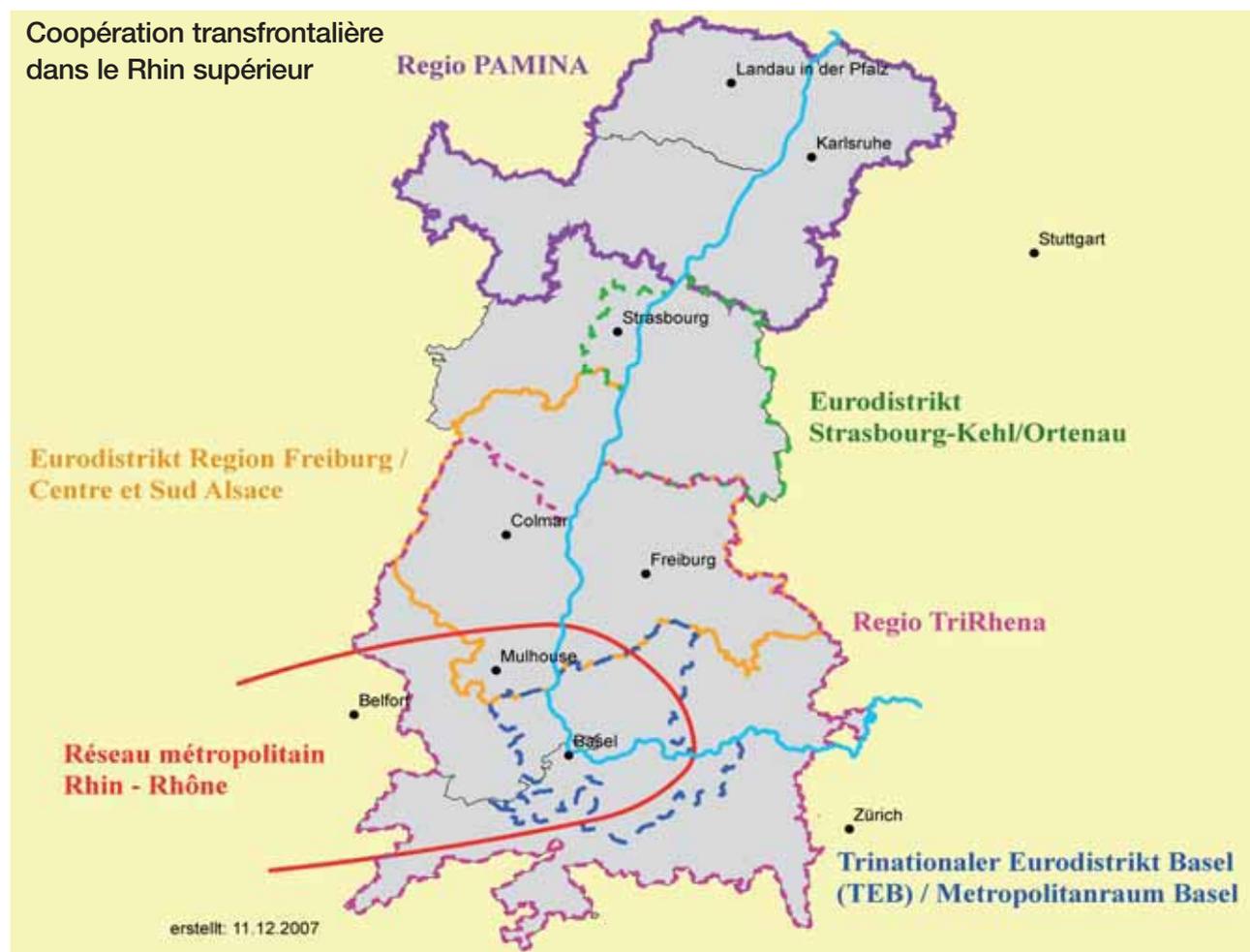
Depuis 1991, les deux Comités Bipartite et Tripartite siègent en commun dans le cadre de la « Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur ». La Conférence du Rhin Supérieur comprend des représentants des Länder du Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat, des cantons Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure, de la Région Alsace et des Départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin. Pour les principaux thèmes, à savoir l'économie, les transports, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'assistance en cas de catastrophes, l'éducation et la formation, la culture, la santé et la jeunesse, la Conférence du Rhin Supérieur a instauré des groupes de travail trinationaux, lesquels bénéficient du soutien de groupes d'experts.



En 1997, le Conseil Rhénan a été créé en tant qu'instance politique transfrontalière pour l'information mutuelle et la concertation politique. Il comprend des représentants élus à tous les niveaux

politiques du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat, d'Alsace et de la Suisse du Nord-Ouest. Outre le développement et l'approfondissement de l'échange mutuel et du soutien politique d'initiatives transfrontalières, le Conseil Rhénan vise un accompagnement politique des travaux de la Conférence du Rhin Supérieur.

La mise en place en 1999 d'un partenariat EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur a permis de créer un instrument de développement et de promotion du marché de l'emploi transfrontalier entre partenaires allemands et français. Les Suisses s'y sont officiellement associés en 2004. EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur fait également partie du réseau EURES (EUROpean Employment Services) établi en 1993 par la Commission européenne. Ce réseau est constitué d'agences pour l'emploi, de partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales) ainsi que de diverses collectivités territoriales régionales. EURES-T Rhin Supérieur a pour objectif d'informer les demandeurs d'emploi, les travailleurs frontaliers et leurs employeurs, de même que les spécialistes de la mobilité transfrontalière sur le marché de l'emploi transfrontalier, ainsi que sur les dispositions en matière de droit du travail, de la protection sociale et de la fiscalité en Allemagne, France et Suisse. EURES-T fournit une aide en matière de recherche d'un emploi dans le pays voisin, organise des séminaires et des journées d'information transfrontalières, publie des brochures pour frontaliers et leurs employeurs ainsi que d'autres acteurs de la mobilité transfrontalière. Les interlocuteurs sont le bureau de coordination et les conseillères et conseillers EURES du Rhin supérieur (www.eures-t-oberrhein.eu).



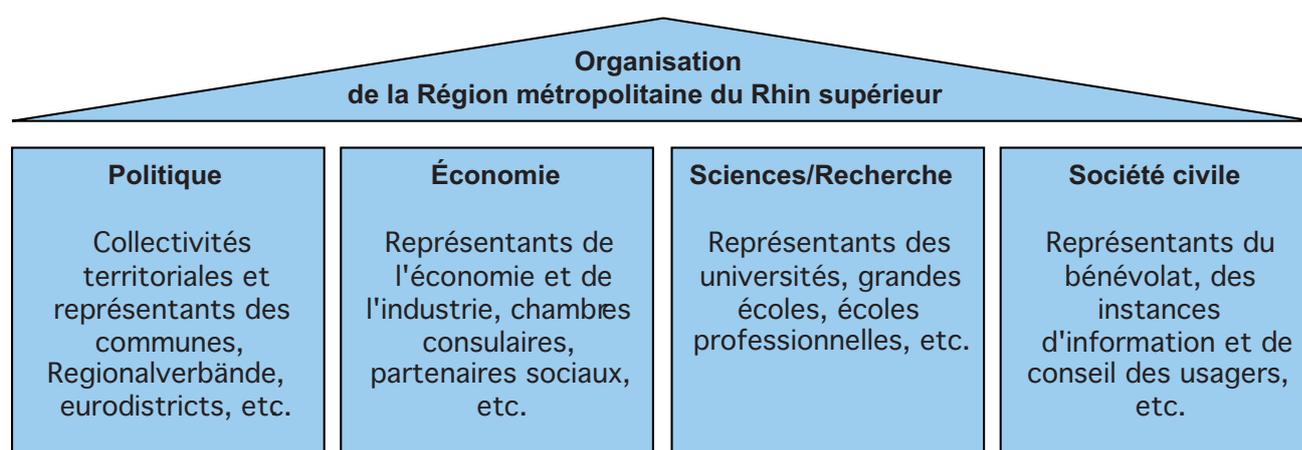
Source : Regierungspräsidium Freiburg

Constitués à l'initiative des gouvernements allemand et français, à l'occasion du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée, les Eurodistricts représentent une forme particulièrement intensive de coopération au niveau communal, suscitant également de nouvelles impulsions pour la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a été créé en 2005, l'Eurodistrict Region Freiburg/Centre et Sud Alsace en 2006, l'Eurodistrict Trinationale de Bâle (ETB) en 2007 et l'Eurodistrict Regio Pamina en 2008.

En janvier 2008, le 11^{ème} Congrès tripartite lance le processus de création de la « Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur ». Les régions métropolitaines visent un renforcement de la compétitivité locale au plan international, ainsi qu'un développement social, culturel et économique. Les objectifs de développement établis par la Commission de l'UE et les initiatives des Etats membres fixent aux pays, cantons et régions des orientations stratégiques précises en matière économique, sociale et culturelle, avec une focalisation accrue sur la stratégie de Lisbonne et de Göteborg. Pour l'espace trinational du Rhin supérieur, il s'agira dorénavant de rechercher d'autres formes de coopération transrégionale entre l'économie, les universités et les sciences, mais également en collaboration de plus en plus étroite avec la société civile. Le Rhin supérieur devient de ce fait un espace encore plus intéressant et attrayant. EUCOR, les formations trinationales d'ingénieur, les réseaux Neurex, BioValley et Rhenaphotonics, etc., constituent à cet égard une excellente plate-forme de développement. Les moyens disponibles dans le cadre d'INTERREG IV fournissent par ailleurs une marge de manœuvre supplémentaire. Le Conseil du Rhin supérieur demande aux représentants de l'Etat, des régions et des communes, ainsi qu'à l'ensemble des principaux acteurs de la vie politique et sociale de cet espace trinational, de prendre des initiatives coordonnées dans le sens de cet objectif et d'engager les mesures conceptionnelles et opérationnelles nécessaires à cet égard, afin de conférer au Rhin supérieur la qualité de région métropolitaine transfrontalière. Le processus de création de la région métropolitaine européenne du Rhin supérieur s'appuiera sur les quatre piliers que sont la politique, l'économie, les sciences et la recherche, ainsi que la société civile (culture, sport, vie sociale). Les acteurs compétents travaillent ensemble dans ces différents domaines, afin de développer les points forts au niveau transfrontalier, de définir et promouvoir de manière décisive les particularités, d'élaborer des stratégies d'avenir grâce auxquelles le Rhin supérieur se positionnera en chef de file dans le cadre de la concurrence européenne et mondiale.



Source : Regierungspräsidium Freiburg

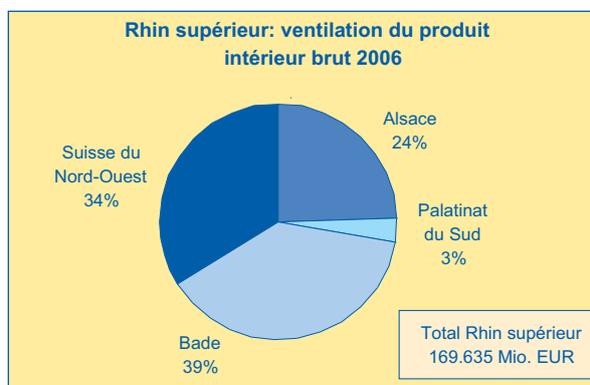


L'espace du Rhin supérieur dispose aujourd'hui d'un vaste éventail de sources d'information et de consultation concernant les questions transfrontalières et européennes (réseau EURES, réseau INFOBEST, les permanences téléphoniques « Hochrheintelefon », le Réseau transfrontalier d'information pour l'artisanat, Euro-Info-Consommateurs, Euro-Institut, Euro-Info-Centre, Info-Point-Europe), contribuant efficacement à la cohésion de l'espace vital et économique du Rhin supérieur, lequel peut ainsi se prévaloir des grandes caractéristiques d'une région modèle. Les commissions et les organismes créés dans le domaine de l'apprentissage et de la recherche sont présentés plus en détail au chapitre 3.2.

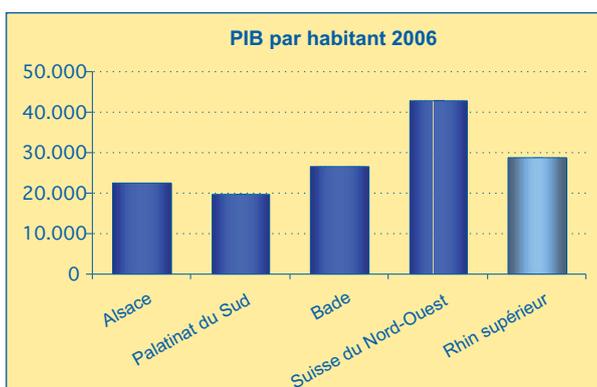
2.1 Produit intérieur brut et valeur ajoutée brute

2.1.1 Niveau actuel du produit intérieur brut et de la valeur ajoutée brute

Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur de performance économique d'une zone économique. En 2006, l'espace du Rhin supérieur a affiché un produit intérieur brut de près de 170 milliards d'euros, ce qui signifie qu'il a produit, déduction faite des prestations préalables hors des régions, des biens et des services à hauteur d'environ 170 milliards d'euros (évaluation aux prix du marché). Le PIB de l'Alsace à hauteur de 41,4 milliards d'euros représente 24,4 % du PIB du Rhin supérieur. Le PIB de 5,5 milliards d'euros du Palatinat du Sud correspond à 3,3 % de la valeur ajoutée du Rhin supérieur. En 2006, le Bade s'est inscrit en tête de classement, avec 38,3 % du PIB total du Rhin supérieur, en ayant produit des biens et des services d'un montant de 65,0 milliards d'euros. La part de la Suisse du Nord-Ouest représente 34,0 %, soit un PIB de 57,7 milliards d'euros.



Note : en EUR, aux prix et taux de change courants
Source : BAK Basel Economics



Note : en EUR, aux prix et taux de change courants
Source : BAK Basel Economics

Pour comparer la performance économique des différentes régions, on considère le produit intérieur brut par tête d'habitant. En 2006, le PIB par tête d'habitant dans le Rhin supérieur s'est élevé à 28 000 euros. Avec 42 900 euros, la Suisse du Nord-Ouest affiche le revenu le plus élevé par tête d'habitant, suivie de la région de Bade (26 800 euros), de l'Alsace (22 600 euros) et du Palatinat du Sud (19 900 euros).

La valeur ajoutée brute (évaluation des biens et des services aux prix de production) est utilisée pour analyser la performance économique des

différentes branches d'une région. La part de valeur ajoutée d'une branche par rapport à la valeur ajoutée totale d'une région est révélatrice quant à l'importance de la branche en question. En 2006, 35 % de la valeur ajoutée brute totale du Rhin supérieur provenaient du secteur secondaire. Le secteur secondaire englobe la transformation des matières premières et la production de biens. Il se compose de l'industrie de transformation, des industries extractives, de la production d'énergie et d'eau, ainsi que du bâtiment. Le tableau ci-dessous montre que le bâtiment est une branche importante pour le Rhin supérieur ; 5,2 % de la valeur ajoutée brute est produite dans cette branche. Dans l'industrie de transformation, laquelle produit 27,7 % de la valeur ajoutée brute totale, la branche dominante est l'industrie chimique et pharmaceutique (6,6 % de la valeur ajoutée). L'électrotechnique/électronique (4,5 %), la construction mécanique (3,5 %) et la construction de véhicules (3,1 %) sont également des branches significatives pour l'ensemble de la région. La spécialisation du Rhin supérieur dans l'industrie chimique et pharmaceutique est pour l'essentiel due à la Suisse du Nord-Ouest, avec des sociétés mondialement connues telles que Novartis et Roche.

NOGA/ NACE	Branches	PIB ou valeurs ajoutées 2006 ¹					Pourcentages correspondants				
		Alsace	Palatinat du Sud	Bade	Suisse du Nord-Ouest	Rhin supérieur	Alsace	Palatinat du Sud	Bade	Suisse du Nord-Ouest	Rhin supérieur
GW	Ensemble de l'économie (PIB)	41.394	5.546	65.015	57.680	169.635	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
0105	Secteur primaire	739	105	493	567	1.905	2,0%	2,1%	0,8%	1,0%	1,2%
1045	Secteur secondaire	10.155	1.832	20.890	21.401	54.279	27,5%	37,3%	35,9%	39,4%	35,2%
1014	Industries extractives	98	2	17	59	176	0,3%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%
1537	Industrie de transformation	7.254	1.582	17.097	16.891	42.826	19,6%	32,2%	29,3%	31,1%	27,7%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	1.232	83	789	1.003	3.108	3,3%	1,7%	1,4%	1,8%	2,0%
1719	Textile, habillement	312	5	319	106	742	0,8%	0,1%	0,5%	0,2%	0,5%
20	Travail du bois	101	54	256	314	725	0,3%	1,1%	0,4%	0,6%	0,5%
2122	Papier, carton, presse, édition	491	77	1.149	957	2.673	1,3%	1,6%	2,0%	1,8%	1,7%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	796	4	2.060	7.272	10.132	2,2%	0,1%	3,5%	13,4%	6,6%
25	Articles en caoutchouc et matières plastiques	474	55	864	477	1.869	1,3%	1,1%	1,5%	0,9%	1,2%
26	Verre, céramique, béton, ciment, etc.	187	34	406	273	899	0,5%	0,7%	0,7%	0,5%	0,6%
2728	Métallurgie, travail des métaux	872	184	1.939	1.553	4.547	2,4%	3,7%	3,3%	2,9%	2,9%
29	Construction mécanique	974	65	2.930	1.477	5.446	2,6%	1,3%	5,0%	2,7%	3,5%
3033	Electrotechnique, électronique	597	131	3.202	3.007	6.963	1,6%	2,7%	5,5%	5,5%	4,5%
3435	Construction de véhicules	994	879	2.758	125	4.756	2,7%	17,9%	4,7%	0,2%	3,1%
3637	Autres industries de transformation	275	35	413	328	1.050	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,7%
4041	Production d'énergie et d'eau	496	90	1.269	1.483	3.338	1,3%	1,8%	2,2%	2,7%	2,2%
45	Bâtiment	2.321	159	2.565	2.967	8.012	6,3%	3,2%	4,4%	5,5%	5,2%
5095	Secteur tertiaire	26.070	2.987	36.896	32.298	98.251	70,6%	60,8%	63,3%	59,5%	63,6%
5052	Commerce	4.274	488	6.281	6.286	17.329	11,6%	9,9%	10,8%	11,6%	11,2%
55	Hôtellerie et restauration	936	68	1.004	896	2.904	2,5%	1,4%	1,7%	1,7%	1,9%
6063	Transports	1.310	111	1.535	2.285	5.241	3,5%	2,3%	2,6%	4,2%	3,4%
64	Postes et télécommunications	493	51	1.307	1.418	3.269	1,3%	1,0%	2,2%	2,6%	2,1%
6567	Banques, assurances	1.653	193	2.370	3.856	8.072	4,5%	3,9%	4,1%	7,1%	5,2%
7095	Autres services	17.421	2.072	24.293	17.558	61.344	47,2%	42,2%	41,7%	32,4%	39,7%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	9.328	1.074	12.132	8.190	30.724	25,2%	21,9%	20,8%	15,1%	19,9%
75	Administration publique, assurance sociale	2.788	255	2.951	4.589	10.583	7,5%	5,2%	5,1%	8,5%	6,9%
80	Enseignement	1.779	176	2.691	268	4.913	4,8%	3,6%	4,6%	0,5%	3,2%
85	Santé et action sociale	2.530	354	4.127	3.485	10.497	6,8%	7,2%	7,1%	6,4%	6,8%
9093	Autres services collectifs et personnels	806	213	2.202	908	4.129	2,2%	4,3%	3,8%	1,7%	2,7%
95	Services domestiques	190	1	216	119	526	0,5%	0,0%	0,4%	0,2%	0,3%

¹ en millions d'euros, aux prix et taux de change courants

Note : La valeur ajoutée brute se distingue du PIB par l'ajout à ce dernier des impôts sur les biens et la déduction des subventions reçues, ainsi que des services bancaires (SIFIM).

Source : BAK Basel Economics

Au-delà de l'industrie chimique et pharmaceutique, le Rhin supérieur s'est également forgé une solide réputation dans le secteur des sciences de la vie, notamment dans les domaines de la biotechnologie et de la technique médicale. Les universités, les entreprises et les organismes de promotion économique se sont alliés dans le cadre d'une collaboration fructueuse connue sous le nom de « Biovalley ». L'électrotechnique/électronique est particulièrement développée dans la Suisse du Nord-Ouest et le Bade. La construction mécanique est un point fort traditionnel du Bade. La construction de véhicules occupe une position de premier plan dans l'industrie du Palatinat du Sud, l'usine Mercedes-Benz de la Daimler AG à Wörth, qui emploie environ 10 900 personnes, influant très largement sur la forte contribution de cette branche en termes de valeur ajoutée. En Alsace, la construction de véhicules joue également un rôle important, le fleuron de la branche étant l'usine Peugeot de Mulhouse qui emploie quelque 10 000 personnes. Le Bade est également concerné par ce domaine d'activité, avec notamment l'usine Mercedes-Benz de la Daimler AG à Rastatt qui compte environ 6 500 salariés. Après cette analyse globale du secteur secondaire dans l'espace du Rhin supérieur, les informations ci-après portent sur les différentes régions.

En Alsace, le secteur secondaire représente 27,5 % de la valeur ajoutée brute, ce qui place la région légèrement au-dessous de la moyenne du Rhin supérieur. Le secteur du bâtiment est plus fortement représenté en Alsace (6,3 %), mais la contribution à la valeur ajoutée de l'industrie de transformation (19,6 %) est inférieure à la moyenne des autres territoires du Rhin supérieur. En Alsace, la principale branche de l'industrie de transformation est le secteur des produits alimentaires, boissons et tabac qui représente 3,3 % de la valeur ajoutée brute. La structure des branches dif-

fère à cet égard légèrement de celle du Rhin supérieur, car cette branche ne fait pas partie de celles qui ont globalement le plus de poids dans l'espace du Rhin supérieur. Outre la construction de véhicules et la construction mécanique, la métallurgie est également importante pour l'Alsace.

Dans le Palatinat du Sud, 37,3 % de la valeur ajoutée brute provient du secteur secondaire, soit légèrement plus que la moyenne du Rhin supérieur. Comme l'indique le tableau, la contribution du bâtiment (3,2 %) et de l'industrie de transformation (32,2 %) est respectivement inférieure et supérieure à la moyenne du Rhin supérieur. La branche la plus importante de l'industrie de transformation est incontestablement la construction de véhicules qui produit 17,9 % de la valeur ajoutée. Ces chiffres reflètent notamment le poids économique de l'usine Mercedes-Benz de la Daimler AG à Wörth. Du fait de sa spécialisation dans la construction de véhicules, le Palatinat du Sud est la région du Rhin supérieur où l'industrie est la plus fortement représentée. Pour ce qui est des autres branches, outre l'électrotechnique/électronique, la métallurgie occupe également une place significative, 3,7 % de la valeur ajoutée du Palatinat du Sud provenant de cette branche.



Photo : Daimler AG

Usine Mercedes-Benz à Wörth

En 2006, 35,9 % de la valeur ajoutée dans le Bade était produite dans le secteur secondaire. Le tableau indique que l'électrotechnique/électronique est la branche la plus importante de l'industrie de transformation puisqu'elle contribue à hauteur de 5,5 % à la valeur ajoutée brute badoise. BLANCO, le spécialiste des cuisines et du mobilier fonctionnel, sis à Oberderdingen, occupe ainsi une position de premier plan dans ce domaine. La structure des branches correspond pour le reste tout à fait à celle du Rhin supérieur dans son ensemble, à savoir un paysage industriel dominé par la construction mécanique, la construction de véhicules, ainsi que l'industrie chimique et pharmaceutique. La construction mécanique revêt pour le Bade une importance toute particulière. Etabli à Bruchsal, SEW-EURODRIVE, le plus grand fabricant mondial de moteurs à engrenage, est un leader réputé sur le marché international. Dans le domaine de la construction de véhicules, nous avons déjà cité l'usine Mercedes-Benz de la Daimler AG à Rastatt. Il n'est donc guère étonnant que la région technologique de Karlsruhe constitue un véritable centre d'attraction pour la région badoise.

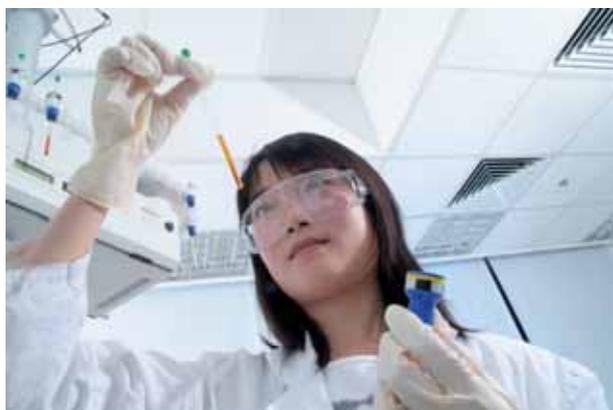


Photo: Roche

© 1996-2008 F. Hoffmann-La Roche Ltd

La Suisse du Nord-Ouest faisait état en 2006 d'une valeur ajoutée de 39,4 % provenant du secteur secondaire, ce qui constitue le pourcentage le plus important des quatre régions du Rhin supérieur. Au vu du tableau ci-dessus, on constate que le bâtiment et l'industrie de transformation occupent une place globalement supérieure à la moyenne du Rhin supérieur. La branche la plus importante de l'industrie de transformation est de loin l'industrie chimique et pharmaceutique. Elle contribue en effet à raison de 13 % à la valeur ajoutée de la région. Dans la

Suisse du Nord-Ouest, l'industrie chimique et pharmaceutique est traditionnellement une branche de premier plan. Des groupes tels que Roche et Novartis sont réputés dans le monde entier. Suite à diverses restructurations, on a vu apparaître des noms tels que Syngenta, Ciba Spécialités Chimiques, Clariant, la société néerlandaise DSM, de même qu'un grand nombre d'entreprises en

plein développement, initialement issues de scissions partielles de sociétés multinationales (par exemple Actelion ou Basilea Pharmaceutica). Il convient également de citer l'électrotechnique/électronique, la construction mécanique et la métallurgie, autant de branches qui jouent un rôle substantiel pour la région, tout comme dans le Palatinat du Sud. Avec 0,2 %, la construction de véhicules qui occupe une position significative dans le Rhin supérieur n'est en revanche guère représentée dans la Suisse du Nord-Ouest.

Le secteur tertiaire (services) du Rhin supérieur contribue très fortement (63,6 %) à la valeur ajoutée brute. La branche « Immobilier, location, informatique, etc.¹ » qui représente 19,9 % de la valeur ajoutée est la plus importante. Le commerce (automobile, commerce en gros et de détail) qui contribue à la valeur ajoutée à hauteur de 11,2 %, les banques et assurances (5,2 %), de même que les transports (3,4 %) sont autant de branches de premier plan. Les 11,2 % du commerce correspondent à la proportion usuelle de cette branche.

L'importance du secteur financier est essentiellement liée aux banques et sociétés d'assurances bâloises. La Suisse du Nord-Ouest, notamment la ville de Bâle, est depuis toujours un haut lieu des services financiers, avec en tête l'établissement UBS dont l'un des deux sièges est sis à Bâle. La région compte également des succursales du Credit Suisse, ainsi que diverses petites et moyennes banques. Dans le domaine des assurances, les sociétés les plus réputées sont la Bâloise et Helvetia Patria. Ces dernières années, la place financière de Bâle a toutefois perdu du terrain en faveur de Zurich. Dans le domaine des transports, DHL et Panalpina sont les deux sociétés

mondiales les plus réputées établies dans cette région. Les services publics, l'administration publique et l'assurance sociale, l'enseignement, ainsi que la santé et l'action sociale représentent une part significative (total 19,5 %) de la valeur ajoutée brute du Rhin supérieur. Ces proportions sont cependant sensiblement similaires dans toutes les régions et correspondent globalement aux valeurs moyennes internationales, d'où leur moindre intérêt dans le cadre d'une analyse des différentes branches.



Photo : Standort-Marketing Basel

Siège UBS à Bâle

Une comparaison entre les secteurs tertiaires des régions du Rhin supérieur montre que la part de valeur ajoutée brute présentée par l'Alsace est particulièrement importante. En Alsace, le secteur tertiaire contribue à la valeur ajoutée brute à raison de 70,6 %, alors que les autres régions affichent un niveau similaire d'environ 60 %. Cette particularité de la région alsacienne est avant tout liée à l'importance du conglomérat de branches « Autres services ». Dans la branche « Immobilier, location, informatique, etc. », l'Alsace fait état d'un pourcentage (25,2 %) qui dépasse très nettement celui des autres régions du Rhin supérieur. La structure des branches dans le secteur tertiaire est analogue dans les quatre régions : la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » contribue le plus fortement à la valeur ajoutée, suivie du commerce, des transports et des services financiers. Dans la branche « Immobilier, location, informatique, etc. », la Suisse du Nord-Ouest affiche un pourcentage inférieur à la moyenne du Rhin supérieur, alors que l'Alsace, tel que précédemment évoqué, dépasse cette moyenne. Concernant le commerce, sa contribution à la valeur ajoutée est globalement similaire dans toutes les régions. Il en est de même pour les services financiers, à l'exception de la Suisse du Nord-Ouest où cette branche affiche une proportion (7,1 %) nettement supérieure à celle des autres régions. L'Alsace se distingue par l'hôtellerie et la restaura-

¹ Agences immobilières comprises.

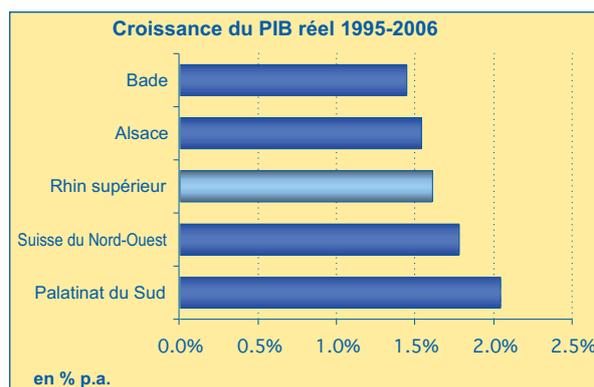


Photo : Jean Isenmann

ration (2,5 %). Strasbourg, « Capitale de l'Europe démocratique », siège du Conseil de l'Europe et du Parlement européen, est une ville où se tiennent de nombreux congrès, des conférences et des assemblées, ce qui explique en grande partie la proportion relativement élevée de l'hôtellerie et de la restauration en termes de valeur ajoutée. Les transports et les services financiers sont également des secteurs non négligeables, avec notamment les banques CIAL et SOGENAL, toutes deux originaires d'Alsace-Lorraine. Dans le Bade, les stations thermales, de cure et de rééducation jouent un rôle important. Baden-Baden, Badenweiler, Bad Krozingen etc. sont autant de stations thermales dont la réputation dépasse les frontières régionales et dont certaines datent de l'époque romaine, comme c'est par exemple le cas des célèbres thermes de Caracalla à Baden-Baden.

2.1.2 Evolution du produit intérieur brut et de la valeur ajoutée brute

Après l'analyse du niveau de produit intérieur brut 2006 qui reflète la performance économique actuelle du Rhin supérieur, cette partie porte sur la croissance du PIB entre 1995 et 2006. Pour éviter les distorsions dues à des changements de prix, on utilise à cet égard le PIB réel, c'est-à-dire corrigé de l'influence des prix. Dans le Rhin supérieur, de 1995 à 2006, le PIB réel a augmenté en moyenne de 1,6 % par an. Cela signifie que durant cette période, la production réelle de biens et de services (déduction faite des prestations préalables) a augmenté chaque année de 1,6 %. Le Palatinat du Sud a affiché le taux le plus élevé, avec une croissance réelle du PIB de 2,0 % par an, alors que le Bade a fait état d'une croissance tendancielle de 1,4 %, ce qui est inférieur à la moyenne du Rhin supérieur. De 1995 à 2006, dans la Suisse du Nord-Ouest, le taux de croissance annuelle moyen du PIB réel était de 1,8 %, la région devançant ainsi l'Alsace qui n'affichait que 1,5 %.



Note : en EUR, aux prix et taux de change de 2000
Source : BAK Basel Economics



Photo : Daimler AG

Il convient à cet égard d'examiner également l'évolution de la valeur ajoutée réelle dans les différentes branches. Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée dans le Rhin supérieur a augmenté de 1,5 % par an (voir tableau ci-après). Seule l'industrie de transformation a connu une croissance significative, la construction de véhicule affichant quant à elle la croissance tendancielle la plus élevée (4,5 % par an), suivie de l'électrotechnique/électronique (4,2 %). L'industrie chimique et pharmaceutique se classe en troisième

position avec 2,5 % et la construction mécanique en quatrième position avec 2,4 % par an. Il s'agit très précisément des quatre branches les plus importantes en termes de valeur ajoutée brute dans le Rhin supérieur. Pour ce qui est de la construction de véhicules, c'est le Bade qui présente le taux de croissance le plus élevé (8,6 %). La valeur ajoutée a également augmenté de manière significative dans le Palatinat du Sud (en moyenne 2,7 % par an). Le fort taux de croissance de la branche de l'électrotechnique/électronique est dû à une évolution dynamique dans l'ensemble des régions du Rhin supérieur, les deux régions allemandes, Palatinat du Sud et Bade, ayant également enregistré leurs taux de croissance (8,5 et 6,0 %) les plus marquants dans ce secteur. Les industries extractives et le textile ont subi des reculs en termes de valeur ajoutée. Dans les industries extractives, la valeur ajoutée a diminué de 6,4 % en moyenne par an, les régions particulièrement touchées étant à nouveau le Palatinat du Sud et le Bade. Dans l'industrie du textile, la valeur ajoutée réelle a reculé de 2,9 %, notamment en Suisse du Nord-Ouest (en moyenne 7,7 % par an).

		Croissance tendancielle annuelle 1995-2006 en termes réels du PIB ou des valeurs ajoutées ¹				
NOGA/ NACE	Branches	Alsace	Palatinat du Sud	Bade	Suisse du Nord- Ouest	Rhin supérieur
GW	Ensemble de l'économie (PIB)	1,5%	2,0%	1,4%	1,8%	1,6%
0105	Secteur primaire	1,3%	1,5%	3,5%	-0,5%	1,3%
1045	Secteur secondaire	1,3%	1,7%	0,9%	2,2%	1,5%
1014	Industries extractives	-5,5%	-11,3%	-9,1%	-3,3%	-6,4%
1537	Industrie de transformation	1,8%	1,6%	1,3%	3,0%	2,0%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	1,2%	-4,5%	-1,2%	-0,4%	-0,1%
1719	Textile, habillement	-2,0%	-4,6%	-1,5%	-7,7%	-2,9%
20	Travail du bois	4,4%	2,3%	-2,0%	0,0%	-0,1%
2122	Papier, carton, presse, édition	-1,3%	-3,1%	-0,1%	-0,3%	-0,4%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	2,2%	-21,9%	-5,5%	8,1%	2,5%
25	Articles en caoutchouc et matières plastiques	5,1%	-1,0%	2,5%	-0,4%	2,3%
26	Verre, céramique, béton, ciment, etc.	-4,1%	-2,7%	-1,2%	-2,2%	-2,2%
2728	Métallurgie, travail des métaux	2,6%	4,8%	3,6%	-0,5%	1,9%
29	Construction mécanique	4,1%	1,4%	3,3%	0,0%	2,4%
3033	Electrotechnique, électronique	3,7%	8,5%	6,0%	2,5%	4,2%
3435	Construction de véhicules	0,7%	2,7%	8,6%	-2,9%	4,5%
3637	Autres industries de transformation	1,5%	-3,1%	-1,9%	0,0%	-0,6%
4041	Production d'énergie et d'eau	1,9%	8,5%	1,7%	-0,7%	0,6%
45	Bâtiment	-0,4%	1,0%	-1,1%	-0,5%	-0,6%
5095	Secteur tertiaire	1,7%	2,3%	1,7%	1,6%	1,7%
5052	Commerce	2,2%	2,6%	2,8%	0,8%	1,9%
55	Hôtellerie et restauration	0,5%	0,2%	0,7%	-1,1%	0,0%
6063	Transports	2,0%	4,8%	2,9%	2,0%	2,3%
64	Postes et télécommunications	6,4%	4,1%	5,7%	9,6%	7,4%
6567	Banques, assurances	3,1%	3,8%	-0,4%	3,3%	2,3%
7095	Autres services	1,3%	2,0%	1,4%	1,1%	1,3%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	2,3%	2,6%	1,1%	0,8%	1,4%
75	Administration publique, assurance sociale	0,0%	1,0%	0,6%	1,2%	0,7%
80	Enseignement	-0,4%	0,7%	2,2%	-1,3%	0,9%
85	Santé et action sociale	-0,1%	3,5%	3,4%	2,3%	2,2%
9093	Autres services collectifs et personnels	3,9%	-0,1%	0,3%	-0,5%	0,6%
95	Services domestiques	4,9%	-0,1%	0,3%	0,3%	1,7%

¹en EUR, aux prix et taux de change de 2000
Source : BAK Basel Economics

En Alsace, la valeur ajoutée dans le secteur secondaire a augmenté de 1,3 % par an, soit un taux inférieur à celui de la moyenne du Rhin supérieur. Le taux de croissance le plus élevé dans l'industrie de transformation a été réalisé par la branche « Articles en caoutchouc et matières plastiques », laquelle a enregistré, en comparaison des autres régions, une croissance exceptionnellement élevée de 5,1 %. Outre la construction mécanique et l'électrotechnique/électronique, le travail du bois a lui aussi fortement évolué à la hausse en termes de valeur ajoutée (4,4 %). La construction de véhicules, branche de premier plan, n'a affiché qu'une croissance très modérée de 0,7 %, laquelle résulte d'une délocalisation partielle de cette industrie vers l'Europe de l'Est.

De 1995 à 2006, dans le secteur secondaire, le Palatinat du Sud a enregistré une croissance moyenne de la valeur ajoutée brute réelle de 1,7 % par an, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne du Rhin supérieur. La construction de véhicules a certes dépassé la moyenne du Rhin supérieur en affichant un taux de croissance de 2,7 %, mais la palme du dynamisme revient à l'électrotechnique/électronique (8,5 % de croissance par an). Le très net recul de l'industrie chimique et pharmaceutique (-21,9 %) semble à première vue considérable, mais il y a lieu de préciser que cette branche n'occupe qu'une position très secondaire dans le Palatinat du Sud (faible contribution à la valeur ajoutée brute).

Dans le Bade, entre 1995 et 2006, la valeur ajoutée brute réelle dans le secteur secondaire a augmenté en moyenne de 0,9 % par an. Il s'agit de la plus faible croissance dans ce secteur par rapport aux autres régions du Rhin supérieur. L'industrie de transformation a quant à elle enregistré une croissance de 1,3 %. Les spécialités déjà mentionnées de cette industrie sont également les branches qui ont connu une évolution supérieure à la moyenne, en particulier la construction mécanique, avec 8,6 % de croissance annuelle.

Au cours de la période sous revue, la Suisse du Nord-Ouest a enregistré une croissance moyenne de 2,2 % par an dans le secteur secondaire, se classant en tête de peloton de toutes les régions

du Rhin supérieur. Cette croissance s'est traduite par une augmentation de 3,0 % dans l'industrie de transformation, le record de croissance tendancielle du secteur industriel ayant été battu par l'industrie chimique et pharmaceutique (8,1 %). Cette dernière revêt de ce fait une importance déterminante pour la Suisse du Nord-Ouest, non seulement en termes de taille (mesurée au regard de sa contribution à la valeur ajoutée), mais également en terme de dynamique.



Photo : Roche

© 1996-2008 F. Hoffmann-La Roche Ltd

Dans le secteur tertiaire, entre 1995 et 2006, l'espace du Rhin supérieur a fait état d'une croissance moyenne de la valeur ajoutée de 1,7 % par an. La croissance du secteur tertiaire a donc légèrement devancé celle du secteur secondaire. Les postes et télécommunications, les transports et le secteur financier sont à cet égard les trois vedettes du secteur tertiaire. Les constats relatifs aux différentes régions du Rhin supérieur sont également valables dans le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest. En Alsace, la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » a en outre enregistré une croissance de 2,3 %, soit un taux élevé pour la région. Le Bade se distingue par un taux de croissance élevé dans le commerce, son secteur financier ayant par contre évolué à la baisse. Dans l'hôtellerie et la restauration, la valeur ajoutée brute de la Suisse du Nord-Ouest a reculé (-1,1 %) du fait des prix très élevés qui y sont pratiqués, les régions voisines de Bade et d'Alsace étant particulièrement attrayantes dans ce domaine.

La stratégie de Lisbonne prévoit une croissance du PIB de l'UE de 3 % par an à compter de l'année 2010. De 1995 à 2000, c'est-à-dire avant la fixation des objectifs de la stratégie de Lisbonne, l'espace du Rhin supérieur a enregistré une croissance moyenne de 1,6 % par an. On constate une croissance tendancielle similaire pour la période suivante, à savoir de 2000 à 2006. Dans une perspective à court terme, si l'on considère la croissance de 2005 à 2006, on constate en revanche que le Rhin supérieur dépasse l'objectif de la stratégie de Lisbonne. Cette augmentation à court terme du PIB dépend toutefois fortement de la conjoncture. A l'exception de l'Alsace, toutes les régions ont affiché entre 2000 et 2006 une croissance supérieure à celle enregistrée entre 1995 et 2000.

Objectif de la stratégie de Lisbonne :

Croissance annuelle du PIB de 3 %

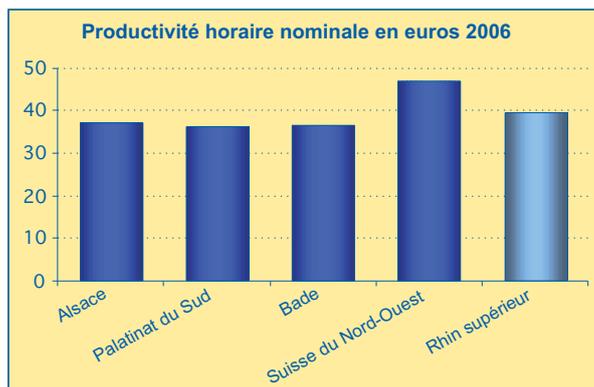
Croissance annuelle moyenne 1995 - 2006

Croissance tendancielle annuelle en termes réels du PIB ou de la valeur ajoutée ¹	1995-2000	2000-2006	2005-2006
Alsace	2,3%	0,9%	1,6%
Palatinat du Sud	1,8%	2,2%	1,0%
Bade	1,4%	1,5%	3,7%
Suisse du Nord-Ouest	1,5%	2,1%	3,8%
Rhin supérieur	1,6%	1,6%	3,2%

¹ en EUR, aux prix et taux de change de 2000
Source : BAK Basel Economics

2.2 Productivité

La productivité d'une zone économique est mesurée par la productivité horaire nominale. On l'obtient en divisant le produit intérieur brut nominal par le total des heures travaillées. La productivité horaire nominale est de ce fait la valeur ajoutée produite dans une région par heure travaillée. En 2006, dans l'espace du Rhin supérieur, la valeur ajoutée par heure travaillée s'élevait à 40 euros. Avec 47 euros par heure travaillée, la Suisse du Nord-Ouest se positionne largement en tête de classement ; elle est de loin la région la plus productive du Rhin supérieur. Dans le Palatinat du Sud, la productivité horaire nominale est de 36 euros en 2006, soit le montant le moins élevé de toutes les régions. L'Alsace affiche une productivité horaire nominale à peine plus élevée que le Bade (37,20 euros contre 36,70 euros).



Note : PIB par heure travaillée aux prix et taux de change courants
Source : BAK Basel Economics



Photo : Regierungspräsidium Freiburg

Si l'on examine la productivité horaire nominale du Rhin supérieur par branches (voir tableau ci-après), on constate que la productivité est généralement supérieure dans le secteur secondaire (41 euros par heure travaillée) que dans le secteur tertiaire (35 euros par heure travaillée). Il en est de même pour chaque région, l'Alsace étant la seule exception à la règle. Les branches les plus productives du Rhin supérieur sont l'industrie chimique et pharmaceutique (94 euros de productivité horaire nominale), la production d'énergie et d'eau (91 euros), ainsi que la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » (64 euros). Le fait que ces deux dernières branches fassent partie des trois branches les plus productives de la région n'a rien de surprenant. Elles présentent en effet une forte densité de capital, d'où un niveau particulièrement élevé de la valeur ajoutée par heure travaillée.

En Alsace, tout comme dans le Rhin supérieur dans son ensemble, la valeur ajoutée par heure travaillée est la plus élevée dans les branches « Immobilier, location, informatique, etc. » (79 euros) et la production d'énergie et d'eau (54 euros). En 2006, le secteur bancaire a également enregistré une forte productivité (57 euros par heure travaillée). En comparaison des autres régions du Rhin supérieur, l'Alsace se distingue par sa faible productivité horaire dans les postes et télécommunications.

Dans le Palatinat du Sud, la production d'énergie et d'eau, de même que la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » font également partie des branches les plus productives. L'industrie chimique et pharmaceutique affiche également une productivité horaire nominale élevée (72 euros par heure travaillée). La construction de véhicules, branche très importante, présente une productivité horaire nominale de 55 euros.

Dans le Bade, la productivité horaire nominale est particulièrement élevée dans la production d'énergie et d'eau, l'industrie chimique et pharmaceutique, les postes et télécommunications. Dans ces branches, la valeur ajoutée par heure travaillée se situe entre 61 et 83 euros.

De même que dans le Bade et le Palatinat du Sud, la production d'énergie et d'eau est également la branche la plus productive de la Suisse du Nord-Ouest, avec une valeur ajoutée de 131 euros par heure travaillée. La productivité horaire nominale est en outre très élevée dans l'industrie chimique et pharmaceutique (près de 123 euros). Dans cette branche, du fait d'une focalisation de la région sur l'activité pharmaceutique, la Suisse du Nord-Ouest devance très largement les autres régions du Rhin supérieur. Elle présente également un bon niveau de productivité horaire (90 euros) dans le secteur financier (banques et assurances).

NOGA/ NACE	Branches	Productivité horaire nominale ¹ 2006					Croissance tendancielle annuelle 1980-2006 de la productivité horaire réelle				
		Alsace	Palatinat du Sud	Bade	Suisse du Nord-Ouest	Rhin supérieur	Alsace	Palatinat du Sud	Bade	Suisse du Nord-Ouest	Rhin supérieur
GW	Ensemble de l'économie	37,2	36,3	36,7	47,0	39,8	2,1%	2,2%	2,1%	1,4%	1,8%
0105	Secteur primaire	35,6	14,3	8,7	12,1	14,4	5,1%	6,6%	5,2%	1,3%	3,7%
1045	Secteur secondaire	30,5	39,7	38,7	53,8	41,2	3,2%	2,8%	2,4%	2,8%	2,7%
1014	Industries extractives	29,9	14,4	7,1	41,4	24,4	-1,4%	0,2%	-	0,2%	-2,1%
1537	Industrie de transformation	30,9	43,5	40,7	58,7	43,7	3,8%	2,9%	2,8%	3,0%	3,2%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	33,3	32,5	20,1	50,6	31,5	1,9%	1,8%	0,3%	0,7%	1,3%
1719	Textile, habillement	31,5	20,1	25,3	24,4	27,4	4,8%	3,1%	3,2%	1,2%	3,4%
20	Travail du bois	17,4	28,9	20,9	32,4	24,5	5,1%	2,4%	1,0%	1,3%	1,9%
2122	Papier, carton, presse, édition	31,1	38,1	33,2	40,5	35,2	2,8%	1,2%	1,6%	1,9%	2,0%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	44,2	72,2	69,1	122,5	94,5	2,9%	3,8%	2,5%	6,0%	4,6%
25	Articles en caoutchouc et matières plastique	44,6	47,5	36,8	41,6	40,0	9,4%	3,8%	3,7%	-0,6%	3,1%
26	Verre, céramique, béton, ciment, etc.	25,6	42,4	31,5	43,6	33,0	-1,1%	2,8%	1,8%	-0,4%	0,4%
2728	Métallurgie, travail des métaux	33,1	45,5	33,1	37,4	34,8	4,2%	3,4%	2,6%	0,8%	2,2%
29	Construction mécanique	31,6	47,0	46,1	40,8	41,3	4,6%	2,2%	2,6%	1,5%	2,9%
3033	Electrotechnique, électronique	21,5	26,2	45,4	48,6	42,2	4,8%	3,1%	4,7%	2,7%	3,7%
3435	Construction de véhicules	30,1	54,6	56,1	31,8	46,5	5,3%	2,9%	2,7%	-1,1%	3,5%
3637	Autres industries de transformation	21,4	29,8	31,2	34,2	28,5	4,7%	1,0%	1,0%	0,5%	1,7%
4041	Production d'énergie et d'eau	54,5	108,6	83,2	131,2	91,4	0,4%	5,9%	2,3%	0,6%	1,2%
45	Bâtiment	27,2	17,9	25,0	30,5	27,3	1,2%	0,8%	0,6%	1,8%	1,1%
5095	Secteur tertiaire	34,3	30,1	31,4	41,3	34,9	1,4%	1,4%	1,7%	0,1%	1,1%
5052	Commerce	24,8	21,1	25,1	35,5	27,8	3,4%	2,1%	2,5%	1,0%	1,9%
55	Hôtellerie et restauration	19,3	9,7	11,0	18,9	14,9	-1,2%	-1,1%	-0,8%	-0,2%	-0,8%
6063	Transports	26,2	21,5	23,5	32,8	27,6	2,7%	3,1%	3,4%	-0,1%	1,7%
64	Postes et télécommunications	24,2	52,2	61,3	69,3	51,7	6,1%	5,9%	6,5%	4,9%	5,9%
6567	Banques, assurances	56,5	47,0	47,0	89,2	63,6	3,3%	2,1%	1,7%	2,6%	2,7%
7095	Autres services	39,6	35,2	34,8	41,4	37,9	0,6%	0,9%	1,1%	-1,6%	0,2%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	79,1	80,3	60,0	55,4	63,8	0,1%	-0,6%	-0,4%	-2,6%	-0,9%
7585	Secteur public	26,1	21,5	24,8	36,6	27,9	0,4%	0,8%	1,0%	-1,1%	0,3%
9093	Autres services collectifs et personnels	21,1	24,3	29,0	21,5	25,0	0,7%	-1,1%	0,6%	-2,3%	-0,3%
95	Services domestiques	15,6	6,4	8,4	28,7	12,4	-1,5%	0,8%	0,5%	-4,0%	0,3%

¹ en EUR, aux prix et taux de change courants
Source : BAK Basel Economics

Suite à cette analyse du niveau actuel de productivité dans les régions du Rhin supérieur et leurs branches d'activité, la partie ci-après porte sur l'évolution de la productivité au cours des années (de 1980 à 2006). Pour éviter toute distorsion liée à des changements de prix, on a recours à la productivité horaire réelle. Cette productivité est corrigée de l'influence des prix et s'obtient en divisant la valeur ajoutée brute réelle par le total des heures travaillées. Une augmentation de la productivité horaire réelle peut être due à une augmentation de la valeur ajoutée brute réelle ou à une diminution du total des heures travaillées (baisse du nombre de personnes actives occupées ou du temps de travail moyen), ou encore résulter d'une combinaison de ces deux effets.

Entre 1980 et 2006, la productivité horaire réelle dans le Rhin supérieur a augmenté en moyenne de 1,8 % par an. Durant cette même période, les différentes régions du Rhin supérieur ont enregistré une croissance tendancielle de 2,1 ou 2,2 %, à l'exception de la Suisse du Nord-Ouest (1,4 %). Le total des heures travaillées dans le Rhin supérieur est passé de 4,1 milliards en 1980 à 4,3 milliards d'heures travaillées en 2006, soit un niveau sensiblement constant sur l'ensemble de la période sous revue. La croissance de la productivité horaire réelle enregistrée dans le Rhin supérieur est donc essentiellement due à la croissance de la valeur ajoutée brute réelle et non pas à un recul du total des heures travaillées. La valeur ajoutée brute réelle a augmenté en moyenne de 2,0 % par an entre 1980 et 2006.

Avec une croissance tendancielle de 2,7 %, le secteur secondaire du Rhin supérieur a davantage progressé en termes de productivité que le secteur tertiaire (1,1 %). Le total des heures travaillées dans le secteur secondaire est passé de 1,7 milliard en 1980 à 1,3 milliard d'heures travaillées en 2006. Le total des heures travaillées dans le secteur secondaire a donc fortement reculé, à savoir en moyenne de 1,1 % par an. Sur cette même période et en dépit de ce recul, la valeur ajoutée brute réelle a néanmoins



Photo : Jean Isemann

enregistré une croissance tendancielle positive de 1,7 %, le facteur de production travail ayant été en partie remplacé par du capital, d'où une forte augmentation de la productivité dans le secteur secondaire. Dans le secteur tertiaire, le total d'heures travaillées a évolué en sens inverse, en augmentant, entre 1980 et 2006 de 1,1 % en moyenne par an. Le facteur de production travail a été développé. La valeur ajoutée brute réelle a augmenté de 2,2 % par an. La croissance positive de la productivité horaire réelle résulte d'une augmentation de la valeur ajoutée brute réelle supérieure à celle du total des heures travaillées. Les progrès réalisés par les différentes régions du Rhin supérieur en termes de productivité sont examinés ci-après.

L'Alsace affiche une croissance tendancielle de la productivité horaire réelle de 2,1 % par an. Les principaux progrès en termes de productivité ont été réalisés dans la branche des articles en caoutchouc et matières plastiques, les postes et télécommunications et la construction de véhicules. Concernant le conglomerat des « Autres services », les progrès se sont avérés relativement modérés. Le total des heures travaillées a régressé d'en moyenne 0,2 % par an à compter de 1980 pour s'établir à 1,1 milliard d'heures travaillées en 2006. Le nombre de personnes actives occupées ayant en parallèle augmenté, ce recul du total des heures travaillées reflète la réduction du temps de travail par personne active occupée décidée en France dans les années 90. Entre 1980 et 2006, la valeur ajoutée brute réelle a augmenté de 2,0 % par an.

Dans le Palatinat du Sud, de 1980 à 2006, la valeur ajoutée réelle par heure travaillée a augmenté en moyenne de 2,2 % par an, ce qui représente la plus forte progression en termes de productivité de toutes les régions du Rhin supérieur. La productivité horaire a particulièrement évolué à la hausse dans les postes et télécommunications, la production d'énergie et d'eau, de même que dans l'industrie chimique et pharmaceutique. La construction de véhicules a enregistré une augmentation de productivité de 2,9 % par an. Sur la période 1980-2006, le Palatinat du Sud a enregistré un recul du total des heures travaillées de 0,2 % en moyenne pour s'établir à 153 millions d'heures, la valeur ajoutée brute réelle ayant quant à elle augmenté de 2,0 % par an.

Dans le Bade, entre 1980 et 2006, la productivité horaire réelle a affiché une croissance tendancielle de 2,1 %. La progression la plus importante a été réalisée dans les postes et télécommunications, l'électrotechnique/électronique, ainsi que dans la branche des articles en caoutchouc et matières plastiques. Toutes les branches du conglomerat des « Autres services » ont enregistré des taux d'augmentation inférieurs à la moyenne. Le total des heures travaillées dans le Bade est passé de 1,7 milliard en 1980 à 1,8 milliard d'heures en 2006, ce qui représente une progression moyenne de 0,2 % par an. La valeur ajoutée brute réelle a en revanche augmenté de 2,3 %.

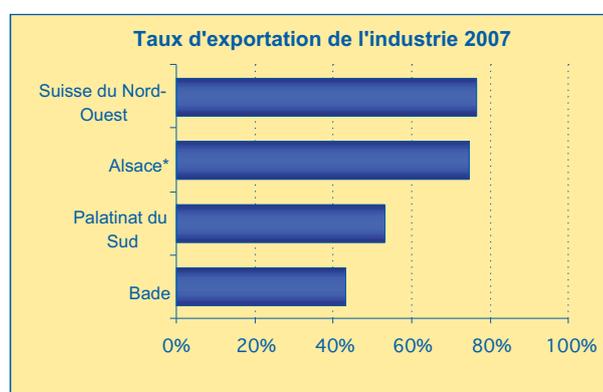
Dans la Suisse du Nord-Ouest, la valeur ajoutée réelle par heure travaillée a enregistré une augmentation moyenne de 1,4 % par an, soit le taux de croissance le plus bas de toutes les régions du Rhin supérieur. Avec une croissance moyenne de 6,0 % par an, l'industrie chimique et pharmaceutique a connu une progression particulièrement importante de sa productivité. Les postes et télécommu-

nications, de même que la branche de l'électrotechnique/électronique ont également enregistré une augmentation comparativement élevée de leur productivité. Le nombre d'heures travaillées dans la Suisse du Nord-Ouest est passée de 1,1 milliard en 1980 à 1,2 milliard en 2006, soit une croissance tendancielle de 0,3 %, la valeur ajoutée brute réelle ayant quant à elle augmenté de 1,6 % par an.

2.3 Commerce extérieur

2.3.1 Interdépendance économique transfrontalière

Le commerce extérieur est un moteur de l'économie du Rhin supérieur. Aux fins d'analyse empirique du commerce extérieur, l'échange transfrontaliers de marchandises est d'abord présenté à partir du taux d'exportation de l'industrie². Ce taux est très représentatif du degré d'ouverture d'un pays. Le taux d'exportation de l'industrie s'obtient en divisant les exportations de l'industrie par la valeur brute de production de ces branches. Selon les estimations de BAK Basel Economics, en



* 2006

Source : Directions des douanes, offices statistiques, BAK Basel Economics

2006, le taux d'exportation de l'Alsace était de 79,2 %. En 2007, le Palatinat du Sud affichait un taux d'exportation de 52,9 %. Cela signifie que 53 % des chiffres d'affaires générés par les entreprises industrielles ont été réalisés à l'étranger. Les entreprises de l'industrie de transformation, industries extractives comprises, ont réalisé un chiffre d'affaires total de 10,8 milliards d'euros, dont 5,7 milliards à l'étranger. Les entreprises industrielles badoises n'ont par contre réalisé que 43,1 % de leurs chiffres d'affaires à l'étranger, ce qui représente 24,0 milliards d'euros sur un chiffre d'affaires total de 55,7 milliards d'euros. Concernant le taux

d'exportation comparativement faible des régions allemandes, il y a lieu de préciser que le marché intérieur allemand est nettement plus vaste que par exemple le marché intérieur suisse, d'où un taux d'exportation moins élevé. En 2007, l'industrie de la Suisse du Nord-Ouest affichait un taux d'exportation de l'industrie de 85,8 %, soit le taux le plus élevé du Rhin supérieur, lequel est essentiellement à mettre au profit de l'industrie chimique et pharmaceutique.

2.3.2 Importations et exportations de marchandises

En matière de commerce extérieur du Rhin supérieur, les différentes régions sont fortement liées les unes aux autres. Les seules données d'exportation disponibles pour les régions du Rhin supérieur portent toutefois uniquement sur les pays destinataires et non sur les régions destinataires, d'où l'impossibilité d'analyser de manière précise les liens qui existent entre ces territoires dans le domaine du commerce extérieur. L'analyse ci-après est axée sur les exportations et importations de marchandises (prestations préalables comprises) en termes de valeur. Vu qu'il est extrêmement difficile de quantifier le commerce transfrontalier des services et qu'il n'existe aucune donnée fiable pour les régions analysées, cet aspect du commerce extérieur n'a pas été pris en compte.



Note : Répartition des exportations par pays
Source : Direction des douanes Alsace

² Industrie de transformation, industries extractives : NOGA C et D.

En 2007, l'Alsace a exporté des marchandises pour une valeur de 28,1 milliards d'euros, dont 75,7 % à destination à l'UE-27. 28,5 % de ces produits ont été exportés vers l'Allemagne, ce pays étant de loin le principal partenaire commercial de l'Alsace. Les Pays-Bas (8,9 %) se classent en deuxième position, devant l'Italie (7,8 %). Le Royaume-Uni occupe la quatrième place, destinataire en 2007 de 7,4 % des exportations alsaciennes. La Suisse est également un partenaire commercial important de l'Alsace (6 % des exportations).

Les principales marchandises exportées par l'Alsace en 2007 provenaient de la branche des « Machines, appareils, produits électroniques », 23,4 % des biens exportés appartenant à cette catégorie. 22,0 % des exportations alsaciennes concernaient des produits chimiques et pharmaceutiques pour une valeur de 6,2 milliards d'euros. En 2007, les véhicules se sont classés en troisième position (16,8 %) des exportations, alors qu'ils étaient encore les produits alsaciens les plus exportés en 2003. Ce recul est notamment dû aux récentes restructurations de l'industrie automobile alsacienne. Face à une concurrence internationale de plus en plus acharnée en matière de réduction des coûts, les fabricants de la région ont délocalisé leur production vers des pays dotés de structures plus avantageuses en termes de coûts. L'industrie automobile alsacienne a ainsi non seulement perdu des emplois, mais les exportations de la branche ont par ailleurs nettement évolué à la baisse.

Exportations Alsace par produits 2007

	Exportations de marchandises en K€	Part du total des exports
Machines, appareils, produits électroniques	6.569.482	23,4%
Produits des industries chimique et pharmaceutique	6.186.003	22,0%
Véhicules	4.716.445	16,8%
Produits issus de la métallurgie et du travail des métaux	2.257.544	8,0%
Instruments de précision, montres et bijouterie	2.158.818	7,7%
Produits de l'industrie agro-alimentaire	2.106.258	7,5%
Autres	4.106.021	14,6%
Total	28.100.571	100,0%

Note : Répartition des exportations
Source : Direction des douanes Alsace

En 2007, l'Alsace a importé des marchandises pour une valeur de 27,4 milliards, les importations étant légèrement inférieures aux exportations. Tout comme au niveau des exportations, les principaux échanges commerciaux ont lieu avec l'Allemagne, 33,1 % des importations alsaciennes provenant d'Allemagne. La Suisse est également un partenaire important dans ce domaine (11,9 %), suivie des Etats-Unis (8,3 %) et de l'Italie (5,9 %). Les principales marchandises importées en 2007 sont les produits chimiques et pharmaceutiques (22,1 % des importations). 20,6 % des importations font partie de la catégorie « Machines, appareils et produits électroniques », 13,6 % sont des véhicules.

Les deux principaux partenaires commerciaux de l'Alsace en tant que région du Rhin supérieur sont l'Allemagne et la Suisse, tant au niveau des exportations que des importations. On constate par ailleurs que les exportations alsaciennes sont globalement supérieures aux importations, sauf dans le cadre de son commerce extérieur avec l'Allemagne et la Suisse. Les importations en provenance de ces deux pays dépassent respectivement le nombre des exportations.

Les données disponibles pour le Palatinat du Sud ne permettent pas de procéder à une analyse aussi détaillée que pour l'Alsace. On ne dispose en effet que des chiffres d'affaires réalisés à l'étranger par l'industrie³ et non pas de tous les chiffres en matière d'exportation. En 2007, les

³ Chiffres d'affaires réalisés à l'étranger par les entreprises de l'industrie de transformation, industries extractives comprises (avec en général plus de 50 employés).

entreprises industrielles ont réalisé à l'étranger des chiffres d'affaires (exportations) à hauteur de 5,7 milliards d'euros.

Pour le Bade, les seules données disponibles concernent les exportations de l'industrie. En 2007, les entreprises badoises ont réalisé à l'étranger des chiffres d'affaires (exportations) à hauteur de 24,0 milliards d'euros.

En 2007, la Suisse du Nord-Ouest a exporté des marchandises pour une valeur de 42,5 milliards d'euros (69,8 milliards de CHF), dont 62,1 % à destination de l'UE-27, soit plus de 10 % de moins que l'Alsace (75,5 %). De même que pour l'Alsace, l'Allemagne est la principale destinataire des produits de la Suisse du Nord-Ouest. En 2007, 20,4 % des produits ont été exportés vers l'Allemagne. Le deuxième pays de destination des exportations sont les Etats-Unis (8,7 %), suivis de la France (8,5 %) et de l'Italie (7,6 %).



Note : Répartition des exportations
Source : Direction générale des douanes

La Suisse du Nord-Ouest a principalement exporté des produits chimiques et pharmaceutiques, pour une valeur de 28,2 milliards d'euros (46,4 milliards de CHF), soit 66,4 % du total des exportations en 2007. En termes de valeur ajoutée nominale, l'industrie chimique et pharmaceutique est incontestablement la branche la plus importante pour la Suisse du Nord-Ouest. L'Allemagne est le premier pays destinataire des produits chimiques et pharmaceutiques (15,8 % des produits en 2007). De grandes quantités sont toutefois également livrées aux Etats-Unis (9,3 %), à la France (8,6 %) et à l'Italie (8,4 %). En parallèle à ces exportations de produits chimiques et pharmaceutiques, la Suisse du Nord-Ouest exporte un grand nombre de marchandises de la catégorie « Machines, appareils, produits électroniques », soit pour une valeur de 6,6 milliards d'euros (10,9 milliards de CHF) en 2007, ce qui représente 15,6 % du total des exportations. La principale destinataire de ces produits est à nouveau l'Allemagne (26,3 % en 2007), suivie des Etats-Unis et de la France avec respectivement 7,4 et 5,2 %.

Exportations Suisse du Nord-Ouest par produits 2007

	Exportations de marchandises en K€	Part du total des exports
Produits des industries chimique et pharmaceutique	28.228.405	66,4%
Machines, appareils, produits électroniques	6.628.919	15,6%
Instruments de précision, montres et bijouterie	2.209.868	5,2%
Produits issus de la métallurgie et du travail des métaux	2.011.216	4,7%
Produits de l'industrie agro-alimentaire	672.037	1,6%
Véhicules	617.875	1,5%
Autres	2.149.715	5,1%
Total	42.518.035	100,0%

Note : Répartition des exportations
Source : Direction générale des douanes

En 2007, la Suisse du Nord-Ouest a importé des marchandises pour une valeur de 36,5 milliards d'euros (60,0 milliards de CHF), soit un montant inférieur à celui des exportations de la région. 84,1 % des produits étaient importés de l'UE-27. La majorité des marchandises (32,9 %) provenait d'Allemagne, suivie de l'Italie (8,2 %) et de la France (7,4 %). La Suisse du Nord-Ouest importe tout particulièrement des produits chimiques et pharmaceutiques (42 %), des produits de la catégorie « Machines, appareils, produits électroniques » (12,5 %), de même que des véhicules (10,2 %). Les

produits chimiques et pharmaceutiques proviennent essentiellement d'Allemagne (23,0 %), du Royaume-Uni (10,6 %) et d'Italie (10,1 %). Les machines, appareils et produits électroniques sont également surtout livrés par l'Allemagne (42,7 %), suivie de l'Italie (7,8 %) et des Pays-Bas (7,5 %).

Les deux grands partenaires commerciaux de la Suisse du Nord-Ouest en tant que région du Rhin supérieur sont l'Allemagne et la France, tant au niveau des exportations que des importations. On constate par ailleurs que les exportations suisses sont nettement supérieures aux importations, également dans le cadre de son commerce extérieur avec la France. Les importations en provenance d'Allemagne dépassent par contre le nombre des exportations. L'industrie chimique et pharmaceutique assure à elle seule un excédent commercial de près de 13 milliards d'euros, ce qui souligne une fois encore le poids de cette industrie pour la Suisse du Nord-Ouest.

Le Rhin supérieur est un espace ouvert sur le monde, avec une économie caractérisée par un fort taux d'exportation et le rôle crucial des principales branches d'exportation pour les régions. Cette situation montre à quel point il importe de poursuivre la suppression des obstacles commerciaux et d'approfondir la coopération transfrontalière, autant de facteurs déterminants pour la prospérité économique de l'espace du Rhin supérieur.

2.4 Entreprises

En 2005, l'espace du Rhin supérieur comptait 284 400 entreprises⁴. Près de 105 700 entreprises se sont implantées dans le Bade et près de 13 700 dans le Palatinat du Sud, la région qui présente la superficie la moins importante. Le nombre d'employés fournit des indications quant à la taille de l'entreprise. En 2005, l'Alsace comptait environ 92 000 établissements⁵, dont 97,7 % d'entreprises employant entre 0 et 49 personnes. Dans cette catégorie, les établissements avec 0 employé incluent également les sociétés qui ne comptent aucun salarié parmi leurs collaborateurs, par exemple les entreprises individuelles. En Alsace, le groupe des petites entreprises comprenait 89 900 établissements. Sur les 2 100 restants, 1200 comptaient entre 50 et 99 employés et 900 établissements comptaient plus de 100 employés.

Les autres régions du Rhin supérieur présentent une situation similaire. Le Palatinat du Sud, le Bade et la Suisse du Nord-Ouest comptent essentiellement de petites entreprises. Dans les quatre régions, la proportion des entreprises de moins de 50 employés est d'environ 98 %. La catégorie des entreprises de moins de 50 employés comprend également les entreprises individuelles, lesquelles représentent en tant que telles une part importante de cette catégorie. La Suisse du Nord-Ouest compte ainsi 34 % d'entreprises individuelles.

Nombre d'entreprises en 2005

	Nombre d'entreprises	Part des entreprises de moins de 50 employés
Alsace*	91.973	97,7%
Palatinat du Sud	13.687	98,7%
Bade	105.734	98,1%
Suisse du Nord-Ouest	72.988	98,3%
Rhin supérieur	284.382	98,1%

* Entreprises

Source : Offices statistiques

⁴ L'entreprise est la plus petite entité juridique indépendante.

⁵ Les seules données disponibles par nombre d'employés pour l'Alsace concernent des établissements et non pas des entreprises comme pour les autres régions. L'Alsace compte près de 89 000 entreprises ; la différence entre le nombre d'établissements et d'entreprises n'est donc pas très importante, ce qui est dû à la structure des entreprises (beaucoup de petites entreprises).

En 2005, le Palatinat du Sud comptait 13 700 entreprises, 98,7 % employant moins de 50 personnes assujetties à l'assurance sociale obligatoire (13 500). 152 entreprises comptaient entre 50 et 249 employés et 27 entreprises employaient plus de 250 personnes assujetties à l'assurance sociale.

105 700 entreprises étaient implantées dans le Bade en 2005. 98,1 % de ces entreprises employaient moins de 50 personnes assujetties à l'assurance sociale (103 700). 1 600 entreprises comptaient entre 20 et 249 employés, 360 entreprises employaient 250 personnes et plus.

En 2005, la Suisse du Nord-Ouest comptait 73 000 entreprises. 98,3 % de ces entreprises employaient moins de 50 personnes assujetties à l'assurance sociale (71 800). 1 000 entreprises comptaient entre 20 et 249 employés, 211 entreprises employaient 250 personnes et plus.

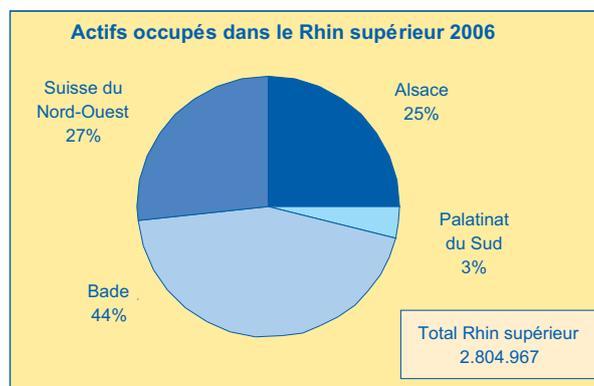
Il convient de préciser qu'en dépit du fait que 97 à 99 % des entreprises dans toutes les régions sont de petites entreprises de moins de 50 employés, la majorité des employés ne travaillent pas dans de petites entreprises. Dans toutes les régions, la part des employés travaillant dans de petites entreprises (<50 employés) est d'environ 40 à 50 %.

3 Analyse du marché de l'emploi

3.1 Emploi

3.1.1 Actifs occupés au lieu de travail

Le Profil régional du Rhin supérieur fait la distinction entre les actifs au lieu de travail et les actifs au lieu de résidence. Les actifs au lieu de travail sont à l'origine de la performance économique de la région, quel que soit leur lieu de résidence (principe territorial). Les actifs au lieu de résidence sont établis dans la région et exercent une activité professionnelle (principe de résidence), quel que soit leur lieu de travail (voir les explications au chapitre 5 « Sources et méthodes »). En 2006, le Rhin supérieur comptait près de 2,8 millions d'actifs occupés (au lieu de travail), dont 1,245 million (44,4 %) dans le Bade, 111 000 (4,0 %) dans le Palatinat du Sud, 703 000 (25,1 %) en Alsace et 746 000 (26,6 %) dans la Suisse du Nord-Ouest. Le Bade se classe donc en première position et le Palatinat du Sud en dernière position en termes de nombre d'actifs occupés.



Note : Parts du total des actifs occupés
Source : BAK Basel Economics

3.1.2 Actifs occupés au lieu de résidence par sexe, âge et statut professionnel

Selon les estimations de BAK Basel Economics, en 2006, le Rhin supérieur comptait 2,8 millions d'actifs occupés (au lieu de résidence). En 2004, l'Alsace comptait près de 807 000 actifs occupés. En 2006, le Palatinat du Sud comptait près de 132 000 actifs occupés. Le Bade dénombrait en 2006 environ 1,178 million d'actifs occupés au lieu de résidence. La Suisse du Nord-Ouest comptait quant à elle 698 000 actifs occupés au lieu de résidence. Les données relatives aux actifs occupés au lieu de résidence peuvent être analysées par sexe, âge et statut professionnel. Les données relatives aux actifs occupés au lieu de travail peuvent en revanche être examinées par branche d'activité (voir point 3.1.4).

Actifs occupés au lieu de résidence en 2006 par sexe en millier

	Actifs occupés total	dont hommes	dont femmes
Alsace*	807	54,5%	45,5%
Palatinat du Sud	132	53,4%	46,6%
Bade	1.178	54,8%	45,2%
Suisse du Nord-Ouest	698	54,9%	45,1%

* 2004
Source : BAK Basel Economics, Offices statistiques

En 2004, 45,5 % des 807 000 actifs occupés au lieu de résidence en Alsace étaient de sexe féminin, ce taux étant de 46,6 % dans le Palatinat du Sud en 2006, soit le taux le plus élevé des quatre régions du Rhin supérieur. Dans le Bade, en 2006, 45,2 % des actifs occupés au lieu de résidence étaient des femmes, soit le taux le moins élevé du Rhin supérieur. Dans toutes les régions du Rhin supérieur, le taux d'actifs occupés de sexe féminin se situe entre 45 et 47 %, ce qui signifie que le nombre d'actifs occupés de sexe masculin est partout supérieur au nombre de femmes, celui-ci ayant toutefois nettement augmenté au cours de ces dernières années.

Si l'on considère les actifs occupés au lieu de résidence par âge, on constate que dans toutes les régions, la plupart des actifs occupés ont entre 35 et 44 ans. Selon la région, 26 à 30 % des actifs font partie de cette tranche d'âge, suivie de la tranche des 45 à moins de 54 ans et des 25 à 34 ans. Les moins de 25 ans et les plus de 50 ans représentent quant à eux respectivement 9 à 14 % et 8 à 16 % des actifs occupés.

Actifs occupés au lieu de résidence en 2006 par tranche d'âge en millier

	Actifs occupés total	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	> 54 ans
Alsace*	807	9%	26%	30%	27%	8%
Palatinat du Sud	132	12%	20%	30%	25%	13%
Bade	1.178	12%	20%	29%	24%	15%
Suisse du Nord-Ouest	698	14%	20%	26%	24%	16%

* 2004

Source : BAK Basel Economics, Offices statistiques

Les quatre régions du Rhin supérieur présentent une structure des actifs occupés par âge sensiblement similaire, tout particulièrement dans le Palatinat du Sud, le Bade et la Suisse du Nord-Ouest. En Alsace, le nombre d'actifs occupés est surtout concentré sur les tranches d'âges moyennes de 25 à 54 ans. Les actifs occupés partent à la retraite plus tôt en Alsace, d'où un nombre d'actifs occupés de plus de 54 ans nettement moins important que dans les autres régions du Rhin supérieur.

Environ 8 % des actifs occupés en Alsace sont des indépendants. Les 92 % restants occupent un emploi salarié. L'Alsace présente le taux d'indépendants le moins élevé. 10 % des actifs occupés dans le Palatinat du Sud et 11 % des actifs occupés dans le Bade sont des indépendants. En 2006, la Suisse du Nord-Ouest affichait le taux d'indépendants le plus élevé (13 %).

Actifs occupés au lieu de résidence en 2006 par statut professionnel en millier

	Actifs occupés total	Part des indépendants	Part des salariés
Alsace*	807	8%	92%
Palatinat du Sud	132	10%	90%
Bade	1.178	11%	89%
Suisse du Nord-Ouest	698	13%	87%

* 2004

Source : BAK Basel Economics, Offices statistiques

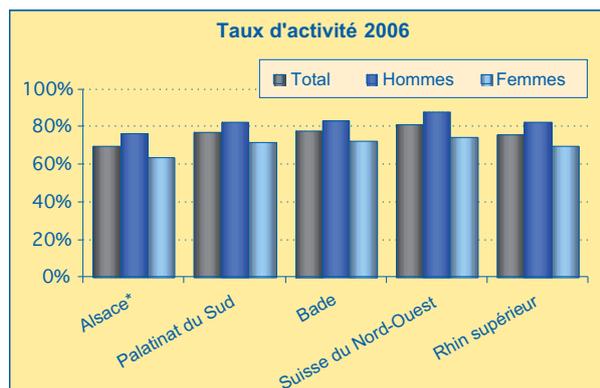
3.1.3 Taux d'activité

Le taux d'activité est le nombre de personnes actives (= actifs occupés au lieu de résidence plus les personnes sans emploi) par rapport à la population entre 15 et 64 ans. En 2006, le taux d'activité dans le Rhin supérieur était de 76,2 %. Le taux d'activité de l'Alsace est inférieur de plus de 6 % à la moyenne du Rhin supérieur et le moins élevé des quatre régions (70,0 % en 2005). Ce taux d'activité comparativement faible de l'Alsace est en particulier dû à deux facteurs : les Français partent normalement à la retraite dès l'âge de 60 ans et il n'existe pas en France de système de formation professionnelle fondé sur l'alternance entre l'entreprise et l'école professionnelle. Les jeunes en formation professionnelle apprennent généralement leur métier dans une école, sans suivre en parallèle leur formation au sein d'une entreprise (en Alsace, cette tendance évolue toutefois à la baisse) et ils ne sont donc pas comptabilisés en tant que personnes actives. Dans le Palatinat du Sud, 77,1 % de la population entre 15 et 64 ans sont des actifs, dans le Bade,

ce taux atteint 77,9 %. La Suisse du Nord-Ouest présente le taux d'activité le plus élevé du Rhin supérieur (81,2 %).

Taux d'activité 2006

	Total	Hommes	Femmes
Alsace*	70,0%	76,4%	63,5%
Palatinat du Sud	77,1%	82,4%	71,8%
Bade	77,9%	83,6%	72,2%
Suisse du Nord-Ouest	81,2%	88,0%	74,4%
Rhin supérieur	76,2%	82,3%	70,0%



* 2005
Source : BAK Basel Economics, Eurostat, Offices statistiques

Au vu de la répartition par sexe, on constate que le taux d'activité des hommes est généralement supérieur à celui des femmes, soit un taux d'activité dans le Rhin supérieur de 82,3 % pour les hommes et de 70,0 % pour les femmes. La Suisse du Nord-Ouest présente le taux d'activité des femmes le plus élevé, mais c'est également la région où la différence entre les taux d'activité par sexe est la plus prononcée.

Le taux d'activité des femmes tend globalement à augmenter. Depuis 1990, le taux d'activité des femmes a surtout nettement augmenté dans la tranche d'âge des 50 à 61 ans. Les femmes nées après 1940 ont en effet bénéficié de meilleures possibilités de formation. Elles ont rapidement concrétisé leur souhait d'indépendance financière, d'épanouissement social et de participation au monde du travail.

La stratégie de Lisbonne prévoit un taux d'activité général dans les pays de l'UE d'au moins 70 % d'ici 2010. L'objectif en matière de taux d'activité des femmes est d'au moins 60 %. Le Rhin supérieur est très bien positionné en vue de la réalisation de ces deux objectifs, puisqu'ils sont déjà dépassés, le taux d'activité général étant de 76,2 % et le taux d'activité des femmes de 70,0 %.

Objectif de la stratégie de Lisbonne :

Taux d'activité général de 70 %,
Taux d'activité des femmes de 60 %.

3.1.4 Actifs occupés par secteur économique

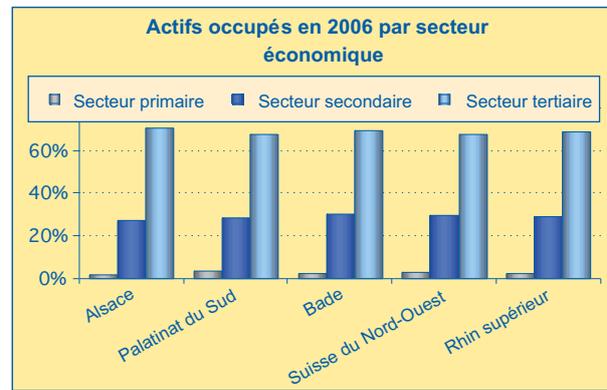
L'espace du Rhin supérieur comptait en 2006 près de 2,8 millions d'actifs occupés (au lieu de travail), dont environ 29 % dans le secteur secondaire et environ 69 % dans le secteur tertiaire.

Le bâtiment est le principal employeur dans le secteur secondaire (6,1 % des emplois). L'électrotechnique/électronique, la construction mécanique, la métallurgie, de même que l'industrie chimique et pharmaceutique fournissent également un grand nombre d'emplois dans l'industrie de transformation. En 2006, 12 % des actifs occupés étaient employés dans ces quatre branches, lesquelles jouent également un rôle moteur en termes de valeur ajoutée nominale pour l'industrie de transformation.

En 2006, dans le Rhin supérieur, 1,9 million de personnes étaient employées dans le secteur tertiaire, principalement dans le commerce (14,7 %), suivi de la santé et de l'action sociale, des services aux entreprises (Immobilier, location, informatique etc.) et de l'administration publique, assurance sociale comprise. 44 % des actifs occupés du Rhin supérieur étaient employés dans ces quatre branches.

Aucune région du Rhin supérieur ne se distingue véritablement du modèle global. Dans le secteur secondaire, les principales branches présentent un nombre d'actifs occupés comparativement

identique. En termes de valeur ajoutée, on constate toutefois certaines disparités entre les différentes régions. En Alsace et dans le Palatinat du Sud, la construction de véhicules et la branche des produits alimentaires, boissons, tabac revêtent ainsi une importance particulière. Dans le Palatinat du Sud, le nombre d'actifs occupés est particulièrement élevé dans la construction de véhicules (10 %). Le principal employeur de cette région est la Daimler AG, avec son usine Mercedes-Benz à Wörth. Dans la Suisse du Nord-Ouest, l'industrie chimique et pharmaceutique compte un nombre très élevé d'actifs occupés.



Source : BAK Basel Economics, Offices statistiques

NOGA/ NACE	Branches	Actifs occupés en 2006 en millier					Pourcentages correspondants 2006				
		Alsace	Palatinat du Sud	Bade	Suisse du Nord-Ouest	Rhin supérieur	Alsace	Palatinat du Sud	Bade	Suisse du Nord-Ouest	Rhin supérieur
GW	Ensemble de l'économie	702,8	111,2	1245,1	745,8	2805,0	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
0105	Secteur primaire	14,0	4,3	32,5	21,2	72,0	2,0%	3,8%	2,6%	2,8%	2,6%
1045	Secteur secondaire	190,7	31,5	377,4	221,2	820,9	27,1%	28,3%	30,3%	29,7%	29,3%
1014	Industries extractives	1,8	0,1	1,5	0,8	4,2	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
1537	Industrie de transformation	136,7	25,2	300,4	160,0	622,2	19,5%	22,6%	24,1%	21,4%	22,2%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	21,7	1,9	28,7	11,3	63,6	3,1%	1,7%	2,3%	1,5%	2,3%
1719	Textile, habillement	5,8	0,2	9,3	2,5	17,8	0,8%	0,1%	0,7%	0,3%	0,6%
20	Travail du bois	3,7	1,3	8,5	5,4	18,9	0,5%	1,2%	0,7%	0,7%	0,7%
2122	Papier, carton, presse, édition	9,2	1,4	24,8	13,8	49,2	1,3%	1,2%	2,0%	1,8%	1,8%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	10,5	0,0	22,7	32,9	66,1	1,5%	0,0%	1,8%	4,4%	2,4%
25	Articles en caoutchouc et matières plastique	6,5	0,8	16,9	6,4	30,5	0,9%	0,7%	1,4%	0,9%	1,1%
26	Verre, céramique, béton, ciment, etc.	4,4	0,5	9,2	3,4	17,6	0,6%	0,5%	0,7%	0,5%	0,6%
2728	Métallurgie, travail des métaux	15,1	2,8	41,5	23,1	82,5	2,2%	2,5%	3,3%	3,1%	2,9%
29	Construction mécanique	17,8	0,9	44,6	19,4	82,7	2,5%	0,9%	3,6%	2,6%	2,9%
3033	Electrotechnique, électronique	16,2	3,5	51,2	34,1	105,0	2,3%	3,2%	4,1%	4,6%	3,7%
3435	Construction de véhicules	18,2	11,1	33,7	2,0	65,0	2,6%	10,0%	2,7%	0,3%	2,3%
3637	Autres industries de transformation	7,6	0,8	9,8	5,5	23,7	1,1%	0,7%	0,8%	0,7%	0,8%
4041	Production d'énergie et d'eau	5,7	0,6	11,2	6,3	23,8	0,8%	0,5%	0,9%	0,8%	0,8%
45	Bâtiment	46,5	5,6	64,3	54,1	170,6	6,6%	5,0%	5,2%	7,3%	6,1%
5095	Secteur tertiaire	498,0	75,6	864,6	503,4	1941,6	70,9%	67,9%	69,4%	67,5%	69,2%
5052	Commerce	103,6	17,4	181,4	111,2	413,7	14,7%	15,6%	14,6%	14,9%	14,7%
55	Hostellerie et restauration	27,2	5,0	64,5	30,7	127,4	3,9%	4,5%	5,2%	4,1%	4,5%
6063	Transports	28,9	3,5	44,1	39,7	116,2	4,1%	3,2%	3,5%	5,3%	4,1%
64	Postes et télécommunications	12,6	0,8	18,3	13,6	45,3	1,8%	0,7%	1,5%	1,8%	1,6%
6567	Banques, assurances	18,3	3,1	38,2	25,2	84,9	2,6%	2,8%	3,1%	3,4%	3,0%
7095	Autres services	307,4	45,7	518,0	282,9	1154,1	43,7%	41,1%	41,6%	37,9%	41,1%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	78,8	10,3	142,0	88,2	319,4	11,2%	9,2%	11,4%	11,8%	11,4%
75	Administration publique, assurance sociale	62,8	8,2	87,9	26,1	185,0	8,9%	7,3%	7,1%	3,5%	6,6%
80	Enseignement	45,0	5,9	81,3	44,9	177,0	6,4%	5,3%	6,5%	6,0%	6,3%
85	Santé et action sociale	85,7	14,7	130,0	89,0	319,5	12,2%	13,2%	10,4%	11,9%	11,4%
9093	Autres services collectifs et personnels	26,6	6,5	57,1	29,9	120,1	3,8%	5,8%	4,6%	4,0%	4,3%
95	Services domestiques	8,5	0,2	19,7	4,8	33,2	1,2%	0,2%	1,6%	0,6%	1,2%

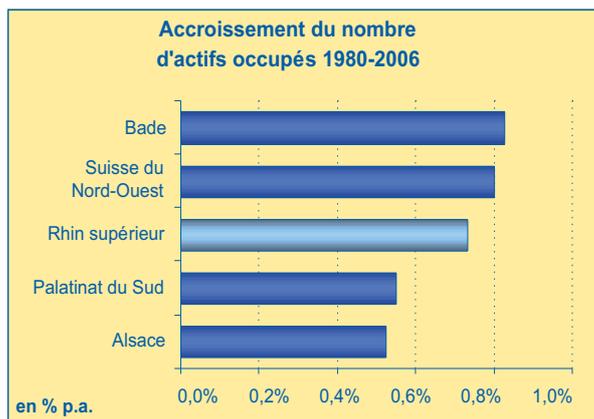
Note : Répartition des actifs occupés entre les différentes branches en %
Source : BAK Basel Economics, Offices statistiques

Dans le secteur tertiaire, toutes les régions présentent une répartition des actifs occupés entre les différentes branches globalement comparable à celle du Rhin supérieur dans son ensemble. La Suisse du Nord-Ouest se distingue par l'importance de la branche des transports qui emploie 5,3 % des actifs occupés, avec des sociétés réputées telles que SBB Cargo, DHL et Panalpina. La branche des services financiers qui contribuait très largement à la valeur ajoutée en 2006 n'assurait que 3,4 % des emplois.

On constate d'une manière générale que la majorité des actifs occupés de l'espace du Rhin supérieur et de ses différentes régions sont employés dans le secteur tertiaire, l'Etat et les entreprises publiques jouant à cet égard un rôle de premier plan.

3.1.5 Evolution du nombre d'actifs occupés

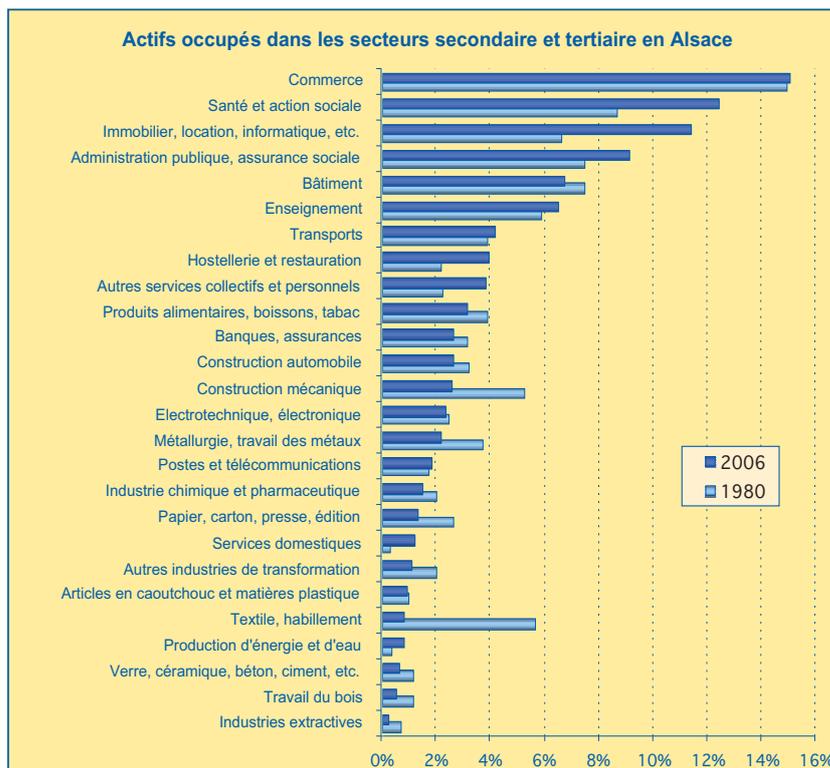
Entre 1980 et 2006, dans l'ensemble du Rhin supérieur, le nombre d'actifs occupés (au lieu de travail) a augmenté en moyenne de 0,7 % par an. Le Bade et la Suisse du Nord-Ouest ont enregistré la plus forte croissance tendancielle (0,8 %). Les taux d'accroissement du nombre d'actifs occupés sont en revanche inférieurs à la moyenne dans le Palatinat du Sud (0,55 %) et en Alsace (0,52 %). Sur la même période, le volume de travail – total des heures travaillées – en Alsace et dans le Palatinat du Sud a reculé de 0,2 % par an. Dans le Bade, le volume de travail a augmenté de 0,2 % par an et de 0,3 % par an dans la Suisse du Nord-Ouest.



Source : BAK Basel Economics

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des actifs occupés entre les différentes branches, de 1980 à 2006. On constate que la branche du textile et de l'habillement n'a cessé d'évoluer à la baisse au fur et à mesure de la mutation structurelle. Il en est de même de la construction mécanique et du bâtiment. Dès 1980, le commerce était le principal employeur dans le Rhin supérieur. La plupart des autres branches du secteur tertiaire ont régulièrement gagné du terrain, d'où une évolution constante dans le sens d'une tertiarisation accrue.

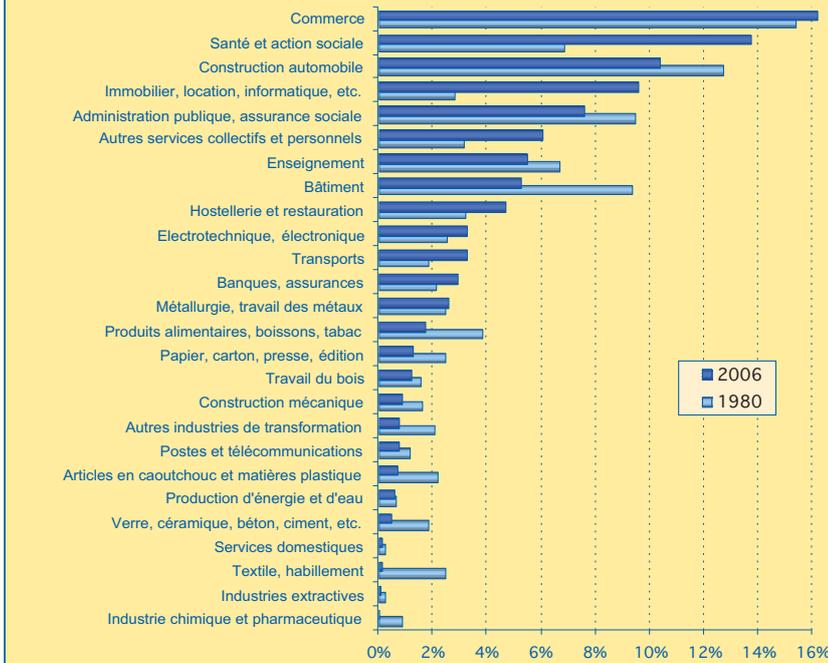
Entre 1980 et 2006, en Alsace, le nombre d'actifs occupés dans le secteur secondaire a reculé en moyenne de 1,0 % par an. Dans le secteur tertiaire, l'Alsace a en revanche enregistré une croissance tendancielle de 1,5 % par an. Le graphique met en évidence les branches comptant le plus d'actifs occupés en 2006 tout en indiquant les différences par rapport à 1980, ce qui permet d'identifier très précisément les branches qui ont connu la plus forte variation depuis 1980. En Alsace, le principal employeur est le commerce, suivi de la santé et de l'action sociale, ainsi que des services aux entreprises. Dans le secteur secondaire, l'industrie textile affiche la plus forte croissance tendancielle négative (-6,5 %). La production d'énergie et d'eau a évolué de manière positive ; le nombre d'actifs occupés a augmenté en moyenne de 3,8 % par an. Parmi les branches importantes du secteur tertiaire, l'hôtellerie et la restauration, de même que la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » ont enregistré les taux de croissance tendancielle les plus élevés. Les banques et assurances sont la seule branche du secteur tertiaire ayant subi une baisse du nombre d'actifs occupés.



Note : Répartition des actifs occupés entre les différentes branches des secteurs secondaire et tertiaire en %
Source : BAK Basel Economics, INSEE

En Alsace, le principal employeur est le commerce, suivi de la santé et de l'action sociale, ainsi que des services aux entreprises. Dans le secteur secondaire, l'industrie textile affiche la plus forte croissance tendancielle négative (-6,5 %). La production d'énergie et d'eau a évolué de manière positive ; le nombre d'actifs occupés a augmenté en moyenne de 3,8 % par an. Parmi les branches importantes du secteur tertiaire, l'hôtellerie et la restauration, de même que la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » ont enregistré les taux de croissance tendancielle les plus élevés. Les banques et assurances sont la seule branche du secteur tertiaire ayant subi une baisse du nombre d'actifs occupés.

Actifs occupés dans les secteurs secondaire et tertiaire en Palatinat du Sud



Note : Répartition des actifs occupés entre les différentes branches des secteurs secondaire et tertiaire en %

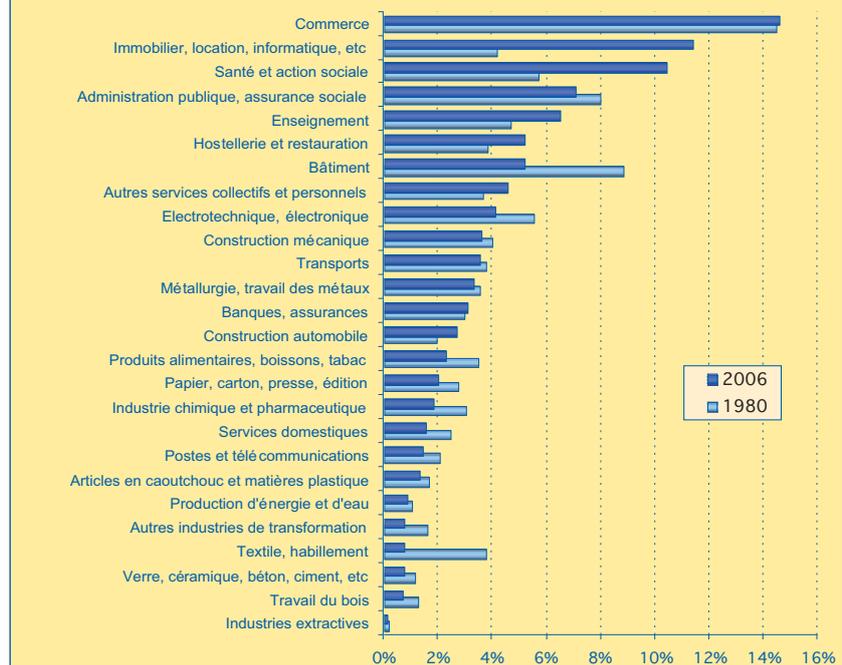
Source : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Dans le Palatinat du Sud, le nombre d'actifs occupés dans le secteur secondaire a baissé en moyenne de 0,9 % par an. Le secteur tertiaire a par contre enregistré une croissance tendancielle de 2,0 % par an. En 2006, tout comme en Alsace, le principal employeur dans le Palatinat du Sud était le commerce, suivi de la santé et de l'action sociale, la construction de véhicules se classant toutefois en troisième position, avant les services aux entreprises. Dans le secteur secondaire, l'industrie chimique et pharmaceutique (-10,6 %) et le textile (-9,4 %) ont enregistré un net recul de la croissance tendancielle. Le nombre d'emplois n'a pas non plus

augmenté dans la construction de véhicules. Dans le secteur tertiaire, les taux de croissance tendancielle les plus élevés ont été enregistrés dans les services aux entreprises (Immobilier, location, informatique, etc. (5,7 %) et dans la branche de la santé et de l'action sociale (3,6 %).

Dans le Bade, le nombre d'actifs occupés dans le secteur secondaire a diminué en moyenne de 0,4 % par an. Le secteur tertiaire a en revanche enregistré une croissance tendancielle de 1,9 %. En 2006, le commerce était également le principal employeur dans cette région, suivi des services aux entreprises, de la santé et de l'action sociale. Le textile a subi le plus fort taux de diminution du nombre d'emplois (5,1 % par an). La construction de véhicules a par contre fait état d'une croissance tendancielle très favorable de 2,3 %. Dans le secteur tertiaire, de même que dans les autres régions, le plus grand nombre d'emplois a été généré par la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » (5,1 %), suivie de la santé et de l'action sociale (3,4 %).

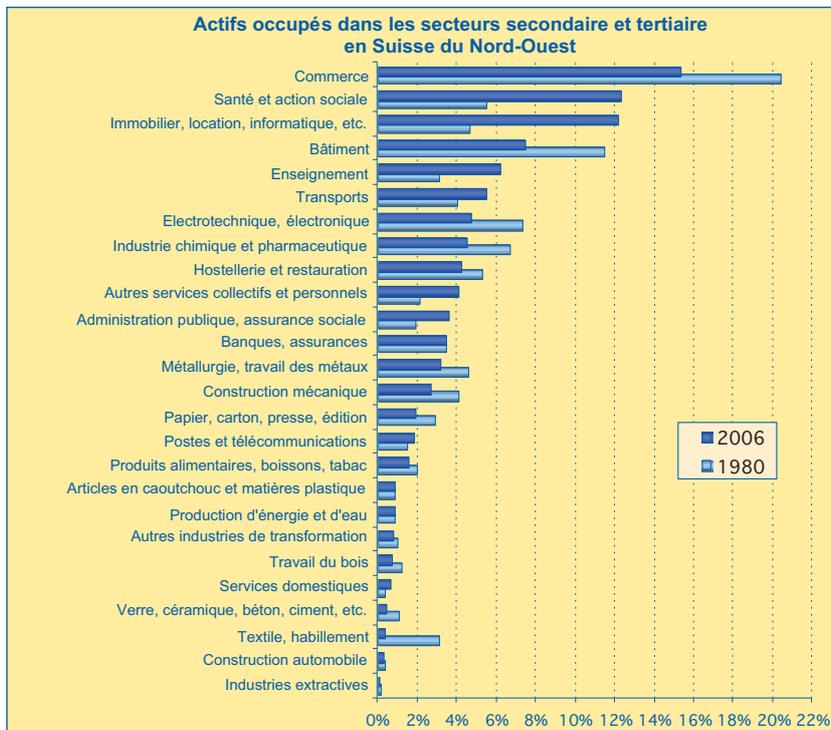
Actifs occupés dans les secteurs secondaire et tertiaire en Bade



Note : Répartition des actifs occupés entre les différentes branches des secteurs secondaire et tertiaire en %

Source : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

Dans le secteur secondaire, la Suisse du Nord-Ouest a enregistré une diminution du nombre d'actifs occupés de 0,8 % en moyenne par an, alors qu'elle affichait en parallèle une croissance tendancielle de 2,0 % dans le secteur tertiaire. En 2006, de même que dans les autres régions, le commerce était le principal employeur dans la Suisse du Nord-Ouest, suivi de la santé et de l'ac-



Note : Répartition des actifs occupés entre les différentes branches des secteurs secondaire et tertiaire en %
 Source : BAK Basel Economics, Office fédéral de la statistique

solus, la région se distingue en outre par un très net recul des emplois dans le commerce. Le commerce de détail, particulièrement dans la région de Bâle, a pâti de l'augmentation du tourisme d'achat dans les régions frontalières voisines. Cette tendance a pu être récemment stoppé grâce à des investissements du commerce de détail et à l'évolution favorable du taux de change entre l'euro et le franc suisse. Dans le secteur tertiaire, la Suisse du Nord-Ouest s'est aligné sur les autres régions du Rhin supérieur, la plupart des nouveaux emplois ayant été générés par les services aux entreprises (Immobilier, location, informatique, etc.) à raison de 4,7 % et par la santé et l'action sociale à raison de 4,0 %.

tion sociale, puis des services aux entreprises. La plus forte diminution du nombre d'emplois a une fois encore été enregistrée par le textile et l'habillement (-7,2 %). Entre 1980 et 2006, l'industrie chimique et pharmaceutique a également perdu en moyenne 0,6 % de ses emplois par an, ce qui représente un total de 5 700 postes. Une grande partie de ce recul est due à l'externalisation des services informatiques et immobiliers. La croissance affichée par ces deux branches reflète la croissance enregistrée par les services aux entreprises et va de pair avec la diminution du nombre d'emplois dans l'industrie chimique et pharmaceutique. En chiffres ab-

3.2 Formation

3.2.1 Organismes

L'éducation, la formation et la formation continue sont des facteurs déterminants pour l'avenir d'une région. La société actuelle est une société de connaissance. Tout comme les autres régions, l'espace du Rhin supérieur se doit donc d'ajuster en permanence ses structures de formation et de qualification en fonction des grandes orientations et des enjeux au niveau mondial et européen. L'existence d'une vaste palette d'établissements de formation constitue à cet égard un atout décisif.

L'espace du Rhin supérieur fait partie des hauts lieux de l'enseignement supérieur européen, fondé sur une très ancienne tradition universitaire. Les universités de Fribourg et Bâle, respectivement créées en 1460 et 1457, sont caractéristiques de cette tradition. L'université de Strasbourg¹ a été créée en 1621 et la première technische Hochschule (établissement d'enseignement supérieur technique) a vu le jour à Karlsruhe en 1825. Outre Fribourg, Bâle, Strasbourg et Karlsruhe, les villes de Mulhouse/Colmar, Landau, Germersheim et Bruchsal sont également des villes universitaires. L'espace du Rhin supérieur compte au total huit universités qui sont réparties de manière homogène sur l'ensemble du territoire transfrontalier. Ces universités peuvent non seulement se préva-

¹ Dans les années 1970, l'Université de Strasbourg a été scindée en trois Universités : Louis Pasteur (Strasbourg I), Marc Bloch (Strasbourg II) et Robert Schuman (Strasbourg III).

loir d'une longue tradition, mais se distinguent également par la qualité de leur enseignement. Elles occupent une position de premier plan au niveau national et européen. Dans l'indice de Shanghai² 2007 de classement des 500 meilleures universités au monde, Bâle, Fribourg et Strasbourg I (Louis Pasteur) figurent parmi les 100 premières. Le Rhin supérieur est donc très bien positionné dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.

Les trois territoires nationaux du Rhin supérieur disposent à l'heure actuelle d'une infrastructure très dense en matière d'éducation, de formation et de qualification, non seulement au niveau universitaire, mais également en termes d'écoles supérieures, d'établissement d'enseignement supérieur technologique et d'instituts de recherche. Les établissements d'enseignement supérieur technologique (Fachhochschulen) et les écoles d'enseignement professionnel (Berufsakademien) qui proposent des cursus plus proches de la réalité sur le terrain sont particulièrement nombreux au sein de l'espace du Rhin supérieur. Ils contribuent très largement à une prise en compte accrue par les organismes de formation du Rhin supérieur des attentes contrastées du marché du travail et des enjeux propres à la société de connaissance et à l'apprentissage tout au long de la vie.

3.2.2 Coopération transfrontalière dans le domaine de la formation

L'espace du Rhin supérieur est certes doté d'une excellente infrastructure de formation, mais il est également confronté, du fait de sa situation transfrontalière, à des enjeux supplémentaires dans les domaines de la recherche et de l'enseignement. Les modifications structurelles du paysage de l'enseignement supérieur européen se répercutent en effet directement sur les régions frontalières. En tant qu'espace trinational, le Rhin supérieur intègre les systèmes de formation de trois pays et la particularité du bilinguisme. L'aspect frontalier et le développement de l'intégration présentent également de nombreux avantages que les régions utilisent et mettent plus directement en œuvre dans le cadre d'une étroite coopération à différents niveaux. Cette coopération peut donner lieu à des innovations revêtant un caractère exemplaire dans un contexte européen. Le développement d'un processus de cohésion du Bade, du Palatinat du Sud, de l'Alsace et de la Suisse du Nord-Ouest relève tout particulièrement de la compétence du secteur de la formation et c'est dans cet esprit qu'un grand nombre d'établissements et de coopérations ont vu le jour dans le Rhin supérieur. Le nombre des différentes initiatives de coopération dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifiques augmente en permanence. Le Rhin supérieur bénéficie aujourd'hui de liens très étroits tissés par-delà les frontières nationales et qui ne cessent d'être renforcés. Dans ce contexte, il convient d'accorder toute l'attention nécessaire à l'énorme potentiel du bilinguisme au plan de la formation scolaire, professionnelle et universitaire. La suite du chapitre porte sur quelques exemples d'initiatives transfrontalières.

3.2.2.1 Niveau universitaire

Depuis 1989, la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR) joue un rôle de pionnière en matière de coopération des régions du Rhin supérieur dans le domaine de la formation. EUCOR regroupe les Universités de Bâle, Fribourg, Strasbourg, Karlsruhe (TH) et l'Université de Haute-Alsace (Mulhouse/Colmar). Elle porte sur l'échange de professeurs et d'étudiants, des programmes de recherche communs, une formation dans le cadre de cursus et cours transfrontaliers communs, de même que sur la reconnaissance mutuelle des diplômes. Dans le Rhin supérieur, les universités EUCOR proposent ainsi toute une série de formations binationales et trinationales :



² Publié depuis 2003, l'« Academic Ranking of World Universities » des « Institute of Higher Education of Shanghai Jiao Tong University », connu sous le nom d'indice de Shanghai, a acquis une réputation internationale. Il s'agit de l'une des rares comparaisons de près de 500 universités au niveau mondial, évaluant la qualité de l'enseignement, de la faculté et l'importance des résultats de recherche. (<http://ed.sjtu.edu.cn/ranking.htm>)

- Biotechnologie : le cursus commun en biotechnologie (ESBS) de l'École supérieure de Biotechnologie de Strasbourg se déroule dans les Universités de Fribourg, Bâle, Karlsruhe et Strasbourg dans le cadre de l'EUCOR.
- Sciences de l'antiquité : la filière trinationale de master en sciences de l'antiquité, avec des enseignements en deux langues, proposée par les quatre Universités de Bâle, Fribourg, Mulhouse et Strasbourg, débouche sur un diplôme trinational.
- Droit et études européennes : ce master bilingue est organisé par les Universités de Bâle, Fribourg et Strasbourg qui délivrent aux étudiants ayant accompli avec succès ce parcours les trois diplômes suivants : Master of Law (Universität Basel, Universität Freiburg) et Master « Droit et études européennes » (Université de Strasbourg).
- Master binational en philologie classique (latin – grec ancien) : le master en philologie classique est accessible aux étudiants ayant effectué avec succès les trois premières années d'un cursus universitaire comportant le latin et/ou le grec en discipline dominante et qui maîtrisent l'allemand et le français. Ce parcours est sanctionné par deux diplômes : le « Master of Arts » (Universität Freiburg) et le Master « Langages, Cultures et Sociétés » (Université de Strasbourg).
- Neurosciences : l'Université de Strasbourg propose un master en neurosciences auquel participent les Universités de Bâle et Fribourg dans le cadre du réseau Neurex.
- Etudes scandinaves : dans le cadre du réseau de compétence dans les études scandinaves, les Universités de Bâle, Fribourg, Strasbourg et Tübingen proposent des cursus de recherche et d'enseignement communs.
- Etudes anglaises : un master trinational est proposé dans le cadre du programme « EUCOR English ».
- ECPM : médecine pharmaceutique : l'European Center of Pharmaceutical Medicine (ECPM) est un institut universitaire de la Faculté de médecine de l'Université de Bâle. Sous l'égide d'EUCOR, cet institut propose un « ECPM Course », un cursus de formation continue pour médecins en collaboration avec l'industrie chimique régionale.

En parallèle à l'EUCOR, une coopération intensive entre l'Université de Haute-Alsace, la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) à Muttenz et la Berufsakademie Lörrach a entre-temps mis en place toute une série de cursus binationaux et trinationalaux. En 1997, les trois établissements d'enseignement supérieur de la région des trois frontières se sont associés pour créer cette nouvelle plate-forme transfrontalière et divers cursus :

- Mécatronique Trinationale : ce premier cursus trinational en mécatronique est un nouvel exemple de coopération en matière de formation. L'enseignement est dispensé en deux langues et le cursus débouche sur l'octroi simultané de trois diplômes.
- International Business Management : en 2000, ces trois mêmes établissements ont ajouté un nouveau cursus dans le domaine économique. La formation « International Business Management » dure huit semestres, la moitié ayant lieu au sein d'entreprises des trois régions frontalières, et débouche sur trois diplômes.
- Expédition, transport et logistique : ce cursus permet d'acquérir une double qualification binationale auprès de la Berufsakademie Lörrach et de l'Université de Haute-Alsace.

Depuis 2002, les professionnels du génie civil ont également la possibilité d'acquérir des « connaissances transfrontalières » en suivant la « Formation trinationale en génie civil » à Muttenz,

Karlsruhe et Strasbourg. Dans le cadre de l'intégration européenne et de l'internationalisation des marchés, ces trois établissements d'enseignement supérieur ont décidé de créer, en partenariat, un cursus de technicien supérieur en génie civil unique en Europe.

« Rhenergie », un cursus dans la technique, l'économie et la gestion de l'énergie est conçu sur le même modèle. Le projet Rhenergie a été élaboré sur la base d'un cursus « European Energie Economics » (EEE). Soutenu par l'Union européenne, ce projet INTERREG est proposé par la Fachhochschule Offenburg et les deux écoles d'ingénierie en technique et gestion de l'énergie, à savoir l'Institut National des Sciences Appliquées Strasbourg (INSA) et la Fachhochschule Nordwestschweiz. Les étudiants bénéficient des différentes dominantes d'enseignement dans les établissements partenaires. Les établissements organisent en outre des excursions techniques communes en Allemagne, en France et en Suisse, de même que des manifestations interculturelles. L'espace du Rhin supérieur est une région modèle du centre de l'Europe pour la technique de l'énergie centrée sur les énergies renouvelables, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique ou la production d'énergie géothermique. Elle attire d'ores et déjà des étudiants et des scientifiques du monde entier.

La Hochschule Offenburg et l'Université de Strasbourg ont élaboré en commun un cursus franco-allemand en génie des systèmes DFS qui confère aux étudiants les diplômes de fin d'études des deux pays après les avoir préparé de manière optimale, par le biais d'un enseignement alterné dans les deux établissements, à une intégration professionnelle de part et d'autre du Rhin. Ce cursus binational de bachelor et master existe depuis le semestre d'hiver 2001/02. Forts du succès remporté par cette filière, au semestre d'hiver 2005/06, ces mêmes établissements ont poursuivi sur leur lancée et mis en place une formation binationale en génie électrique. Les étudiants suivent alternativement les enseignements annuels en France et en Allemagne.

Depuis le semestre d'hiver 2005/06, l'Universität Freiburg et le CUEJ (Centre d'enseignement du journalisme) à l'Université de Strasbourg proposent un cursus franco-allemand « Deutsch-Französische Journalistik »/ « Master professionnel du journalisme » débouchant sur le double diplôme « Master of Arts ». Ce cursus intégré, non consécutif et orienté sur la pratique dure deux ans. Il est soutenu par la Deutsch-Französische Hochschule Saarbrücken.

3.2.2.2 Formation professionnelle

Le certificat Euregio constitue un bon exemple de coopération au niveau non universitaire. Il a été mis en place par la commission des experts chargée de la formation professionnelle au sein de la Conférence du Rhin Supérieur et composée des organismes du Rhin supérieur compétents dans ce domaine. Les responsables de formations, formateurs et enseignants ont la possibilité d'obtenir un certificat Euregio pour formateurs, ceci afin d'assurer un suivi optimal des stagiaires et de contribuer à l'échange transfrontalier d'expériences entre formateurs. Le projet prévoit un stage de courte durée dans le pays voisin et deux jours de cours. L'objectif est de mieux connaître le monde du travail, la culture et la mentalité du pays voisin, ainsi que de promouvoir la mobilité en matière de formation professionnelle dans le Rhin supérieur.



Une autre forme de coopération non universitaire dans le domaine de la recherche et de la formation est le cursus d'assistant commercial trinational. Cette formation de deux ans est proposée par la Volkshochschule Rheinfelden (D) en coopération avec des écoles privées de Bâle et Mulhouse.

En matière de formation continue transfrontalière, il convient par ailleurs de citer l'Université Populaire PAMINA dont le siège se trouve à Wissembourg, en Alsace. Créée en 1998 à l'initiative

d'universités populaires allemandes et françaises de l'espace PAMINA, ses enseignements sont proposés dans le Palatinat du Sud, une partie du Bade et l'Alsace du Nord, les cofinanceurs publics étant la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, ainsi que les Länder de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg.

3.2.2.3 Ecoles primaires, collèges et lycées

L'intégration de l'aspect trinational du Rhin supérieur au niveau des écoles primaires, collèges et lycées est de plus en plus prononcée. Le bilinguisme revêt une importance particulière pour l'espace du Rhin supérieur, notamment en Alsace. Depuis des années, le bilinguisme est l'objet de toutes les attentions dans le domaine scolaire. En Alsace, le nombre d'écoles bilingues ne cesse de progresser, l'enseignement étant dispensé à raison de 13h en français et de 13h en allemand. Durant l'année scolaire 2005/06, 561 classes du niveau pré-élémentaire et de l'école primaire



Photo : Standort-Marketing Basel

© www.basel.ch

ont proposé un enseignement bilingue. 12 577 élèves d'écoles publiques et privées ont suivi cet enseignement. Après l'école primaire, l'enseignement bilingue est également proposé au niveau de collèges et lycées, sachant que tous les élèves ayant suivi cet enseignement au niveau de l'école primaire ne poursuivront pas sur cette voie dans les établissements de l'enseignement secondaire. 611 élèves ont préparé l'ABIBAC, à savoir à la fois l'Abitur et le Baccalauréat. L'ABIBAC existe depuis l'accord du 31 mai 1994 signé entre les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne et la République française. Ce diplôme est reconnu à part entière dans les deux pays en tant que diplôme d'accès à l'enseignement supérieur, sans avoir à demander d'équivalence. Le nombre de lycées français et allemands qui proposent l'ABIBAC est en augmentation constante, de même que le nombre d'élèves suivant un enseignement bilingue. En 2000, outre les classes bilingues, l'Alsace a décidé d'introduire trois heures d'enseignement d'une première langue étrangère à tous les niveaux scolaires, de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Il reste toutefois encore du chemin à parcourir en matière de bilinguisme en Alsace. La majorité des adultes de plus de 50 ans est en effet bilingue, mais c'est encore bien loin d'être le cas des élèves.

Les autres régions du Rhin supérieur accordent également de l'importance au bilinguisme. En 2003/2004, le Bade-Wurtemberg est le premier Land à introduire l'enseignement d'une langue étrangère à l'école primaire. Dans toutes les écoles primaires badoises des Landkreise situés le long du Rhin supérieur, le français est enseigné en tant que première langue étrangère. Dans l'ensemble du Bade-Wurtemberg, le français et l'anglais sont entre-temps enseignés dès la première année d'école primaire. Lorsque les élèves de l'école primaire dont la première langue étrangère est le français poursuivront leur scolarité au collège, le français a de bonnes chances de s'affirmer et de prendre davantage le pas sur l'anglais. Il est par ailleurs prévu de développer le nombre de classes bilingues et de mettre en place un enseignement modulaire pour moitié en français. Le Bade-Wurtemberg compte aujourd'hui 15 lycées comportant une section bilingue franco-allemande débouchant sur le double diplôme ABIBAC. On dénombre huit établissements de ce type dans la seule région de Bade.

Le Palatinat du Sud propose également un enseignement du français dès la première année d'école primaire, mais la décision revient à l'établissement scolaire. Près de 30 à 40 % des écoles

dans cette région ont opté pour le français en tant que première langue étrangère, les autres ayant choisi l'anglais. Le nombre d'écoles proposant l'anglais en tant que première langue étrangère a tendance à augmenter, à l'inverse des crèches et des jardins d'enfants, bon nombre de garderies privées ayant intégré la langue de la région voisine dans la prise en charge des enfants. Il en est de même dans le Bade où des expériences très positives ont également été menées en matière d'enseignement ludique du français. Un besoin de classes bilingues se fait par ailleurs ressentir dans les écoles primaires.

Dans la Suisse du Nord-Ouest, l'apprentissage du français a toujours fait partie intégrante de l'enseignement scolaire, la Romandie faisant partie de la Confédération. Dans les quatre cantons germanophones du Rhin supérieur, le français est la première langue étrangère, l'allemand étant la première langue étrangère dans le Jura (dont la langue officielle est le français). Selon le canton, l'apprentissage de la langue étrangère commence au cours de la 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} année scolaire.

3.2.2.4 Formation bilingue des enseignants

La formation d'enseignants capables d'enseigner dans la langue du pays voisin constitue un enjeu de taille pour le Rhin supérieur. COLINGUA est la Confédération des Instituts de formation d'enseignants du Rhin supérieur et a été créée en 1998 par décision de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur. Elle a pour objectif de développer, dans le cadre transfrontalier, une formation bilingue en français et en allemand, ainsi que de former des enseignants capables de dispenser des cours dans les deux langues. Le cursus Europalehramt (formation pour enseignants européens) fait partie des projets mis en œuvre dans ce cadre et a été proposé dès 1999 par les Pädagogische Hochschulen de Karlsruhe et Fribourg. Son objectif est de former des professeurs des écoles ayant une compétence bilingue et à même d'enseigner dans une langue étrangère des matières telles que la biologie ou l'histoire. Les étudiants du cursus Europalehramt disposent à la fois des qualifications d'un professeur des écoles et d'une compétence scientifique européenne. Il s'agit du premier cursus d'études fédéral axé sur l'enseignement et la formation dans la langue cible anglaise ou française.

Euregio-Lehramt de l'Université de Koblenz-Landau est un autre projet réalisé dans le cadre COLINGUA, de même qu'un cursus intégré de l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse, de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Alsace à Guebwiller et de la Pädagogische Hochschule Freiburg. Depuis l'automne 2007, l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse, l'Université de Strasbourg, l'IUFM d'Alsace Strasbourg/Guebwiller, l'Université de Koblenz-Landau (Campus Landau), les Pädagogische Hochschulen de Karlsruhe et Fribourg, la Pädagogische Hochschule de la Fachhochschule Nordwestschweiz, de même que l'Université de Bâle proposent un master trinational en plurilinguisme. Ce cursus est destiné à des étudiants allemands, français et suisses, titulaires d'un bachelor ou d'une licence, qui souhaitent acquérir une formation intellectuelle. Ce master porte sur l'enseignement plurilingue. Après la première année, les étudiants peuvent opter pour la spécialisation « plurilinguisme dans la recherche et l'enseignement » ou « plurilinguisme et développement scolaire ».

Dans le cadre du projet INTERREG TRISCHOLA, les administrations scolaires allemandes, françaises et suisses du Rhin supérieur proposent aux enseignants et élèves de tous les types d'écoles de nouvelles formes d'échange et de rencontre visant à renforcer le dialogue entre les différentes régions du Rhin supérieur. Ces coopérations prennent la forme d'échanges de postes de travail, de quelques heures d'enseignement dans une école proche de la frontière ou encore de cours dans une classe de la région voisine via des programmes d'échange entre classe ou des partenariats d'établissements scolaires. TRISCHOLA participe à la recherche de partenaires et au

financement des projets. Des partenariats scolaires dans le Rhin supérieur sont par ailleurs mis en place dans le cadre du projet « E-twinning », principalement destiné aux écoles primaires.

Dans ce contexte, il importe par ailleurs de préciser que l'Eurodistrict Strasbourg-Kehl/Ortenau s'occupe depuis 2003/2004 de la mise en place d'une « zone bilingue ». Créé en 1993, l'Euro-Institut Kehl-Strasbourg est un organisme binational et biculturel de formation continue et de conseil en coopération transfrontalière. Il est constitué, depuis le 9 décembre 2003, sous la forme juridique d'un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) selon l'accord de Karlsruhe. Son objectif principal est d'abaisser les barrières administratives et d'encourager la connaissance mutuelle des organismes et acteurs publics français et allemands afin de favoriser la coopération transfrontalière. L'Euro-Institut Kehl-Strasbourg constitue un organisme unique en Europe, spécialisé dans la formation transfrontalière appliquée à tous les champs de l'administration publique, dans l'échange sur les expériences interculturelles et la gestion de projets transfrontaliers.

Pour éviter une dispersion des professionnels qualifiés, le groupe de travail chargé de la politique économique au sein de la Conférence du Rhin Supérieur a mis sur pied le projet « Guide des carrières du Rhin supérieur » (www.karriere-guide-oberrhein.de). Cette présentation d'entreprises se distingue des autres bourses à l'emploi par son approche transfrontalière et le soutien accordé par des institutions régionales. Le Guide des carrières est centré sur l'aspect trinational et l'espace du Rhin supérieur.

3.2.2.5 Recherche

Depuis plusieurs années, en parallèle aux cursus transfrontaliers, des coopérations dans le domaine de la recherche ont également vu le jour dans le cadre d'EUCOR. C'est par exemple le cas d'ITADA, une coopération transfrontalière entre le Land du Bade-Wurtemberg, la Région Alsace et la Suisse du Nord-Ouest, spécialisée dans la recherche appliquée visant à promouvoir une agriculture rentable et respectueuse de l'environnement. Elle a notamment pour objectif de protéger les ressources naturelles, dont en particulier la nappe phréatique dans le fossé rhénan. La structure comprend un secrétariat à Colmar et des comités techniques de pilotage qui se réunissent régulièrement. La coopération se concrétise sous la forme de programmes de travail sur deux à trois ans.

Il existe par ailleurs un Groupement de recherche du Rhin supérieur sur l'Antiquité qui participe aux fouilles réalisées à Biesheim/Kunheim et à des programmes d'histoire romaine.

Les scientifiques dans les domaines des neurosciences, de la nanotechnologie, des sciences de la terre et des études scandinaves coopèrent via des réseaux de recherche tels que le réseau Neurex constitué de spécialistes des neurosciences dans l'espace du Rhin supérieur. Neurex regroupe plus de 100 laboratoires et 1000 chercheurs, médecins, ingénieurs, techniciens et étudiants des grands pôles de recherche scientifique que sont Bâle, Fribourg et Strasbourg, avec un important potentiel en matière de recherche industrielle.

Les formes de coopération dans les domaines de la formation et de la recherche dans le Rhin supérieur revêtent les formes les plus diverses. Un grand nombre de groupes de recherche et de travail visent par ailleurs un élargissement des possibilités de formation trinationales. Les initiatives mentionnées ci-dessus sont citées à titre d'exemples et ne couvrent en aucun cas tous les aspects de la coopération en matière de formation. Une vue d'ensemble de la coopération actuelle a été élaborée par la Regio Basiliensis en coopération avec les représentants du pilier « Sciences/Recherche » de la région métropolitaine (voir www.regiobasiliensis.ch).

La promotion d'une formation qui répond aux besoins du Rhin supérieur est au centre des préoccupations et fait à ce titre partie intégrante de la stratégie de Lisbonne de la Commission européenne. Un objectif de la stratégie de Lisbonne précise que les dépenses dans les domaines de la recherche et du développement doivent représenter 3 % du produit intérieur brut d'ici 2010. En 2006, dans le Rhin supérieur, ces dépenses représentaient près de 4 % du produit intérieur brut. L'espace du Rhin supérieur avait en fait dépassé les 3 % dès 2001. En 2006, les dépenses privées représentaient environ 78 %, l'objectif des deux tiers étant ainsi également dépassé.

Objectif de la stratégie de Lisbonne :

Les dépenses dans les domaines de la recherche et du développement représentent 3 % du produit intérieur brut, les deux tiers étant des dépenses privées.

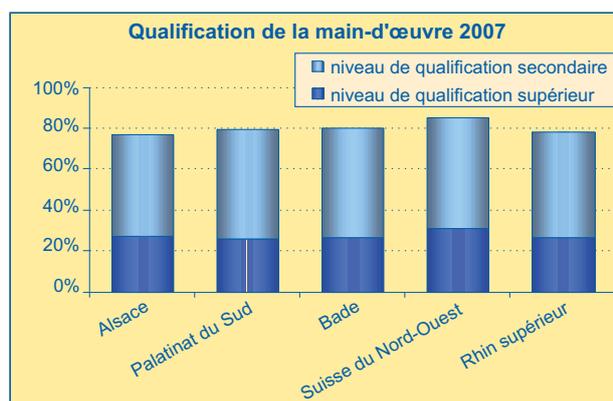
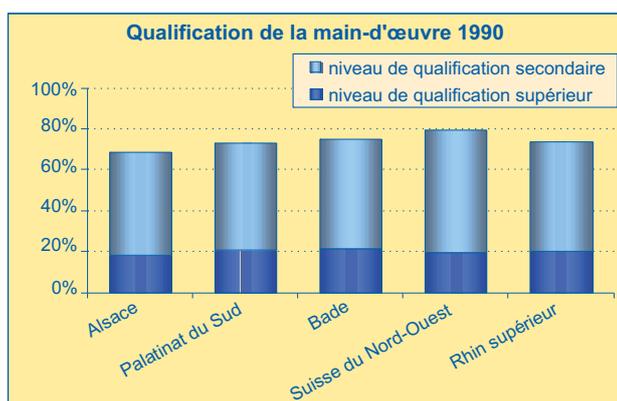
3.2.3 Qualification de la main d'œuvre

Eu égard au nombre d'universités, d'établissements d'enseignement supérieur et d'entreprises de haute technologie que compte le Rhin supérieur, il n'est guère étonnant que la population de cet espace présente un niveau de formation globalement élevé dans un cadre de comparaison international.

Dans son enquête sur la force de travail (Labour Force Survey), Eurostat répartit le niveau de qualification sur trois niveaux : tertiaire, secondaire et primaire. En 2007, dans le Rhin supérieur, 27 % de la main d'œuvre était pourvue d'un niveau de qualification supérieur (tertiaire), 52 % d'un niveau de qualification moyen (secondaire) et 21 % d'un bas niveau de qualification (primaire). Une comparaison entre l'Alsace, le Palatinat du Sud, le Bade et la Suisse du Nord-Ouest montre que la répartition en % entre les trois niveaux de qualification est sensiblement analogue dans toutes les régions du Rhin supérieur.

Dans toutes les régions, le taux de main d'œuvre pourvue d'un niveau de qualification primaire se situe entre 16 et 23 %. La Suisse du Nord-Ouest présente un taux particulièrement bas de main d'œuvre ayant un niveau de qualification primaire, celle-ci ne représentant que 16 % des actifs occupés. L'Alsace et le Bade présentent en revanche un taux plutôt élevé (23 %). L'analyse de l'évolution de la formation de niveau primaire entre 1990 et 2007 fait apparaître que la main d'œuvre ayant ce niveau de formation a fortement reculé, soit de 5 % sur l'ensemble du Rhin supérieur. Ce taux était en effet encore de 26 % en 1990 pour n'atteindre que 21 % en 2007. Cette baisse a été particulièrement importante en Alsace (8 %).

Le taux de main d'œuvre dotée d'un niveau de qualification secondaire se situe entre 50 et 54 % selon les régions du Rhin supérieur. La variation d'une région à l'autre n'est pas très prononcée et le nombre de personnes n'ayant pas dépassé ce niveau de formation est resté relativement constant au fil des années. Seule la Suisse du Nord-Ouest a enregistré une forte baisse (6 %) en faveur du niveau de qualification tertiaire.



Note : Répartition par rapport à l'ensemble des actifs occupés
Source : Eurostat Labour Force Survey, Office fédéral de la statistique

Pour ce qui est du niveau de qualification tertiaire, le taux de main d'œuvre se situe entre 26 et 32 %. La Suisse du Nord-Ouest se positionne en tête de classement avec 32 %. Dans cette région, le secteur des sciences de la vie emploie un grand nombre de chercheurs dans le domaine médical et scientifique, d'où une forte demande de main d'œuvre hautement qualifiée. Le Palatinat du Sud dispose quant à lui du taux le moins élevé de main d'œuvre ayant un niveau de qualification tertiaire. A compter de 1990, le taux de main d'œuvre pourvue d'un niveau de qualification tertiaire dans le Rhin supérieur n'a cessé d'évoluer à la hausse, passant de 20 % en 1990 à près de 27 % en 2007. La Suisse du Nord-Ouest est particulièrement représentative à cet égard, une situation qui est liée à l'importance accrue des sciences de la vie et au développement des établissements d'enseignement supérieur technologique en Suisse.

Selon la stratégie de Lisbonne, d'ici 2010, au moins 85 % de la population devra avoir un niveau de formation scolaire supérieur (secondaire et tertiaire). Les chiffres ne sont pas tout à fait comparables, car le Profil du Rhin supérieur examine les données concernant la qualification des actifs occupés et non pas de l'ensemble de la population. On peut toutefois supposer que la qualification moyenne des actifs occupés est plutôt supérieure à celle de la population dans son ensemble et qu'aucune région du Rhin supérieur n'a de ce fait encore atteint l'objectif de la stratégie de Lisbonne. La très nette amélioration par rapport à 1990 laisse cependant entrevoir que le Rhin supérieur se rapproche indéniablement de cet objectif.

Objectif de la stratégie de Lisbonne :

85 % de la population a une formation scolaire de niveau secondaire supérieur.

3.2.4 Reconnaissance des diplômes (Processus de Bologne)

Le Processus de Bologne a été enclenché le 19 juin 1999 par la Déclaration de Bologne signée par 29 Etats. La plupart des réformes s'inscrivent dans le cadre d'objectifs globaux tels que la transparence et la comparabilité dans l'intérêt de la mobilité européenne. Le Processus de Bologne vise la mise en place, d'ici 2010, d'un espace d'enseignement supérieur européen commun et le renforcement de la compétitivité européenne en termes de formation. Pour ce faire, les 45 pays signataires actuels mettent en place un système Bachelor/Master/Doctorat qui assure la comparabilité des diplômes de l'enseignement supérieur, ainsi qu'un système de crédits (European Credit Transfer System ECTS) pour la prise en compte de résultats comparables. D'autres mesures visent à supprimer les obstacles à la mobilité et à promouvoir la coopération européenne en matière d'assurance qualité.

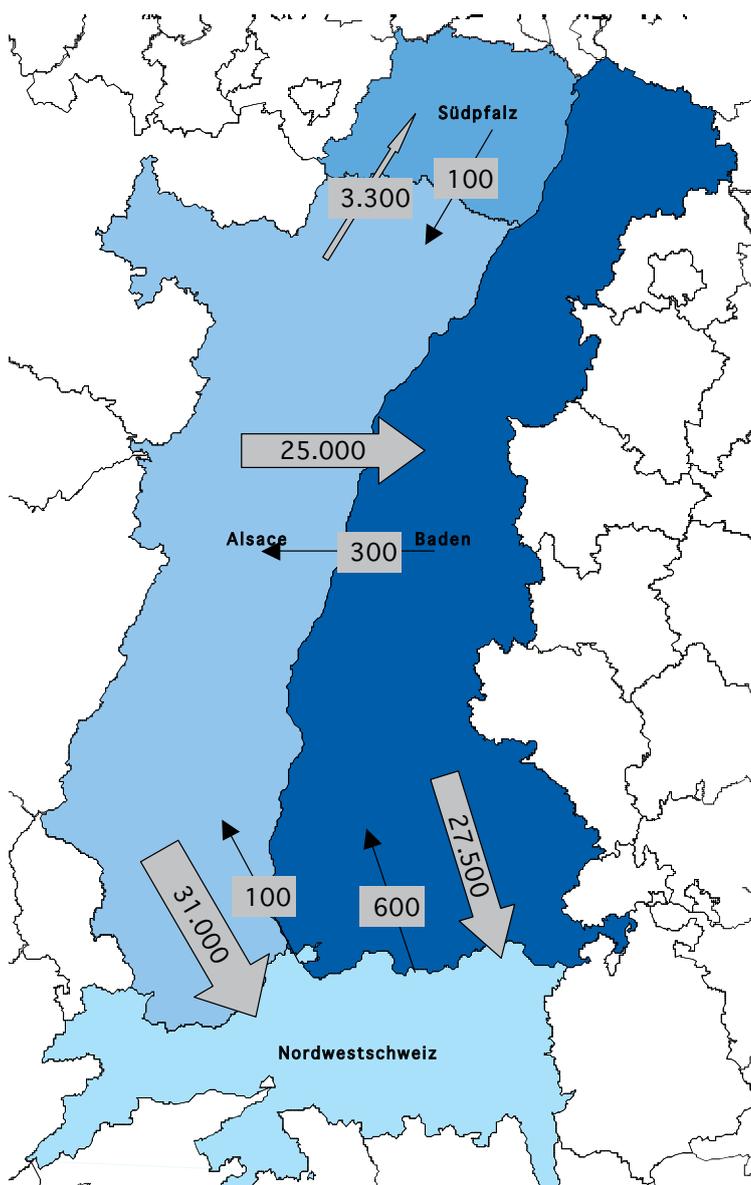


Le Processus de Bologne concerne également la France, l'Allemagne et la Suisse, favorisant tout particulièrement la reconnaissance des diplômes dans le Rhin supérieur, ce qui a facilité la mobilité professionnelle des universitaires de ces pays. La reconnaissance des diplômes constitue en effet un facteur déterminant en matière de mobilité transfrontalière, le Processus de Bologne ayant de ce fait largement contribué à supprimer les obstacles à la mobilité.

Les nombreuses formations binationales et trinacionales dans le domaine universitaire et à d'autres niveaux intègrent la reconnaissance mutuelle des diplômes. L'ABIBAC est ainsi reconnu en tant que diplôme d'accès à l'enseignement supérieur en France et en Allemagne, sans avoir à demander d'équivalence.

3.3 Travailleurs frontaliers

3.3.1 Flux de travailleurs frontaliers



Source : Publication « Rhin supérieur faits et chiffres 2008, Conférence du Rhin Supérieur D-F-CH ». Flux de frontaliers en 2006.

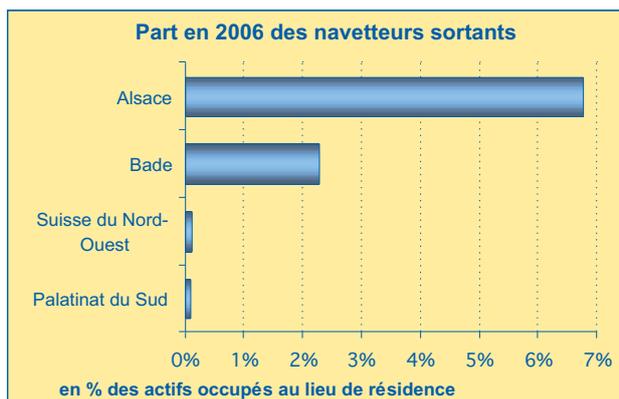
à l'Alsace et au Bade, cette situation n'a rien d'étonnant. Suite aux Accords bilatéraux I conclus par la Suisse avec l'UE, bon nombre de travailleurs frontaliers ont renoncé à leur statut de navetteur pour déménager dans la région suisse. Le nombre de personnes arrivant d'Allemagne pour s'installer à Bâle a ainsi doublé, passant de 1 300 en 2002 à 2 600 en 2007. On peut supposer que ce phénomène concerne avant tout des célibataires ou des couples sans enfant et que cette démarche pourrait s'expliquer par la volonté d'échapper aux impôts français et allemands plus élevés, ces personnes acceptant en contrepartie des loyers et un coût de la vie plus élevés. Elles évitent en outre d'avoir à effectuer un long trajet jusqu'à leur lieu de travail. L'Alsace et le Bade restent en revanche des régions attrayantes pour les familles avec enfants, la charge fiscale y étant relativement modérée pour ces familles. Le pouvoir d'achat d'un franc suisse est en outre supérieur dans le Bade que dans la Suisse du Nord-Ouest. La mobilité est par ailleurs restreinte par l'obligation de scolarisation au lieu de résidence. Une grande partie de la main d'œuvre alsacienne exerce une activité dans le Bade qui compte environ 25 000 navetteurs entrants, alors que le nombre de navetteurs en sens inverse reste peu élevé. Eu égard à sa superficie, le Palatinat du Sud

En dépit de sa dimension trinationale, le marché du travail du Rhin supérieur est depuis un certain temps relativement accessible aux travailleurs des autres régions, avec un taux d'intégration très élevé. L'accord sur la libre circulation des personnes entre l'UE et la Suisse a marqué une étape importante sur la voie de la cohésion du marché du travail. Les flux de travailleurs frontaliers montrent toutefois que le Rhin supérieur est loin d'être un espace homogène. En 2006, près de 31 000 navetteurs alsaciens et 27 500 navetteurs badois allaient travailler en Suisse du Nord-Ouest. L'Alsace comptait 25 000 navetteurs sortants vers le Bade et environ 3 300 navetteurs sortants vers le Palatinat du Sud. Le nombre de personnes résidant dans la Suisse du Nord-Ouest et travaillant dans le pays voisin est par contre minime et il en est de même pour les Allemands qui résident dans le Bade et le Palatinat du Sud et travaillent en Alsace. Au vu du nombre très restreint de navetteurs sortants dénombrés par la Suisse du Nord-Ouest, le marché du travail transfrontalier s'apparente, du point de vue de la Suisse du Nord-Ouest, à une voie à sens unique. Au vu des salaires nettement plus élevés dans la Suisse du Nord-Ouest, notamment par rapport

compte un grand nombre de navetteurs entrants alsaciens (environ 3 300 personnes) ; à l'inverse, peu d'habitants du Palatinat du Sud vont travailler en Alsace.

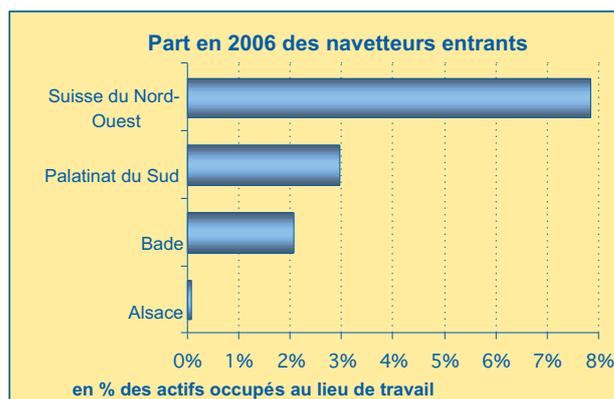
3.3.2 Part des travailleurs frontaliers dans le nombre total d'actifs occupés

Le taux de navetteurs sortants est calculé en déterminant le nombre de navetteurs sortants vers le pays voisin par rapport au nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence). En 2006, ce taux était de 7,3 % en Alsace, de 2,4 % dans le Bade, de 0,1 % dans le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest. C'est donc l'Alsace qui enregistre de loin le taux de navetteurs sortants le plus important, alors que très peu d'habitants de la Suisse du Nord-Ouest et du Palatinat du Sud travaillent à l'étranger.



Note : Taux de navetteurs sortants = part des actifs occupés au lieu de résidence qui travaillent à l'étranger

Source : Publication « Rhin supérieur faits et chiffres 2008, Conférence du Rhin Supérieur D-F-CH », Offices statistiques, Bundesagentur für Arbeit, Office fédéral de la statistique



Note : Taux de navetteurs entrants = part des actifs occupés au lieu de travail qui résident à l'étranger

Source : Publication « Rhin supérieur faits et chiffres 2008, Conférence du Rhin Supérieur D-F-CH », BAK Basel Economics

Le taux de navetteurs entrants est quant à lui calculé en déterminant le nombre de navetteurs entrants par rapport au nombre d'actifs occupés au lieu de travail. En 2006, la Suisse du Nord-Ouest a enregistré le taux de navetteurs entrants le plus élevé (presque 8 %), ce taux étant de 2 à 3 % dans les deux régions allemandes. En Alsace, le taux de navetteurs entrants est négligeable.

3.3.3 Evolution des flux de travailleurs frontaliers

Le tableau ci-dessus présente l'évolution des principaux chiffres relatifs aux frontaliers en 1992, 1999, 2003 et 2006. Le nombre de navetteurs sortants alsaciens vers le Palatinat du Sud est resté à peu près constant, en n'enregistrant qu'une augmentation de 300 personnes par rapport à 1992. Le nombre de navetteurs sortants alsaciens vers le Bade est passé de 22 000 personnes en 1992 à env. 35 000 en 2006, alors que le nombre de navetteurs sortants vers la Suisse du Nord-Ouest a évolué à la baisse. Le nombre de navetteurs sortants badois vers la Suisse du Nord-Ouest est passé de 23 000 en 1992 à 27 500 en 2006.

Evolution des flux de frontaliers

	d'Alsace vers le Palatinat du Sud	d'Alsace vers le Bade	d'Alsace vers la Suisse du Nord-Ouest	de Bade vers la Suisse du Nord-Ouest	Total Rhin supérieur
1992	3.000	22.000	33.500	23.000	81.500
1999	3.000	27.000	33.000	21.000	84.000
2003	3.500	30.000	34.500	25.000	93.000
2006	3.300	25.000	31.000	27.500	86.800

Source : Publication « Données statistiques du Rhin supérieur, Conférence du Rhin Supérieur D-F-CH »

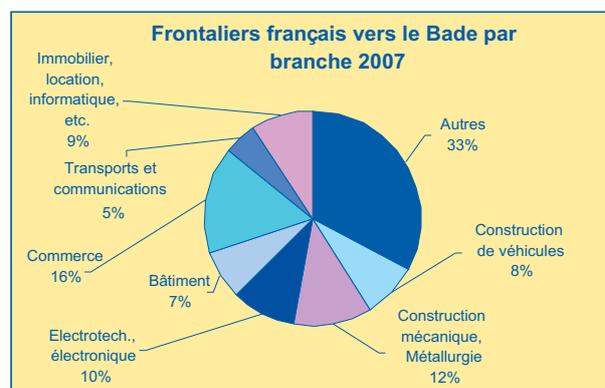
L'accord conclu entre la Suisse et l'UE sur la libre circulation des personnes qui est entré en vigueur le 1er juin 2002 (Accords bilatéraux I) a influé de manière déterminante sur l'évolution des flux de travailleurs frontaliers. Au printemps 2004, dans le cadre des Accords Bilatéraux I, le principe de priorité aux Suisses (par rapport aux ressortissants de l'UE-15) a été supprimé, ce qui signifie qu'un employeur suisse n'est plus tenu de prouver à l'Office des étrangers qu'il n'a pas trouvé de candidat suisse approprié pour occuper un emploi. L'embauche de travailleurs étrangers (de l'UE) ne pose quasiment plus aucun problème, ce qui facilite l'accès au marché du travail suisse pour les Alsaciens et les Badois. Depuis le 1er juin 2007, les zones frontalières pour les ressortissants de l'UE-15, Malte et Chypre compris, sont supprimées, ce qui signifie que le domicile et le lieu de travail ne doivent plus être forcément situés dans la zone frontalière. Compte tenu de l'accord sur la libre circulation des personnes, le nombre de travailleurs frontaliers pourrait à l'avenir encore augmenter. Les travailleurs qui trouveront un emploi dans la Suisse du Nord-Ouest pourraient être tentés d'établir leur domicile en Suisse.

Plusieurs facteurs expliquent le recul du nombre de travailleurs frontaliers alsaciens entre les deux années d'enquête. Une évolution satisfaisante de la situation économique en Alsace au cours de ces dernières années a d'une part très certainement amélioré, pour les habitants de la région française du Rhin supérieur, les possibilités d'emploi dans leur proche environnement régional. Eu égard aux fluctuations des taux de change entre l'euro et le franc suisse, les emplois suisses sont d'autre part devenus moins attractifs pour les personnes résidant en Alsace ; entre 2003 et 2006, un Alsacien rémunéré en francs suisses, dont les dépenses journalières se font en euros au lieu de résider, a subi une perte de salaire de plus de 3 %. Le recul du nombre de frontaliers alsaciens peut également s'expliquer par la baisse du nombre d'emplois industriels peu qualifiés de l'autre côté de la frontière alsacienne, cette évolution concernant en premier lieu les frontaliers les moins qualifiés. A cela vient s'ajouter le fait que l'alsacien qui est un dialecte germanophone est de moins en moins pratiqué, d'où la disparition d'une base essentielle en matière de compétence linguistique allemande et une augmentation des problèmes de communication pour les frontaliers français. Les Allemands ont très probablement beaucoup plus de facilité à trouver un emploi dans la Suisse du Nord-Ouest. Cette plus grande facilité d'intégration des Allemands est également mise en évidence par la forte augmentation de frontaliers allemands qui renoncent à leur statut de frontalier pour établir leur domicile dans la région suisse. Dans la seule ville de Bâle, ce nombre a doublé entre 2002 et 2007. Cette main d'œuvre n'est en effet confrontée à aucune barrière linguistique et l'on peut supposer qu'elle est dans sa grande majorité pourvue d'un bon niveau de qualification, ce qui lui permettra de trouver plus aisément un emploi dans le cadre des structures économiques de la Suisse du Nord-Ouest. Les frontaliers allemands qui ont un bon niveau de revenus ont tout intérêt à déménager en Suisse où la charge d'impôt est moins élevée.

3.3.4 Frontaliers par branche

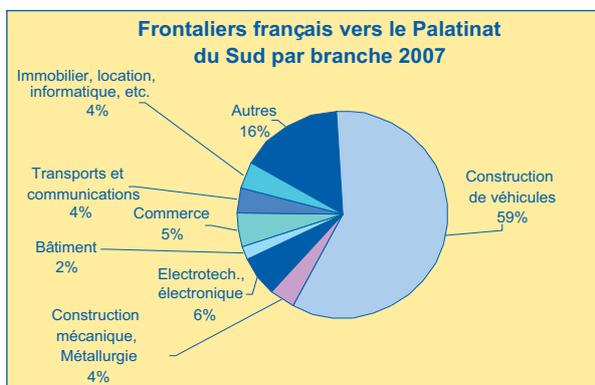
L'analyse du nombre de frontaliers dans les différentes branches permet d'avoir une image plus précise des flux de frontaliers, sachant que cette analyse se limite aux flux les plus importants (à partir de 1 000 frontaliers).

Les statistiques de la Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale pour l'emploi) relatives aux actifs assujettis obligatoires à l'assurance sociale indiquent les branches d'activité des frontaliers français dans le Bade et le Palatinat du Sud.



En 2007, près de 25 000 actifs français assujettis à l'assurance sociale obligatoire travaillaient dans le Bade. Pratiquement la moitié des frontaliers travaillent dans l'industrie de transformation. Les branches qui comptent le plus grand nombre de frontaliers sont les biens d'investissement (construction mécanique, métallurgie, électrotechnique/électronique et véhicules). Le principal employeur de frontaliers dans le Bade est le commerce (16 %). Dans le secteur des services, la branche de l'immobilier, location, informatique, etc. revêt également une certaine importance. On notera qu'il existe également des frontaliers non assujettis à l'assurance sociale obligatoire (voir également chapitre 5 « Sources et méthodes »).

Le taux de navetteurs entrants d'environ 2 % dans le Bade se répartit de manière irrégulière entre les différentes branches. Le taux de navetteurs entrants (nombre de frontaliers français et suisses par rapport au nombre total d'actifs assujettis à l'assurance sociale obligatoire dans le Bade) le plus élevé est enregistré par les industries extractives (14 %). L'industrie du caoutchouc et des matières plastiques, la construction de véhicules et les autres fabricants (respectivement 8 %) affichent également un taux de navetteurs entrants relativement élevé. Il est par contre relativement bas dans l'ensemble du secteur des services.

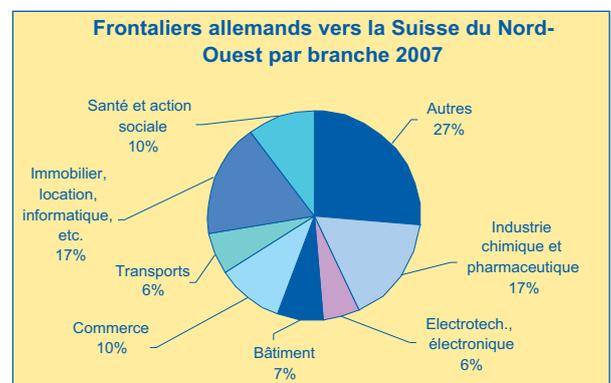


Source : Bundesagentur für Arbeit

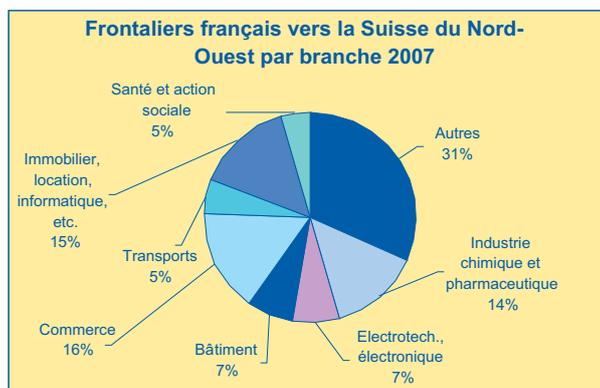
En 2007, 3 200 actifs français assujettis à l'assurance sociale obligatoire travaillaient dans le Palatinat du Sud, la majorité (près de 60 %) étant employée dans la construction de véhicules, ce qui s'explique par la présence de l'usine Mercedes-Benz de la Daimler AG à Wörth, le principal employeur de la région. Outre la construction de véhicules, l'électrotechnique/électronique et le commerce sont les branches qui emploient la plupart des frontaliers (6% et 5 %). Les frontaliers français travaillent en général dans l'industrie de transformation.

Près d'un actif assujetti à l'assurance sociale obligatoire sur dix dans l'industrie de transformation du Palatinat du Sud est un frontalier français. En 2007, cette proportion a atteint 14 % dans la construction de véhicules. De même que dans le Bade, le taux de navetteurs entrants est minime dans le secteur des services, à l'exception de la branche des transports et de la communication au sein de laquelle près d'un actif assujetti à l'assurance sociale obligatoire sur vingt est un frontalier français.

En 2007, les navetteurs entrants allemands représentaient 3,7 % des actifs occupés (au lieu de travail) dans la Suisse du Nord-Ouest. 17 % des frontaliers allemands travaillaient dans l'industrie chimique et pharmaceutique, la principale branche d'activité de cette région, et également 17 % dans la branche des services aux entreprises (Immobilier, location, informatique, etc.). Le commerce, la santé et l'action sociale emploient également bon nombre de frontaliers allemands, à savoir respectivement 10 % des frontaliers allemands dans la Suisse du Nord-ouest. Les navetteurs allemands travaillent également dans l'électrotechnique/électronique, le bâtiment et les transports.



Source : Office fédéral de la statistique



Source : Office fédéral de la statistique

En 2007, les navetteurs entrants français représentaient 4,2 % des actifs occupés dans la Suisse du Nord-Ouest. Contrairement aux frontaliers badois, une grande partie des frontaliers alsaciens travaille dans le commerce (16 %). 15 % des frontaliers français travaillent dans la branche des services aux entreprises (Immobilier, location, informatique, etc.), 14 % dans l'industrie chimique et pharmaceutique, respectivement 5 à 7 % dans l'électrotechnique/électronique, le bâtiment, les transports, la santé et l'action sociale.

Le taux de navetteurs entrants de près de 8 % vers la Suisse du Nord-Ouest analysé ci-dessus se répartit de manière très diverses entre les différentes branches. Le nombre de frontaliers par rapport aux actifs occupés est globalement plus élevé dans l'industrie de transformation (13,3 %) que dans le secteur des services (6,5 %). Dans l'industrie de transformation, les branches qui emploient un grand nombre de frontaliers sont le textile et l'habillement, l'industrie chimique et pharmaceutique, de même que l'électrotechnique/électronique. Dans le secteur des services, il s'agit principalement des services aux entreprises et des services domestiques.

3.3.5 Frontaliers par tranche d'âge

L'âge des frontaliers diffère très nettement d'une région à l'autre. Dans l'ensemble des flux de frontaliers analysés par rapport aux principaux flux de navetteurs, la majorité des frontaliers fait partie de la tranche d'âge des 40 à 49 ans.³ On constate que dans la tranche d'âge la plus jeune, le nombre de frontaliers (essentiellement français) vers l'Allemagne est très inférieur au nombre de frontaliers vers la Suisse du Nord-Ouest (voir tableau). Concernant la Suisse du Nord-Ouest, le nombre de frontaliers allemands de cette tranche d'âge est également supérieur aux frontaliers français. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la jeune génération parle de moins en moins l'alsacien et a de ce fait plus de difficultés à trouver un emploi sur le marché du travail allemand.

Frontaliers entrants par tranche d'âge en 2006

	15-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 59 ans
Palatinat du Sud	11,0%	23,8%	33,5%	31,1%	0,5%
Bade	10,9%	30,9%	35,8%	20,6%	1,7%
Suisse du Nord-Ouest	14,4%	29,1%	33,7%	18,7%	4,1%
- de la France	13,5%	28,7%	33,2%	21,2%	3,5%
- de l'Allemagne	15,6%	29,6%	34,3%	15,5%	4,9%

Source : Bundesagentur für Arbeit, Office fédéral de la statistique

On constate également certaines disparités parmi les frontaliers plus âgés. Le nombre de frontaliers entre 50 et 59 ans est ainsi deux fois plus important vers le Palatinat du Sud que le nombre de navetteurs allemands vers la Suisse du Nord-Ouest. Dans la tranche d'âge des frontaliers de plus de 59 ans, on constate également des différences significatives, lesquelles sont très certainement liées aux différences entre les régimes de retraite et les dispositifs de préretraite nationaux.

³ Le manque de données statistiques ne permet pas de procéder à une analyse des tranches d'âge analogue à celle réalisée pour les actifs occupés.

3.3.6 Obstacles à la mobilité

Avec près de 90 000 travailleurs frontaliers, l'espace trinational du Rhin supérieur est le partenariat EURES-Transfrontalier qui se classe en deuxième position en termes de mobilité transfrontalière. Les obstacles à la mobilité sont donc très relatifs, mais il convient de ne pas négliger les difficultés rencontrées sur le terrain et souvent liées à des différences linguistiques et culturelles.

Les obstacles à la mobilité entre l'Allemagne et la France, deux Etats membres de l'UE, sont plutôt minimes. Ils sont souvent dus à des problèmes linguistiques ou interculturels, même si la reconnaissance des qualifications continue dans certains cas de poser problème. En Allemagne, le titulaire d'un BAC professionnel français est ainsi considéré comme un travailleur sans formation. C'est pourquoi les demandeurs d'emplois transfrontaliers sont souvent embauchés à un niveau de qualification qui est inférieur à celui de leur pays d'origine. Aussi, compte tenu d'un réseau de transports publics qui n'est pas suffisamment développé, la majorité des frontaliers franco-allemands n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule.

Le niveau inférieur des salaires en Alsace constitue le principal obstacle pour les personnes résidant en Allemagne et qui cherchent un emploi en Alsace. Ce problème est en outre accru par un impôt sur les salaires plus élevé qu'en Allemagne. Les frontaliers allemands sont pour le reste confrontés aux mêmes obstacles que les frontaliers en sens inverse (reconnaissance de diplômes, barrière linguistique et réseau de transports publics insuffisant).

Le principal problème rencontré par les frontaliers allemands et français qui travaillent en Suisse est le manque de qualification dont se plaignent les employeurs suisses. Les frontaliers doivent souvent accepter de suivre une formation complémentaire pour être compétitifs sur le marché du travail suisse. A cela vient s'ajouter la différence de qualité fréquemment constatée entre les diplômes de formation professionnelle et de fin d'études. La reconnaissance des diplômes est obligatoire pour les « professions réglementées »⁴. Bon nombre de lacunes en matière d'information sur les conditions de vie et de travail en Suisse ont pu être comblées par les brochures d'information pour frontaliers publiées par l'EURES-T. Le manque de maîtrise de la langue allemande pose en outre problème pour les frontaliers français, une difficulté qui n'a cessé de prendre de l'ampleur au cours de ces dernières années.



Photo : Standort-Marketing Basel

© www.basel.ch

Le principal obstacle pour les frontaliers suisses vers l'Allemagne ou la France est le niveau des salaires inférieur dans ces deux Etats membres de l'UE, ainsi que la crainte d'une absence de cotisation au système de prévoyance vieillesse suisse. Les lieux de travail allemands et français sont en outre difficilement accessibles par les transports publics, d'où la réticence des habitants de la Suisse du Nord-Ouest à perdre du temps et de l'argent en longs trajets. Dans le contexte économique florissant de la Suisse du Nord-Ouest, une recherche d'emploi à l'étranger ne présente d'ailleurs guère d'attrait.

En parallèle à ces obstacles d'ordre général à la mobilité, celle-ci peut également être restreinte par des difficultés liées à la sécurité sociale et aux impôts. Certaines différences juridiques en matière d'allocations familiales, de sécurité sociale ou des impôts plus élevés peuvent faire perdre tout son attrait à un emploi transfrontalier. Ces dernières années, divers effets préjudiciables résultent

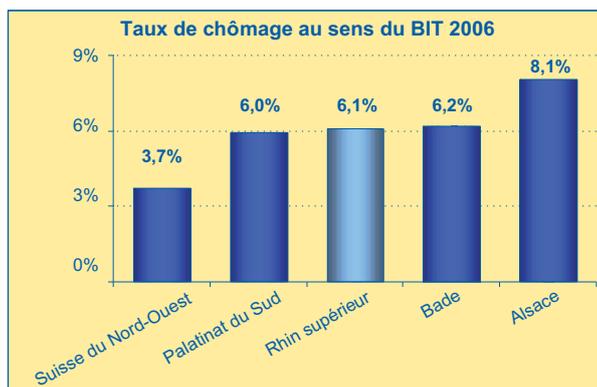
⁴ Voir sous www.bbt.admin.ch -> Thèmes -> Reconnaissance internationale des diplômes -> UE-Reconnaissance des diplômes -> Liste des professions réglementées.

tant des différences de systèmes juridiques, d'incertitudes juridiques et de problèmes de communication ont toutefois pu être réglés en faveur des frontaliers. La Conférence du Rhin Supérieur a par ailleurs mis en place un groupe d'experts « Travailleurs frontaliers » auquel participent entre autres les conseillers EURES. Ce groupe d'experts est une plate-forme de discussion et, dans le meilleur des cas, de remédiation aux obstacles à la mobilité et difficultés rencontrés par les travailleurs frontaliers. EURES-T Rhin Supérieur contribue en outre très largement à lever les obstacles liés à un manque d'informations. Les brochures régulièrement publiées à l'intention des travailleurs frontaliers, de même que les permanences, sessions d'information et ateliers de recherche d'emploi proposés par les conseillers EURES, jouent à cet égard un rôle de premier plan, en informant et conseillant les personnes concernées par la mobilité transfrontalière.

3.4 Chômage

3.4.1 Evolution du chômage entre 1998 et 2007

Le taux de chômage constitue un indicateur majeur de la situation économique. Le nombre de chômeurs et le taux de chômage sont également des arguments de poids au niveau du discours politique.



Source : DRTEFP Alsace, Bundesagentur für Arbeit, Eurostat, Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), BAK Basel Economics

La présentation et la comparaison du taux de chômage et de son évolution dans les différentes régions du Rhin supérieur génèrent un certain nombre de difficultés. Les données en matière de chômage ne font en effet pas l'objet d'un chiffrage statistique homogène dans les trois pays (France, Allemagne et Suisse) et le chômage est notamment défini de manière différente, d'où une comparabilité restreinte entre les données du chômage au sein du Rhin supérieur. D'une manière générale, on peut toutefois qualifier de chômeurs toutes les personnes inscrites auprès d'une administration de l'emploi régionale. Il importe de faire la distinction entre la notion de « chômeurs »

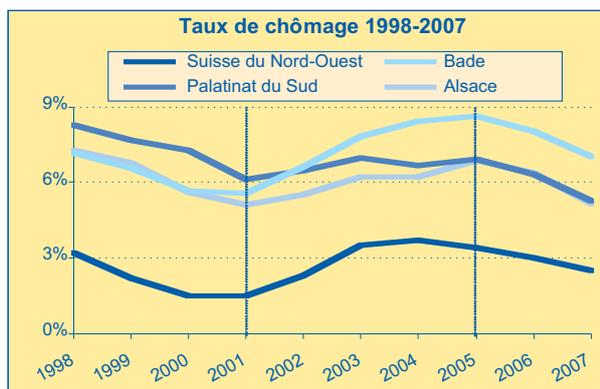
et celle de « personnes sans emploi », ce terme étant utilisé, selon les définitions internationales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), pour qualifier les personnes qui n'ont pas de travail et sont à la recherche d'un emploi, mais qui ne sont pas forcément inscrites à l'office du travail. Contrairement au chômage, cet indicateur est comparable au niveau international et permet donc également de comparer la situation en matière de chômage dans les quatre régions du Rhin supérieur. En 2006, c'est l'Alsace qui affichait le taux de personnes sans emploi le plus élevé du Rhin supérieur, suivie du Bade et du Palatinat du Sud, la Suisse du Nord-Ouest enregistrant le taux le moins élevé (3,7 %). On constate d'importants écarts entre les taux de personnes sans emploi des différentes régions. Seules les deux régions allemandes affichent des taux similaires.

Du fait d'un manque de données, les indications ci-après reposent sur le nombre de chômeurs (comparabilité restreinte) et non sur le nombre de personnes sans emploi⁵.

Contrairement aux données sur le nombre de chômeurs, le taux de chômage (chômeurs inscrits/personnes actives) est une donnée relative qui permet de mieux comparer le chômage d'une année sur l'autre ou d'une région à l'autre (au sein d'un même pays). En 2007, le taux de chômage moyen était de 7,0 % en Alsace contre 7,2 % en 1998. Au regard du taux de chômage dans

⁵ Les chiffres normalisés du chômage sont uniquement disponibles et utilisés pour l'Alsace.

les autres régions françaises, l'Alsace est bien positionnée, le taux de chômage pour l'ensemble de la France étant de 8,0 % en 2007. Dans le Palatinat du Sud, le taux de chômage a diminué en passant de 8,3 % en 1998 à 5,2 % en 2007. En 2007, le Bade affichait également un taux de chômage de 5,2 % contre 7,3 % en 1998. En comparaison des autres régions allemandes, le taux de chômage n'est pas très élevé dans le Bade et le Palatinat du Sud. D'une manière générale, les deux Länder allemands dont font partie ces régions affichent également des taux de chômage plus favorables que dans le reste du pays. Le Land du Bade-Wurtemberg (taux moyen 2007 : 4,9 %) présente le taux de chômage le moins élevé de l'ensemble de la République fédérale d'Allemagne. La situation est analogue en Rhénanie-Palatinat, le Land dont fait partie le Palatinat du Sud, avec un taux de chômage de 6,5 %, alors qu'il est de 9,0 % en Allemagne. En matière de chômage, la Suisse du Nord-Ouest occupe une position particulière dans l'espace du Rhin supérieur, avec un taux de chômage en 2007 de 2,5 %, soit un taux extrêmement bas par rapport à l'Alsace, au Palatinat du Sud et au Bade. En 1998, la Suisse du Nord-Ouest enregistrait un taux de chômage de 3,2 %.



Source : DRTEFP Alsace, Bundesagentur für Arbeit, Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)

Les informations ci-après portent sur le niveau de chômage et son évolution entre 1998 et 2007. Durant cette période, en Alsace, le nombre de chômeurs est passé de près de 64 400 à 66 600. Dans toutes les autres régions du Rhin supérieur, au cours de cette même période, le nombre de chômeurs a reculé. Le Palatinat du Sud comptait près de 10 200 chômeurs en 1998 et plus que 7 600 en 2007. Dans le Bade, on est passé de 80 500 à 63 800 chômeurs. La Suisse du Nord-Ouest a également vu reculer le nombre de chômeurs qui est passé de près de 21 400 en 1998 à 18 000 en 2007.

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du taux de chômage, entre 1998 et 2007, dans les différentes régions du Rhin supérieur. La période sous revue peut être divisée en trois parties.

Entre 1998 et 2001, le nombre de chômeurs et le taux de chômage ont reculé dans l'ensemble du Rhin supérieur. En 2001, l'Alsace comptait environ 17 600 chômeurs de moins qu'en 1998, le Palatinat du Sud enregistrant une baisse de près de 1 700 chômeurs, le Bade et la Suisse du Nord-Ouest affichant respectivement un recul de 19 400 et environ 11 100 chômeurs.

Entre 2001 et 2005, une période de faiblesse conjoncturelle, le chômage a par contre regagné du terrain dans toutes les régions du Rhin supérieur. En Alsace, le nombre de chômeurs a augmenté d'environ 30 700 personnes, de 1 500 dans le Palatinat du Sud et de respectivement 24 100 et 14 100 dans le Bade et la Suisse du Nord-Ouest.

La période 2005-2007 a été marquée par un nouveau recul du chômage dans le Rhin supérieur. Après les années de récession, la conjoncture a peu à peu repris des couleurs à partir de 2004 et le chômage a progressivement diminué. L'Alsace a enregistré une baisse de 10 900 chômeurs, le Palatinat du Sud comptant quant à lui 2 300 chômeurs de moins. Dans le Bade, on a dénombré près de 21 500 chômeurs de moins et le nombre de chômeurs a baissé de 6 500 personnes dans la Suisse du Nord-Ouest.

Le graphique ci-dessus indique que le chômage a évolué de manière similaire dans toutes les régions, les hausses et les baisses se produisant au même moment. Le taux de chômage dépend fortement de la conjoncture et évolue de manière anticyclique. Un renforcement conjoncturel fait

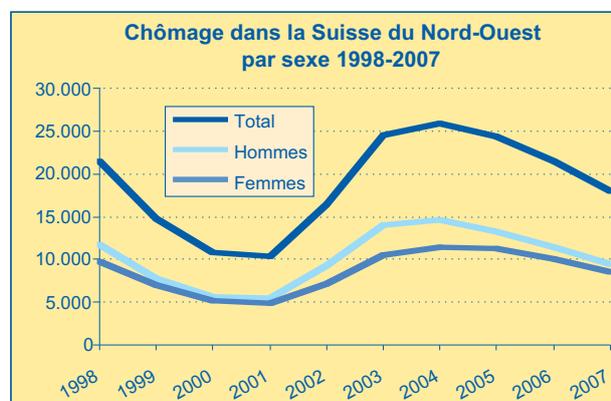
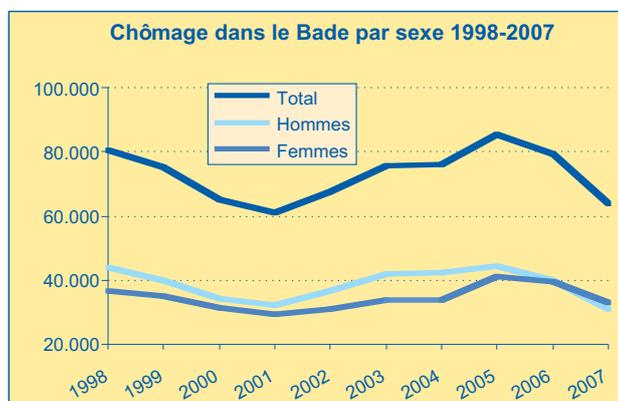
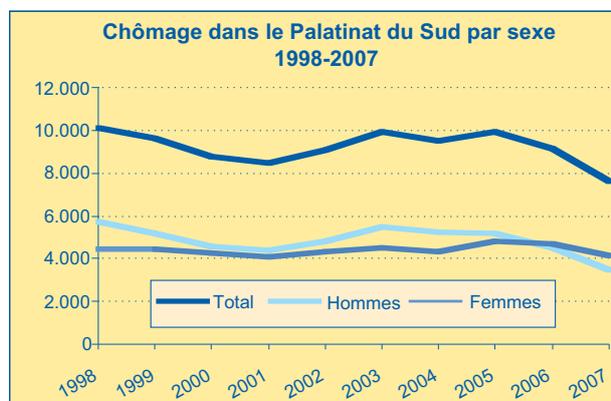
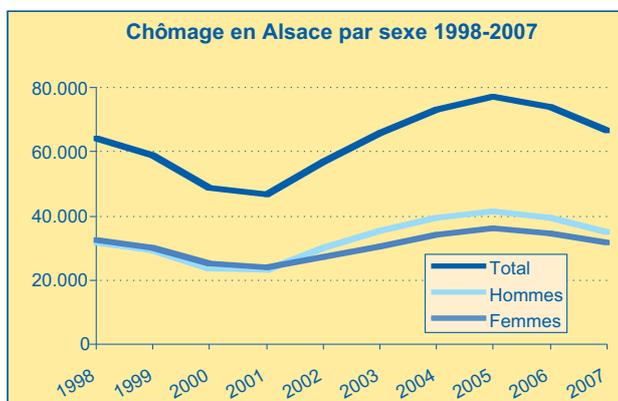
reculer le chômage, alors que la faiblesse conjoncturelle fait évoluer le chômage à la hausse. Du fait de leur interdépendance économique, la conjoncture et le chômage évoluent en parallèle dans les quatre régions du Rhin supérieur.

3.4.2 Chômage par sexe et par âge

En examinant l'évolution du chômage par sexe dans le Rhin supérieur, on constate que les hommes sont généralement davantage concernés par les fluctuations dans ce domaine. L'évolution du chômage des hommes entre 1998 et 2007 est nettement plus dynamique. L'évolution à la hausse ou à la baisse du chômage des femmes, que ce soit à court ou long terme, est moins prononcée.

L'augmentation nette du chômage entre 1998 et 2007 est exclusivement due au chômage des hommes. Le chômage des hommes a en effet augmenté de 10,1 %, alors que celui des femmes a reculé de 3,1 % durant cette même période. Dans le Palatinat du Sud, l'évolution du chômage des femmes est également moins dynamique que celle des hommes. Le recul du chômage des hommes (- 39,3 %) est nettement plus prononcé que celui des femmes (-6,2 %). Il en est de même dans le Bade, avec une baisse du chômage des hommes, entre 1998 et 2007, plus marquée (-29,9 %) que celui des femmes (-9,7 %), ainsi que dans la Suisse du Nord-Ouest qui affiche, sur la même période, une baisse du chômage de -18,9 % pour les hommes et de -12,9 % pour les femmes.

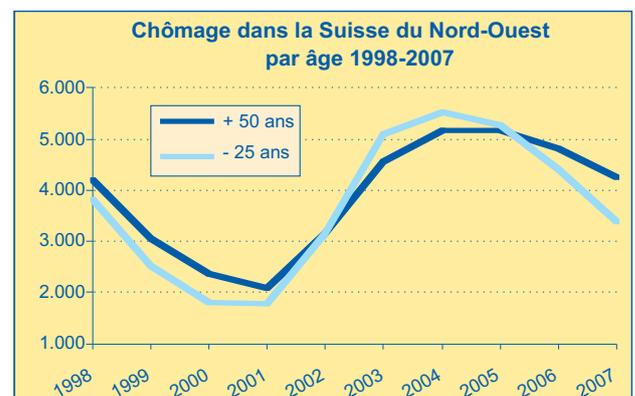
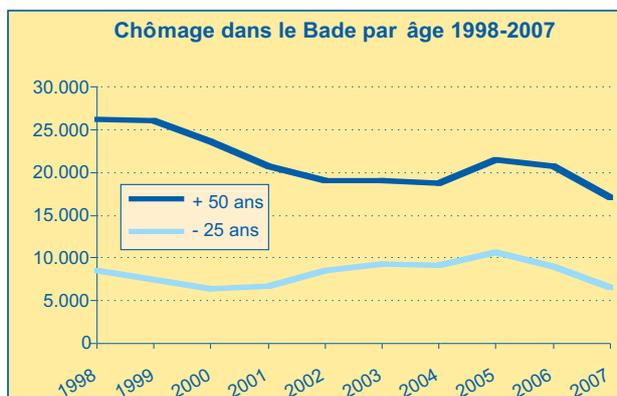
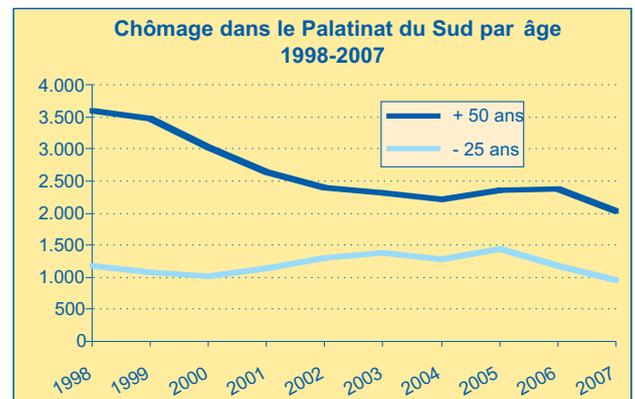
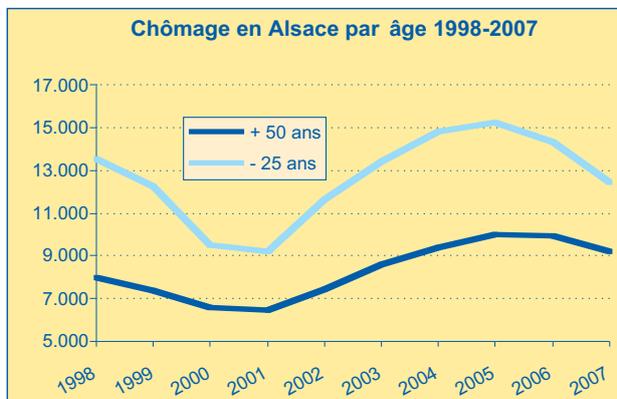
La dynamique du chômage est mise en évidence par les graphiques ci-dessous qui représentent l'évolution du chômage total et par sexe entre 1998 et 2007. Il apparaît clairement que la courbe du chômage des femmes est toujours plus plate et donc moins dynamique que celle des hommes.



Note : L'échelle des graphiques des quatre régions du Rhin supérieur n'est pas identique
Source : DRTEFP Alsace, Bundesagentur für Arbeit, Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)

L'analyse de l'évolution du chômage par âge, d'une part celui des jeunes (15 à 24 ans) et d'autre part celui des plus de 49 ans, montre que la tranche d'âge des moins de 25 ans est soumise à de plus fortes fluctuations. Lorsque le chômage augmente, celui des jeunes augmente davantage ; lorsque le chômage baisse, celui des jeunes recule davantage. Les jeunes réagissent donc plus fortement aux modifications du marché du travail. Au vu des graphiques ci-dessous, on constate que ce phénomène est particulièrement marquant dans la Suisse du Nord-Ouest. Une analyse qui n'est pas centrée sur la dynamique, mais sur l'évolution durant l'ensemble de la période (1998 à 2007) montre toutefois que ce sont les chômeurs de plus de 49 ans qui subissent les plus fortes répercussions.

Entre 1998 et 2007, en Alsace, le chômage des actifs occupés de plus de 49 ans a augmenté de 15,5 %, alors que le chômage des jeunes a reculé de 8,0 %. Dans le Palatinat du Sud, le chômage des plus de 49 ans a diminué de 43,8 %, celui des jeunes de moins de 25 ans ayant également évolué à la baisse de 20,1 %. Dans cette région, la forte baisse du chômage durant la période sous revue est notamment due au recul du chômage des actifs occupés de plus de 49 ans. Ce constat ne signifie pas que cette génération n'est pas touchée par le chômage, mais est lié au fait qu'en cas de licenciements, bon nombre de ces actifs sont partis en préretraite ou ont bénéficié du régime de l'aide sociale. Ils ne sont donc pas considérés comme des chômeurs. Dans le Bade, le recul du chômage entre 1998 et 2007 a également été plus prononcé chez les actifs occupés de plus de 49 ans (-35,1 %) que chez les jeunes (-23,8 %). Dans la Suisse du Nord-Ouest, tout comme en Alsace, le chômage de ces deux tranches d'âges a évolué en sens inverse. Le nombre de chômeurs de plus de 49 ans a augmenté (+1,6 %), alors que le nombre de jeunes chômeurs a baissé durant cette période (-11,4 %). En Suisse, les possibilités de retraite anticipée sont limitées et moins fréquemment utilisées. L'âge effectif de la retraite (et non pas l'âge légal) est plus élevé en Suisse qu'en Allemagne. Ceci explique en partie l'augmentation, entre 1998 et 2007, du nombre de chômeurs de plus de 49 ans dans la Suisse du Nord-Ouest, alors que le chômage de cette tranche d'âge a reculé dans le Bade et le Palatinat du Sud.



Note : L'échelle des graphiques des quatre régions du Rhin supérieur n'est pas identique.
Source : DRTEFP Alsace, Bundesagentur für Arbeit, Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)

3.4.3 Chômage et travailleurs frontaliers

La Suisse du Nord-Ouest affiche un taux de chômage extrêmement bas par rapport aux autres régions du Rhin supérieur, un fait d'autant plus marquant que la région compte près de 69 000 navetteurs entrants en provenance d'Alsace et de Bade et seulement environ 700 navetteurs sortants. Si une partie des actifs occupés n'avait pas la possibilité de travailler dans la Suisse du Nord-Ouest, le Sud du Bade et le Sud de l'Alsace présenteraient, d'un point de vue statique, un taux de chômage plus important. Cette analyse est corroborée par le fait que le taux de chômage national en Allemagne et en France est plus élevé que dans le Bade, le Palatinat du Sud et en Alsace.

Avec un taux de chômage de 8,1 %, l'Alsace s'en tire mieux que les autres régions françaises, profitant à cet égard des près de 59 000 navetteurs sortants vers la Suisse du Nord-Ouest, le Bade et le Palatinat du Sud.

L'ouverture des frontières au sein du Rhin supérieur et l'intégration du marché du travail des autres régions permettent aux habitants de cet espace de travailler en tant que frontaliers dans le pays voisin, ce qui assure une meilleure répartition de la main d'œuvre. La Suisse du Nord-Ouest est ainsi en mesure de répondre aux besoins en main d'œuvre en recrutant non seulement dans les cantons voisins, mais également en Alsace et dans le Bade.

3.5 Pénurie de main d'œuvre

L'embellie conjoncturelle mondiale de ces dernières années a entraîné un véritable essor économique du Rhin supérieur. Cette expansion, assortie d'un besoin accru en main d'œuvre, a non seulement généré un très net recul du taux de chômage global, mais également une pénurie de main d'œuvre qualifiée dans certaines catégories professionnelles. Ce chapitre éclaire les différentes facettes de cette pénurie dans les régions du Rhin supérieur.

Une enquête représentative réalisée par l'Unedic (Besoins en main-d'oeuvre 2008) pour l'Alsace indique qu'au mois de novembre 2007, le besoin en main d'œuvre était chiffré à plus de 32 000 personnes, dont environ un tiers dans la vente, le tourisme et les services (essentiellement du personnel de nettoyage), les professionnels de l'hôtellerie étant les plus recherchés. Quatre catégories professionnelles représentent ensuite respectivement environ 10 % des besoins : les techniciens de l'industrie, le personnel spécialisé dans la santé et l'action sociale, les cadres en général et les professionnels du bâtiment.



Photo : Jean Isenmann

La disponibilité des professionnels est un facteur plus déterminant que le nombre absolu de personnes recherchées. Selon les résultats de l'enquête, la principale pénurie de main d'œuvre concerne le bâtiment, un secteur dans lequel le recrutement est qualifié de difficile dans plus de trois quarts des cas. Le recrutement d'employés et cadres techniques est également problématique dans près de respectivement 60 et 50 % des cas. Sur l'ensemble du marché du travail, 50 % des recrutements s'avèrent délicats.

L'évolution de la demande de main d'œuvre en Alsace est révélatrice de l'aggravation de la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans le cadre du récent essor économique. Depuis 2005, le nombre de postes vacants a augmenté de près d'un quart, de même que les recrutements problématiques. Entre 2005 et 2008, seule la branche de la santé et de l'action sociale a bénéficié d'une amélioration en termes de recrutement.

Les régions allemandes n'ont pas fait l'objet d'une analyse aussi détaillée, d'où l'impossibilité de procéder à une évaluation similaire. L'analyse quantitative des goulots d'étranglement du marché du travail dans le Palatinat du Sud et le Bade s'appuie sur les données fournies par la Bundesagentur für Arbeit concernant les postes vacants.

Ces données montrent d'une part que les postes à pourvoir dans le Palatinat du Sud étaient moins nombreux en avril 2008 qu'en avril 2005. La comparaison entre 2005 et 2008 indique d'autre part que la pénurie de main d'œuvre qualifiée s'est nettement aggravée. La demande de main d'œuvre dans les catégories professionnelles moins qualifiées est restée relativement stable sur l'ensemble de la période, alors que la demande de personnel hautement qualifié dans l'industrie (ingénieurs, techniciens) a fortement augmenté.

Contrairement au Palatinat du Sud, le Bade enregistré en avril 2008 un nombre nettement supérieur de postes vacants qu'en avril 2005. Les deux régions présentent pour le reste une situation similaire : l'embellie conjoncturelle a particulièrement stimulé la demande de main d'œuvre qualifiée. Dans le Bade, à la différence du Palatinat du Sud, les catégories professionnelles moins qualifiées, par exemple les ouvriers non spécialisés, semblent également avoir profité de cet essor économique.

Pour la Suisse du Nord-Ouest, l'Office fédéral de la statistique a fourni des informations relativement détaillées concernant le recrutement par les employeurs. La comparaison entre le quatrième trimestre 2007 et 2004 fait état des difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs. Il s'avère qu'il est de plus en plus difficile (trois fois plus) de recruter des diplômés de l'enseignement supérieur qu'une main d'œuvre moins diplômée (deux fois plus). A l'heure actuelle, dans la Suisse du Nord-Ouest, le recrutement de main d'œuvre dotée d'une formation professionnelle supérieure ou ayant suivi un apprentissage est toutefois plus problématique que le recrutement de diplômés de l'enseignement supérieur.

Eu égard au manque de données permettant d'analyser les branches et secteurs dans les différentes régions, l'analyse repose sur des informations nationales. Celles-ci indiquent qu'en l'état actuel des choses, la pénurie de main d'œuvre en Suisse, tous niveaux de qualification confondus, concerne davantage le secteur secondaire que tertiaire. Compte tenu de la présence de branches fortement spécialisées telles que l'industrie chimique et pharmaceutique (Bâle) et la microtechnique/horlogerie (essentiellement dans le Jura), on est en droit de supposer que la situation au niveau national vaut également pour la Suisse du Nord-Ouest.

L'analyse du marché du travail dans le Rhin supérieur fait apparaître une augmentation de la demande de main d'œuvre liée à l'essor conjoncturel, notamment de main d'œuvre qualifiée, un segment qui présente d'importants goulots d'étranglement. Le manque de données n'a pas permis de réaliser une analyse spécifique par branche dans toutes les régions, mais le secteur secondaire (en particulier la haute technologie) semble davantage touché par la pénurie de main d'œuvre que le secteur tertiaire.

4 Résumé et évaluation

4.1 Perspectives de développement économique à moyen terme

Depuis plus de 15 ans, dans le cadre du projet « Perspectives Regio », BAK Basel Economics analyse et émet des prévisions concernant la situation conjoncturelle de l'espace du Rhin supérieur, ses régions et branches d'activité, compte tenu également de l'environnement économique national et international. Deux à quatre fois par an, les chiffres clés en matière de situation économique et de marché du travail sont ainsi déterminés à partir de divers indicateurs et d'un modèle économétrique global. L'analyse ci-après s'appuie sur la version mise à jour des « Perspectives Regio » de juin 2008.

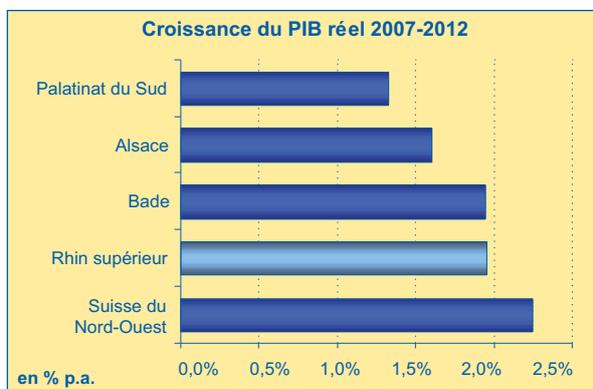
Le développement économique du Rhin supérieur devrait rester stable à moyen terme. Entre 2007 et 2012, le produit intérieur brut réel devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne de 1,9 %, soit une évolution légèrement plus dynamique que sur la période 1995-2006 (1,6 %), mais inférieure à l'objectif de 3 % par an fixé par la stratégie de Lisbonne.

Pour l'Alsace, la croissance prévisionnelle du PIB entre 2007 et 2012 est de 1,6 %, la région ne déviant quasiment pas de la trajectoire moyenne de croissance empruntée de 1995 à 2006 (1,5 %). La région française se positionne ainsi légèrement en dessous de la moyenne du Rhin supérieur, une situation notamment due à la forte présence de l'industrie, celle-ci restant confrontée aux difficultés de la concurrence internationale. Eu égard aux problèmes structurels, il est en outre peu probable que le pouvoir d'achat des Alsaciens s'améliore de manière significative à moyen terme, d'où certains effets préjudiciables sur la consommation qui est considérée comme le principal moteur de la croissance économique alsacienne.

Concernant les aspects positifs, il convient de mentionner le bâtiment, lequel devrait évoluer favorablement, non seulement au vu de la situation actuelle, mais également compte tenu de l'augmentation prévisionnelle de la population. Les branches du transport, des télécommunications et le secteur financier font également l'objet de prévisions optimistes, dans le sens d'une croissance supérieure à la moyenne.

Dans le cadre de la comparaison entre les différentes régions du Rhin supérieur, la lanterne rouge est détenue par le Palatinat du Sud. Les prévisions à moyen terme font état d'une croissance du PIB réel de 1,3 % par an, contre 2,0 % entre 1995 et 2006, une tendance qui révèle un net ralentissement de la croissance dans cette région. La construction mécanique et l'électrotechnique/électronique présentent d'excellentes perspectives à moyen terme. La construction de véhicules qui est la principale branche d'activité de la région (plus de 40 % du secteur industriel) ressent en revanche les effets d'une baisse de la demande en Allemagne, d'où une concentration sur ses ventes à l'étranger. Dans le secteur des services, les perspectives de croissance sont globalement modestes.

Le Bade esquisse un développement dynamique à moyen terme, avec une croissance de 1,9 % par an, soit un taux supérieur à la croissance moyenne entre 1995 et 2006 (1,4 %). L'économie de cette région allemande est dominée par les branches industrielles très axées sur l'export et leurs sous-traitants. Elle dépend donc d'autant plus de la future conjoncture mondiale et de la

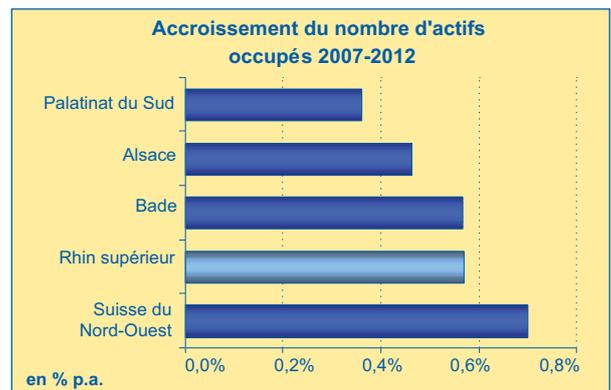


Source : BAK Basel Economics

demande du marché mondial concernant les biens d'investissement allemands de qualité supérieure. La demande étrangère a toutefois également renforcé la compétitivité des branches industrielles, notamment de la construction de véhicules qui a repris des couleurs, avec de bonnes perspectives de réactivation de son rôle moteur. Le secteur des services devrait quant à lui rester stable dans son évolution.

Au cours des années à venir, c'est la Suisse du Nord-Ouest qui présente les meilleures perspectives de développement économique, avec une croissance du PIB réel de 2,2 % par an (1995-2006 : 1,8 %). A court terme, les grandes entreprises pharmaceutiques font certes état de lacunes dans le processus de mise au point des médicaments et subissent la concurrence accrue des génériques, mais à moyen terme, les chefs de file de l'industrie des sciences de la vie devraient afficher d'excellents taux de croissance, sans toutefois atteindre les sommets enregistrés ces dernières années. L'électrotechnique, la mécanique de précision, l'horlogerie et les services aux entreprises devraient également figurer au rang des moteurs économique de la Suisse du Nord-Ouest.

Les bonnes perspectives économiques prennent également la forme d'une évolution favorable du marché de l'emploi, avec une augmentation de 0,6 % par an du nombre d'actifs occupés entre 2007 et 2012, ce qui correspond approximativement à l'évolution moyenne sur la période 1980-2006 (0,7 %). L'augmentation la plus importante est prévue dans la Suisse du Nord-Ouest (0,7 %). Dans le Bade, l'accroissement du nombre d'actifs occupés devrait correspondre à la moyenne globale du Rhin supérieur. Le Palatinat du Sud (0,4 %) et l'Alsace (0,5 %) risquent de présenter une évolution légèrement inférieure à la moyenne.



Source : BAK Basel Economics

4.2 Tableaux récapitulatifs

Données économiques

		Rhin supérieur	UE27 (*UE15)	Allemagne	France	Suisse
PIB 2006	A courants	169.635	11.637.232	2.309.100	1.782.562	309.093
-part du secteur secondaire dans la valeur ajoutée	%	35,2%	* 25,7%	29,8%	21,1%	26,8%
-part du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée	%	63,6%	* 72,7%	69,7%	76,7%	72,1%
PIB par habitant 2006	A courants	28.836	23.600	28.030	28.192	41.164
Croissance du PIB réel 1995-2006	% p. a.	1,6%	2,4%	1,5%	2,2%	1,8%
Productivité horaire 2006	A courants	39,8	* 38,4	41,2	47,6	43,7
Croissance de la productivité horaire réelle 1995-2006	% p. a.	1,4%	* 1,6%	1,7%	1,9%	1,4%
Volume de travail 2006	M heures	4.265	280.352	56.088	37.427	7.070

Source : Offices statistiques, INSEE, Eurostat, BAK Basel Economics

Données relatives au marché du travail

		Rhin supérieur	UE27 (*UE15)	Allemagne	France	Suisse
Actifs occupés en 2006	milliers	2.805		38.783	24.551	4.291
-niveau de qualification supérieure	%	26,9%	* 25,3	24,8%	28,9%	27,5%
-niveau de qualification secondaire	%	51,7%	* 45,7	55,5%	44,3%	52,8%
Taux d'activité 2006	%	76,2%	64,4%	67,5%	63,0%	81,2%
-Hommes	%	82,4%	71,6%	72,8%	68,5%	87,8%
-Femmes	%	69,9%	57,2%	62,2%	57,7%	75,0%
Accroissement 1995-2006 des actifs occupés	% p. a.	0,8%	* 1,1%	0,3%	1,0%	0,7%
Taux de chômage 2006 au sens du BIT	%	6,1%	8,1%	9,8%	9,2%	4,0%

Source : Offices statistiques, INSEE, Eurostat, BAK Basel Economics

4.3 Conclusion

Situé au cœur de l'Europe de l'Ouest et centrale, l'espace du Rhin supérieur englobe les régions de trois pays, deux zones linguistiques et des frontières intérieures et extérieures de l'Union européenne. Il se distingue par une très grande diversité dans tous les domaines de la vie économique et sociale, ayant donné naissance à une zone d'activité où le marché du travail est marqué par la polyvalence des quatre régions, à savoir l'Alsace, le Palatinat du Sud, le Bade et la Suisse du Nord-Ouest, qui forment le Rhin supérieur. En tant qu'acteur du réseau européen EURES (EUROpean Employment Services) qui œuvre au développement de la mobilité professionnelle en Europe, EURES-T Rhin Supérieur analyse le marché du travail et s'efforce de supprimer les obstacles à la mobilité, de manière à mettre en œuvre, au plan régional, la politique européenne de l'emploi.

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne s'inscrivent à part entière dans la politique de l'UE. Adoptée en 2000, la stratégie de Lisbonne vise à faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde d'ici 2010, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. Les objectifs quantitatifs formulés dans le cadre de cette stratégie permettront un suivi permanent des progrès réalisés dans les différents domaines. Concernant le marché du travail, les objectifs quantitatifs de l'UE à l'horizon 2010 sont les suivants : un taux d'activité général de 70 %, un taux d'activité de 60 % pour les femmes et un taux d'activité de 50 % pour les plus de 50 ans. En matière d'éducation, l'objectif est une formation scolaire de niveau supérieur (secondaire ou tertiaire) pour 85 % de la population. A compter de 2010, les dépenses dans les domaines de la recherche et du développement devront représenter 3 % du produit intérieur brut, les deux tiers étant dans l'idéal des dépenses privées. Ces objectifs de la stratégie de Lisbonne s'appliquent également à l'espace du Rhin supérieur.

Le marché du travail du Rhin supérieur compte 2,8 millions d'actifs occupés. Le taux d'activité, à savoir le nombre de personnes actives (= actifs occupés au lieu de résidence plus les personnes sans emploi) par rapport à la population entre 15 et 64 ans, est de 76 %. Comparé à l'objectif de la stratégie de Lisbonne (70 %) et au taux d'activité de l'UE (64 %), le Rhin supérieur est donc très bien positionné. Il en est de même au regard des taux d'activité de l'Allemagne et de la France. Seule la Suisse affiche un taux d'activité national plus élevé (DE : 68 %, FR : 63 %, CH : 81 %). En matière de taux d'activité des femmes, le Rhin supérieur (70 %) a également dépassé l'objectif de la stratégie de Lisbonne fixé à 60 % (EU-27 : 57 %, DE : 62 %, FR : 58 %, CH : 75 %). Le taux d'activité des hommes est de 83 %.

La majorité des actifs occupés dans le Rhin supérieur (69 %) travaille dans le secteur tertiaire, le secteur des services. Les principaux employeurs de ce secteur sont le commerce (véhicules, commerce en gros et de détail), la santé et l'action sociale, de même que les services aux entreprises (immobilier, logistique, informatique, etc.). Depuis 1980, le nombre d'actifs occupés dans le secteur tertiaire a augmenté en moyenne de 1,8 % par an. Le secteur secondaire, la production de biens, emploie près de 29 % des actifs occupés, dont la plupart travaillent dans le bâtiment, l'électrotechnique/électronique et la construction de véhicules. Le nombre d'actifs occupés dans le secteur secondaire a évolué à la baisse, particulièrement dans l'industrie textile qui a supprimé un grand nombre d'emplois. Entre 1980 et 2006, le nombre d'actifs occupés dans le Rhin supérieur a augmenté en moyenne de 0,7 % par an. Le Bade a enregistré la hausse la plus forte, l'Alsace se plaçant quant à elle en fin de classement. En 2006, le Rhin supérieur affichait un taux de chômage normalisé (taux de personnes sans emploi) de 6,1 %, soit un taux comparativement bas (EU-27 : 8,1 %, DE : 9,8 %, FR : 9,2 %, CH : 4,0 %).

En dépit de sa dimension trinationale, le marché de l'emploi du Rhin supérieur est relativement accessible aux travailleurs des autres régions et présente un bon taux d'intégration. Le nombre de

navetteurs est très élevé. En Europe, le Rhin supérieur se classe en deuxième position quant au nombre de navetteurs (près de 90 000 frontaliers). En 2006, environ 31 000 Alsaciens et 27 500 Badois allaient travailler en Suisse du Nord-Ouest. 25 000 Alsaciens travaillaient dans le Bade et près de 3 300 dans le Palatinat du Sud. Le nombre d'habitants de la Suisse du Nord-Ouest ayant un emploi dans le pays voisin est minime, tout comme le nombre d'habitants qui vivent dans le Bade et le Palatinat du Sud et travaillent en Alsace. Près de 8 % des actifs occupés de la Suisse du Nord-Ouest sont des frontaliers d'autres régions du Rhin supérieur. Dans le Bade et le Palatinat du Sud, ce taux est de respectivement 2 % et 3 %. L'Alsace ne compte quant à elle que très peu de navetteurs entrants.

L'éducation, la formation et la qualification des actifs sont des facteurs incontournables pour faire du Rhin supérieur l'espace économique fondé sur la connaissance le plus dynamique de l'UE. Il s'agit d'aspects clés pour l'avenir du Rhin supérieur et la densité de l'infrastructure de formation constitue à cet égard un atout déterminant. Le Rhin supérieur compte huit universités et un grand nombre d'écoles supérieures, d'établissements d'enseignement supérieur technologique et d'instituts de recherche. Dans le cadre d'une comparaison internationale, la population du Rhin supérieur présente globalement un bon niveau de formation. 79 % des actifs occupés sont pourvus d'un niveau de qualification élevé (52 % ont un niveau de formation secondaire, 27 % ont un niveau de formation tertiaire). La stratégie de Lisbonne vise un niveau de formation scolaire supérieur (secondaire et tertiaire) pour 85 % de la population (population globale, pas uniquement les actifs occupés). Cet objectif n'est pas encore atteint, sans doute en raison du grand nombre d'apprentis requis par la multitude des petites entreprises que compte le Rhin supérieur. Une mise à jour des contenus qualitatifs des formations dans les différentes branches, de manière à ce qu'ils correspondent à l'état actuel de la technique, permettrait d'améliorer le niveau de formation, lequel a toutefois nettement progressé par rapport à 1990 et se classe en bonne position dans l'UE-15 (EU-15 : 71 %, DE : 80 %, FR : 73 %, CH : 80%).

En parallèle à une infrastructure bien développée, la coopération transfrontalière revêt les formes les plus diverses et gagne sans cesse de l'ampleur dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, tant au plan universitaire qu'au niveau de la formation professionnelle dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. La coopération transfrontalière en matière de formation des enseignants est particulièrement importante, car elle permet de surmonter les barrières linguistiques. Dans la Suisse du Nord-Ouest, afin d'intensifier le développement linguistique en tant qu'instrument au service d'une solide compétence linguistique à tous les niveaux de la formation scolaire obligatoire, le français est enseigné à partir de la 3^{ème} année scolaire (depuis 2007). La promotion du plurilinguisme nourrit la compétence interculturelle, laquelle s'avère un point extrêmement positif au plan économique. Pour la population du Rhin supérieur, le bilinguisme est à la fois une opportunité et un défi. L'enseignement au sein des écoles primaires, collèges et lycées est de plus en plus axé sur la dimension trinationale du Rhin supérieur. COLINGUA est la Confédération des Instituts de formation des enseignants du Rhin supérieur qui regroupe entre autres les Pädagogische Hochschulen Freiburg et Karlsruhe, l'Universität Koblenz-Landau, les Hautes Ecoles Pédagogiques des deux Bâle, BEJUNE (Berne, Jura, Neuchâtel), ainsi que le département Pädagogik de la Fachhochschule Aargau. Elle a pour objectif de développer, dans le cadre transfrontalier, une formation bilingue en français et en allemand, ainsi que de former des enseignants capables de dispenser des cours dans les deux langues. 72 enseignants ont été formés dans ce sens en 2007. Au printemps 2008, dans le cadre de l'enseignement commun en histoire, COLINGUA a également mis à disposition le troisième tome du livre, déjà très apprécié, sur l'histoire de l'Europe, lequel favorise une approche commune dans ce domaine des deux côtés du Rhin. EUCOR, une confédération qui regroupe les Universités de Bâle, Fribourg, Karlsruhe et Mulhouse-Colmar, est un autre exemple de coopération efficace au niveau universitaire. Elle porte sur l'échange de professeurs et d'étudiants, des programmes de recherche communs, une formation dans le cadre de cursus et cours transfrontaliers communs, de même que sur la reconnaissance

mutuelle des diplômes. L'interconnexion des structures de formation nationales et l'ancrage d'un apprentissage des langues étrangères dans la population constituent autant de champs d'actions à développer pour renforcer le Rhin supérieur. Le certificat Euregio, lequel prévoit un stage de courte durée et des cours dans le pays voisin, s'inscrit également dans cette optique de coopération transfrontalière et vise à favoriser la mobilité dès la première formation professionnelle dans le Rhin supérieur.

Des coopérations transfrontalières ont en outre été instaurées dans le domaine de la recherche et du développement, le montant global des dépenses au niveau national étant également déterminant en la matière. Selon la stratégie de Lisbonne, ces dépenses devront représenter 3 % du PIB à compter de 2010. En 2006, les dépenses du Rhin supérieur consacrées à la recherche et au développement représentaient environ 4 % du PIB, dont près de 79 % relevant du secteur privé, l'objectif des deux tiers de dépenses privées fixé par la stratégie de Lisbonne étant de ce fait atteint. La collaboration entre la science, la recherche et l'économie dans les différentes régions du Rhin supérieur produit de premiers résultats très prometteurs. L'écoquartier Vauban à Fribourg et les écoquartiers prévus dans la Communauté urbaine de Strasbourg, qui misent sur l'énergie solaire et des principes écologiques, ouvrent de nouvelles perspectives de coopération. La géothermie représente par ailleurs à la fois une véritable opportunité et un enjeu de taille pour l'ensemble du Rhin supérieur. Le système EGS 1 (Enhanced Geothermal System) permet d'ores et déjà de produire une énergie propre et durable, comme c'est le cas à Soultz-sous-Forêts où la géothermie produit 1,5 MW d'électricité.

L'espace du Rhin supérieur est bien raccordé aux réseaux de transport, même si cet aspect peut encore être amélioré. La situation géographique au centre de l'Europe, le raccordement du réseau ICE au TGV (Ouest-Est, Nord-Sud) et le trafic de marchandises sont des facteurs essentiels qui se répercutent sur le marché du travail. L'extension des réseaux de bus et de tramway, de même que l'action tram-train favorisent également la mobilité.

Le PIB de la population du Rhin supérieur est supérieur à la moyenne (28 800 euros par tête ; UE-27 : 23 600 euros) ; la croissance réelle à long terme du PIB (1996-2006) s'établit en revanche à 1,6 %, un taux relativement bas (UE-27 : 2,4 %, DE : 1,5 %, FR : 2,2 %, CH : 1,8 %).

Une coopération efficace dans les domaines de l'économie, de la recherche, de l'enseignement, de la formation et du transport est essentielle pour le marché du travail et le développement économique de l'ensemble du Rhin supérieur. Le Rhin supérieur est un lieu de travail, de résidence et d'activité économique aux multiples facettes intégrées dans une coopération transfrontalière bénéfique à ses habitants dans divers domaines. La mise en place de nouvelles structures juridiques impliquant davantage les citoyens, pourraient rendre l'Europe encore plus attractive et conférer au Rhin supérieur une position de premier plan en termes de compétitivité internationale, mais également en tant qu'espace de vie et de travail novateur.

5 Sources et méthodes

5.1 Structure politique et administrative

I. Structure politique et administrative

Alsace

Dans le cadre du Profil régional du Rhin supérieur, l'Alsace correspond au plan politique et administratif à la Région Alsace, avec les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, lesquels sont composés d'arrondissements.

Palatinat du Sud

Le Palatinat du Sud est composé des Kreise Germersheim, Landau in der Pfalz, Südliche Weinstrasse et des communautés de communes Dahner Felsenland et Hauenstein (en tant que partie intégrante du Kreis Südwestpfalz). Selon les données disponibles, certains des indicateurs utilisés dans le Profil régional du Rhin supérieur ont été calculés sans prendre en compte le Dahner Felsenland et Hauenstein. Les indicateurs du Palatinat du Sud qui incluent les deux communautés de communes sont pourvus d'un (*).

Bade

Au niveau politique et administratif, le Bade correspond aux Kreise Waldshut, Lörrach, Breisgau-Hochschwarzwald, Freiburg, Emmendingen, Ortenau, Rastatt, Baden-Baden, Karlsruhe (Stadtkreis), Karlsruhe (Landkreis).

Suisse du Nord-Ouest

La Suisse du Nord-Ouest est composée des cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Jura et Soleure.

5.2 Indicateurs

I. Transports

Indicateurs

Nombre de passagers dans les aéroports, transbordement de marchandises dans les ports rhénans, indice d'accessibilité.

Sources

Nombre de passagers : Aéroports Bâle-Mulhouse-Fribourg, Colmar-Houssen, Strasbourg-Entzheim, Söllingen (Karlsruhe/Baden-Baden) et Lahr

Transbordement de marchandises : Ports rhénans de Strasbourg, Colmar/Neu-Breisach, Sud de l'Alsace, Germersheim, Wörth, Karlsruhe, Kehl, Breisach, Weil am Rhein, Bâle et Rheinfelden

Indice d'accessibilité : BAK Basel Economics, Institut für Verkehrsplanung und Transportsysteme der Eidgenössischen Technischen Hochschule (ETH) Zürich, Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum Universität Basel

Méthodes

Indice d'accessibilité : En matière de quantification de la qualité d'un lieu, il importe d'examiner à la fois l'accessibilité intercontinentale (destinations non européennes) et interrégionale (destinations européennes). Pour ce qui est de l'accessibilité intercontinentale, on se base sur la plus courte liaison aérienne, alors que sur le plan interrégional, on se base sur la liaison la plus rapide par avion, par la

route ou en train. C'est à partir de ces données que BAK Basel Economics, l'Institut für Verkehrsplanung und Transportsysteme de l'Eidgenössische Technische Hochschule (ETH) Zürich et le Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum de l'Université de Bâle ont mené une étude pour déterminer ce que l'on appelle l'indice d'accessibilité. Ce dernier résulte de la somme de tous les temps de transport pondérés par le produit intérieur brut vers certaines destinations. La valeur 100 sert de valeur de comparaison et représente le potentiel d'accessibilité moyen des régions de l'Espace alpin élargi. Une valeur supérieure à 100 indique que le potentiel économique accessible de la région concernée est supérieur à la moyenne. Une valeur inférieure à 100 indique un potentiel inférieur à la moyenne.

II. Population

Indicateurs

Nombre d'habitants, population par tranche d'âge, nationaux/étrangers, densité de population, solde migratoire, solde naissances vivantes/décès (mouvement naturel de population), taux de fécondité, projections de population.

Sources

Alsace : INSEE Alsace

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

Suisse du Nord-Ouest : Office fédéral de la statistique

Méthodes

Les données sont collectées au niveau des Kreise pour le Palatinat du Sud et le Bade, au niveau des cantons pour la Suisse du Nord-Ouest. Les agrégats régionaux ont été constitués par BAK Basel Economics. L'Alsace existe déjà en tant qu'unité statistique.

Etrangers : Est réputée étrangère toute personne qui ne dispose pas d'une carte nationale d'identité, mais uniquement d'un permis de séjour.

Solde migratoire : Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'arrivées dans une région et le nombre de départs de cette région. Les chiffres relatifs aux arrivées et départs pour le Bade et le Palatinat du Sud ont été fournis par le Statistisches Landesamt de chacune de ces régions. Pour l'Alsace et la Suisse du Nord-Ouest, le solde migratoire (arrivées moins départs) a été calculé. On a commencé par additionner le nombre d'habitants de l'ensemble des cantons de la Suisse du Nord-Ouest. L'Alsace étant une unité statistique, ce calcul n'a pas été nécessaire. On a ensuite déterminé les sommes correspondantes des soldes naissances vivantes/décès (mouvement naturel de population). Le solde migratoire résulte du nombre d'habitants au 31.12. de l'année X moins le nombre d'habitants au 31.12. de l'année X-1 et du solde naissances vivantes/décès de l'année X. Le résultat de ce calcul n'est pas parfaitement identique au solde des arrivées et des départs. L'erreur statistique est toutefois relativement minime. Dans la Suisse du Nord-Ouest, le solde de 106 000 est ainsi surévalué de 5000 personnes.

Taux de fécondité : Le taux de fécondité est un indicateur démographique du nombre de naissances vivantes par femme. Le taux de fécondité ne se rapporte pas directement à une année et ne peut être définitivement déterminé qu'une fois que toutes les femmes nées la même année ne sont plus en âge de procréer. Le taux de fécondité indiqué par année est un taux moyen calculé à partir de la fécondité actuelle des femmes qui n'ont pas encore dépassé l'âge de procréer. Ce taux est soumis à une certaine projection dans l'avenir. Le taux de fécondité d'une année donnée indique le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie, si les chiffres en matière de fécondité par âge déterminés à un moment donné s'appliquaient à l'ensemble de la durée de sa période de fécondité (généralement de 15 à 45 ans). Il est déterminé en additionnant les chiffres en matière de fécondité par âge puis en divisant cette somme par 1000.

Projections de population : Les données concernant l'Alsace proviennent des projections de l'INSEE pour l'année 2030 ; il s'agit du « scénario central ». Les données relatives au Palatinat du

Sud ont été déterminées à partir de la deuxième projection régionalisée de population du Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz ; c'est également la variante centrale qui a été utilisée. Les chiffres concernant le Bade sont issus de la projection de population (migration incluse) pour 2025 du Statistisches Landesamt Baden-Württemberg. Pour la Suisse du Nord-Ouest, on a eu recours au scénario central de la projection pour l'année 2025 réalisée par l'Office fédéral de la statistique.

III. Situation du logement

Indicateurs

Nombre de logements, taille des ménages, logements terminés.

Sources

Alsace : INSEE Alsace, Sitaldel - DRE Alsace/SIS

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Statistisches Bundesamt Deutschland (Genesis)

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Statistisches Bundesamt Deutschland (Genesis)

Suisse du Nord-Ouest : Office fédéral de la statistique

Méthodes

Nombre de logements : Le nombre de logements en Alsace a été déterminé dans le cadre des Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 menée par l'INSEE Alsace. Les données relatives au Palatinat du Sud et au Bade comprennent les logements dans les bâtiments d'habitation et autres catégories de bâtiments (Genesis). Le nombre de logements pour la Suisse du Nord-Ouest a été fourni par l'Office fédéral de la statistique.

Taille des ménages : La taille des ménages est déterminée en divisant la population par le nombre de logements. Il convient à cet égard de préciser que le nombre de logements comprend également les logements vides.

Logements terminés : La construction de logements est déterminée à partir du nombre de logements terminés au cours d'une année. On fait à cet égard la distinction entre les maisons individuelles terminées et les logements terminés dans des immeubles qui comptent deux ou plusieurs appartements. Les maisons individuelles sont à la fois des maisons non contiguës et contiguës.

IV. Données économiques

Indicateurs

Produit intérieur brut (nominal/réel), valeur ajoutée brute (nominale/réelle), productivité horaire (nominale, réelle), volume de travail.

Sources

Alsace : BAK Basel Economics, INSEE Paris

Palatinat du Sud : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Bundesagentur für Arbeit

Bade : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Bundesagentur für Arbeit

Suisse du Nord-Ouest : BAK Basel Economics, Office fédéral de la statistique

Méthodes

Valeur ajoutée nominale : La valeur ajoutée nominale est la valeur supplémentaire créée (valeur ajoutée) dans une branche. Elle résulte de la différence entre la valeur de production et les prestations préalables. Un exemple : mettons que le prix de fabrication d'un véhicule Peugeot produit à

Mulhouse en 2006 est de 15 000 euros. La production d'un véhicule nécessite une carrosserie, des pneus, des sièges etc., lesquels doivent être achetés à des sous-traitants. En supposant que la valeur totale des pièces achetées à des tiers s'élève à 10 000 euros, la valeur créée par l'usine Peugeot pour un véhicule est de 5 000 euros. En d'autres termes, la valeur ajoutée dans la branche de la construction automobile s'élève à 5 000 euros. La valeur ajoutée pour la carrosserie est attribuée à la métallurgie, pour les pneus à l'industrie du caoutchouc, pour les sièges à la branche de l'ameublement (dans la mesure où cette valeur ne comprend pas de prestations préalables).

Valeur ajoutée réelle : La valeur ajoutée réelle correspond à la valeur ajoutée nominale corrigée de l'influence de l'évolution des prix. Cette correction de l'influence des prix vise à déterminer l'évolution des quantités par le passé. Si le prix de fabrication du véhicule Peugeot susmentionné était de 7 500 euros en 1995 et si les pièces achetées à des tiers représentaient une valeur de 5 000 euros, la valeur ajoutée nominale était à cette époque de 2 500 euros. En 2006, la valeur ajoutée était donc deux fois plus élevée qu'en 1995. Le prix de fabrication a certes augmenté de 50 %, mais il s'agit toujours d'un seul véhicule. La quantité produite est donc restée constante (cet exemple suppose un système de production totalement identique des véhicules Peugeot de 1995 et 2006). On peut également exprimer les choses différemment en disant qu'aux prix de 1995, les frais de fabrication en 2006 s'élevaient également à 7 500 euros.

Il s'agit de valeurs brutes, tant pour la valeur nominale que réelle. Cela signifie que les amortissements ne sont pas déduits. La valeur ajoutée est par ailleurs utilisée à prix de fabrication ou prix de base. Elle se distingue de la valeur ajoutée à prix du marché par le fait que les impôts sur les biens et les subventions reçues ne sont pas pris en compte.

Produit intérieur brut, nominal/réel : La somme des valeurs ajoutées nominales brutes pour toutes les branches d'une région correspond, à quelques légères différences près (impôts sur les biens, subventions reçues), au produit intérieur brut. En d'autres termes, le produit intérieur brut indique la valeur de l'ensemble des marchandises et services produits dans une région. Il s'agit ainsi du critère le plus global permettant de mesurer la performance d'une zone économique. De même que la valeur ajoutée, le produit intérieur brut peut également être corrigé de l'influence des prix, auquel cas on parle de l'évolution du produit intérieur brut réel.

Volume de travail : Le volume de travail dans une zone économique est déterminé en additionnant le nombre d'heures de travail effectuées par l'ensemble des actifs occupés (au lieu de travail) au cours d'une année.

Productivité horaire, nominale/réelle : La productivité horaire nominale permet de mesurer la productivité d'une zone économique. On l'obtient pour l'ensemble des secteurs économiques en divisant le produit intérieur brut nominal par le total des heures travaillées. La productivité horaire nominale concernant une branche est déterminée en tant que quotient résultant de la valeur ajoutée nominale et du volume de travail de la branche. La productivité horaire réelle pour l'ensemble des secteurs économiques et les différentes branches est calculée de manière similaire, le numérateur étant constitué de valeurs réelles.

Alsace : Pour déterminer le produit intérieur brut nominal et réel, de même que les valeurs ajoutées nominales et réelles par branche sur une période en continu (1995 à 2006), BAK Basel Economics se sert de différentes séries de données fournies par l'INSEE, tant au plan régional que national. Concernant l'Alsace, on a utilisé le produit intérieur nominal et réel pour les années 1995 à 2006, la valeur ajoutée nominale concernant 14 branches (agrégats) pour les années 1995 à 2006 et la valeur ajoutée nominale concernant 36 branches (agrégats) pour les années 1995 à 2002.

La valeur ajoutée nominale concernant 45 branches est calculée sur la base d'estimations à partir d'informations relatives aux différentes branches (par exemple concernant la productivité du travail) au niveau national. La valeur ajoutée réelle concernant les 45 branches est calculée à partir de la valeur ajoutée nominale et des déflateurs spécifiques à chaque branche. La valeur ajoutée et le PIB pour l'année 2006 sont évalués par BAK Basel Economics à partir d'autres indicateurs (voir la publication « IBR Part II - Sources and Methodology »).

Palatinat du Sud, Bade : La principale source d'information pour calculer le produit intérieur brut nominal et la valeur ajoutée nominale dans le Palatinat du Sud et le Bade est la statistique « Bruttoinlandsprodukt zu Marktpreisen und Bruttowertschöpfung zu Herstellungspreisen für ausgewählte Stadt- und Landkreise » publiée par le Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz et le Statistisches Landesamt Bade-Württemberg. Elle couvre les années 1991 à 2004 et utilise la classification en 7 branches du SEC 95. BAK Basel Economics utilise un grand nombre d'autres indicateurs, d'une part afin de couvrir les années 1980 à 1990 et les années 2005 et 2006, et d'autre part pour obtenir des résultats quant à l'évolution du produit intérieur brut réel et de la valeur ajoutée réelle.

Suisse du Nord-Ouest : La valeur ajoutée régionale de la Suisse du Nord-Ouest repose sur la productivité du travail des branches suisses, laquelle est calculée dans le cadre du modèle des branches suisses de BAK Basel Economics. La même branche n'affiche toutefois pas la même productivité du travail dans chaque canton et c'est pourquoi on détermine un facteur de correction pour chaque branche cantonale, de manière à tenir compte des caractéristiques cantonales (par exemple la structure des qualifications et des salaires). BAK Basel Economics procède à l'actualisation des valeurs ajoutées des branches cantonales en se basant à la fois sur la productivité et des indicateurs, sur l'évolution du nombre d'actifs occupés et d'autres indicateurs spécifiques aux branches. Des analyses de régression permettent d'estimer la sensibilité de l'évolution des différentes branches relativement aux indicateurs utilisés. La somme des valeurs ajoutées des 46 branches corrigée des impôts sur les biens et des subventions reçues fournit le produit intérieur brut du canton.

V. Commerce extérieur

Indicateurs

Export, import, chiffre d'affaires à l'étranger, taux d'exportation.

Sources

Alsace : Direction régionale des douanes Mulhouse, INSEE Alsace

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

Suisse du Nord-Ouest : Direction générale des douanes, Office fédéral de la statistique

Méthodes

Valeurs d'exportation, d'importation, chiffres d'affaires à l'étranger : Les valeurs d'exportation et d'importation pour les cantons de la Suisse du Nord-Ouest et les départements alsaciens sont disponibles par branche et pays de destination. Il n'existe pas de statistiques d'exportation et d'importation pour les Kreise du Palatinat du Sud et du Bade. Ces derniers déterminent uniquement les chiffres d'affaires réalisés sur le marché intérieur et à l'étranger par les entreprises dans l'industrie de transformation et les industries extractives comptant en général plus de 50 employés. Un chiffre d'affaires à l'étranger est constitué des produits des livraisons et prestations à des destinataires établis à l'étranger, ainsi qu'aux entreprises sur le marché intérieur qui exportent à l'étranger la marchandise commandée, sans traitement ni transformation de cette dernière. Il s'agit de ce fait des exportations de l'industrie.

Taux d'exportation : Pour le Palatinat du Sud et le Bade, le taux d'exportation de l'industrie a été calculé en divisant le chiffre d'affaires total par les chiffres d'affaires à l'étranger mentionnés ci-dessus. Concernant l'Alsace et la Suisse du Nord-Ouest, BAK Basel Economics a procédé à une estimation. Pour l'Alsace, les valeurs d'exportation ont été divisées par la valeur de production brute. La valeur de production de l'industrie a été évaluée à partir des données nationales de l'INSEE. Pour la Suisse du Nord-Ouest, le rapport entre la valeur de production et le produit intérieur brut suisses a été projeté sur le produit intérieur brut de la Suisse du Nord-Ouest, ce qui permet de calculer la valeur de production de la Suisse du Nord-Ouest. Le taux d'exportation est ensuite déterminé en divisant la valeur d'exportation par la valeur de production.

Taux de change : Les valeurs d'exportation et d'importation suisses ont été converties en EUR en appliquant le taux de change 1,6425 CHF/EUR (valeur moyenne de l'année 2007 ; source : Schweizerische Nationalbank SNB).

VI. Entreprises

Indicateurs

Nombre d'entreprises par taille.

Sources

Alsace : INSEE Alsace

Palatinat du Sud : Unternehmensregister 2007, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Bade : Unternehmensregister 2007, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg,

Suisse du Nord-Ouest : Office fédéral de la statistique

Méthodes

Pour pouvoir comparer les données des différentes régions du Rhin supérieur, on s'est basé sur les catégories « 1 à 49 employés », « 50 à 249 employés » et « 250 employés et plus » en tant que plus petit dénominateur commun. Les deux dernières catégories n'existent pas pour l'Alsace ; on dispose par contre des catégories « 50 à 99 employés » et « 100 employés et plus ». Les données relatives à l'Alsace comprennent l'ensemble des établissements, y compris les entreprises individuelles. Les données par nombre d'employés sont uniquement disponibles pour les établissements et non pour les entreprises. Vu que l'Alsace compte un grand nombre de petites entreprises, la différence entre le nombre d'établissements et d'entreprises n'est pas très marquée. Pour les deux régions allemandes, on a utilisé le nombre d'entreprises, une entreprise étant définie comme la plus petite entité juridique indépendante. Les personnes exerçant une profession libérale sont également enregistrées en tant qu'entreprises indépendantes (donc y compris les travailleurs indépendants). Pour la Suisse du Nord-Ouest, on s'est référé au nombre d'entreprises inscrites au registre du commerce, y compris les entreprises individuelles.

VII. Actifs occupés (au lieu de travail)

Indicateurs

Actifs occupés au lieu de travail : nombre total et par branche.

Sources

Alsace : INSEE, BAK Basel Economics

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, BAK Basel Economics

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, BAK Basel Economics

Suisse du Nord-Ouest : Service de la statistique du canton de Bâle-Campagne, Office fédéral de la statistique, BAK Basel Economics

Méthodes

Les actifs occupés au lieu de travail sont les personnes qui travaillent dans une région, peu importe leur lieu de résidence. Une personne qui habite en Alsace et travaille dans le Bade est considérée comme un actif occupé au lieu de travail dans le Bade. Elle contribue au produit intérieur brut badois (principe territorial). La même personne est considérée comme un actif occupé au lieu de résidence en Alsace. Un Badois qui habite et travaille dans le Bade est considéré à la fois comme un actif occupé au lieu travail dans le Bade et comme un actif occupé au lieu de résidence dans le Bade.

Alsace : Les actifs occupés au lieu de travail sont déterminés à partir des statistiques de l'INSEE « L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2005 ». Ils comprennent à la fois l'emploi non sala-

rié et l'emploi salarié pour six agrégats de branches. Le calcul concernant 45 branches a été réalisé à partir de différentes séries d'indicateurs pour l'Alsace. Il s'agit des actifs rémunérés dans 36 branches pour les années 1995 à 2005 (INSEE), des actifs assujettis à l'assurance sociale obligatoire dans 60 branches pour les années 1995 à 2006 (Unedic) et des actifs occupés selon le recensement de 1999 concernant 60 branches. Concernant l'année 2006, BAK Basel Economics procède à des estimations à partir d'autres indicateurs (voir publication « IBR Part II - Sources and Methodology »).

Palatinat du Sud, Bade : La base de données quant au nombre d'actifs occupés au lieu de travail dans le Palatinat du Sud et le Bade est constituée des statistiques « Erwerbstätige für Stadt- und Landkreise » publiées par le Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz et le Statistisches Landesamt Baden-Württemberg. La répartition selon les branches correspond à la classification en 6 branches du SEC 95 et couvre les années 1991 à 2004. Il s'agit des non-salariés et des salariés. BAK Basel Economics a amélioré et actualisé jusqu'en 2006 la structure des branches à l'aide de différents indicateurs, notamment des travailleurs dénombrés au niveau des Kreise dans le cadre du recensement des établissements réalisé en 1987 par le Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz et le Statistisches Landesamt Baden-Württemberg et des travailleurs assujettis à l'assurance sociale obligatoire dénombrés au niveau des districts de l'agence pour l'emploi de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg par la Bundesagentur für Arbeit - Regionaldirektion Baden-Württemberg (voir publication « IBR Part II - Sources and Methodology »).

Suisse du Nord-Ouest : Les données historiques ont été établies à partir du nombre d'actifs occupés. Les calculs réalisés par BAK Basel Economics sont basés sur les recensements d'entreprises de la Confédération qui fournissent le nombre d'employés pour l'ensemble des cantons et des branches. D'autres sources sont la statistique trimestrielle de la population active occupée, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et les données trimestrielles régionales de la statistique de l'emploi dans les branches cantonales. D'autres indicateurs du marché du travail, disponibles par branche au niveau cantonal tels que les nombres d'employés dans le secteur principal de la construction fournis par la Société Suisse des Entrepreneurs, sont également pris en compte.

VIII. Actifs occupés (au lieu de résidence)

Indicateurs

Actifs occupés au lieu de résidence (total, par sexe, par tranche d'âge et par statut professionnel ; emploi non salarié et salarié), taux d'activité (total et par sexe).

Sources

Alsace : INSEE Alsace, BAK Basel Economics

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Bundesagentur für Arbeit, Eurostat, BAK Basel Economics

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Bundesagentur für Arbeit, Eurostat, BAK Basel Economics

Suisse du Nord-Ouest : Office fédéral de la statistique, BAK Basel Economics

Méthodes

Actifs occupés au lieu de résidence : Les actifs occupés au lieu de résidence sont les personnes d'une région qui travaillent, peu importe où se trouve leur lieu de travail. Une personne qui habite en Alsace et travaille en Suisse du Nord-Ouest est un actif au lieu de résidence en Alsace (principe de résidence). La même personne est considérée comme un actif occupé au lieu de travail dans la Suisse du Nord-Ouest (principe territorial). Les chiffres relatifs aux actifs occupés dans le Bade et le Palatinat du Sud ne sont pas déterminés au niveau des Kreise. Les régions constituent le niveau de répartition le plus détaillé (Mikrozensus 2006). Le Bade se compose des territoires « Mittlerer Oberrhein », « Südlicher Oberrhein », ainsi que des Kreise Lörrach et Waldshut du territoire « Hochrhein-Bodensee ». Le Kreis Konstanz fait également partie du territoire « Hochrhein-Bodensee ». Pour ce qui

est de la répartition des actifs occupés du territoire « Hochrhein-Bodensee » entre les Kreise Lörrach, Waldshut et Konstanz, on s'est basé sur les parts de population correspondantes. Le Palatinat du Sud (Kreisfreie Stadt Landau, Landkreis Südliche Weinstrasse, Landkreis Germersheim) constitue l'une des huit unités du Mikrozensus du Land de Rhénanie-Palatinat. Les données relatives à l'Alsace ont été fournies par l'INSEE Alsace (Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006). Les informations sur le sexe des actifs occupés pour l'année 1999 sont issues du recensement. Les données concernant 2004 sont une estimation à partir de l'évolution des actifs occupés au lieu de travail par sexe. Les informations sur la structure d'âge des actifs occupés en Alsace pour 1999 proviennent également du recensement. L'évolution des actifs occupés dans les différentes tranches d'âge entre 1999 et 2004 a été calculée à partir de l'évolution de la population. Pour la Suisse du Nord-Ouest, les chiffres des actifs occupés ont été mis à jour à partir du recensement (2000) et des données disponibles relatives aux actifs occupés par Grande Région jusqu'en 2006.

Population active : La population active est composée des actifs occupés (au lieu de résidence) et des personnes sans emploi.

Taux d'activité : Le taux d'activité est déterminé à partir de la population active par rapport à la population de 15 à 64 ans. Il indique le pourcentage de personnes en âge de travailler qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi.

IX. Recherche et développement

Indicateurs

Part des dépenses de recherche et développement dans le PIB, part du secteur privé dans les dépenses de recherche et développement.

Sources

Alsace : OCDE, Eurostat, BAK Basel Economics

Palatinat du Sud : OCDE, Eurostat, BAK Basel Economics

Bade : OCDE, Eurostat, BAK Basel Economics

Suisse du Nord-Ouest : OCDE, Eurostat, BAK Basel Economics

Méthodes

Les données régionales concernant les dépenses de recherche et développement sont indiquées par Eurostat pour l'Allemagne et la France au niveau NUTS-2. La régionalisation en Suisse, de même qu'en Allemagne et en France, a été effectuée par BAK Basel Economics au niveau NUTS-3.

X. Qualification de la main d'œuvre

Indicateurs

Qualification (niveau de formation primaire, secondaire et tertiaire).

Sources

Alsace : BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey

Palatinat du Sud : BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey

Bade : BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey

Suisse du Nord-Ouest : Office fédéral de la statistique, BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey

Méthodes

Dans le cadre de son enquête (Labour Force Survey), Eurostat fournit des statistiques portant sur

la qualification de la main d'œuvre, en faisant la distinction entre un niveau primaire, secondaire et tertiaire. Le niveau de formation tertiaire est le plus élevé. Elle comprend la formation supérieure spécialisée et professionnelle, les écoles supérieures spécialisées, les établissements d'enseignement supérieur technologique, les universités et les écoles supérieures. Le niveau de formation secondaire comprend par exemple les écoles qui octroient une maturité, l'Abitur, le baccalauréat, ou qui dispensent une formation professionnelle. Le niveau de formation primaire est le moins élevé et comprend toutes les qualifications non comprises dans le niveau tertiaire et secondaire.

Les différents diplômes allemands, français et suisses étant difficilement comparables, toute affirmation quant au fait qu'une région dispose d'une main d'œuvre plus qualifiée que l'autre est à considérer avec la plus grande prudence.

XI. Frontaliers

Indicateurs

Navetteurs entrants/navetteurs sortants, taux de navetteurs entrants, taux de navetteurs sortants, frontaliers (navetteurs entrants) par branche et tranche d'âge.

Sources

Alsace : Publication « Rhin supérieur faits et chiffres 2008 », OREF Alsace (Observatoire Régional Emploi Formation)

Palatinat du Sud : Publication « Rhin supérieur faits et chiffres 2008 », Bundesagentur für Arbeit

Bade : Publication « Rhin supérieur faits et chiffres 2008 », Bundesagentur für Arbeit

Suisse du Nord-Ouest : Publication « Rhin supérieur faits et chiffres 2008 », statistiques sur les frontaliers de l'Office fédéral de la statistique

Méthodes

Navetteurs entrants/navetteurs sortants : Un Alsacien qui va travailler dans le Bade est un navetteur sortant du point de vue alsacien et un navetteur entrant du point de vue badois. Dans les deux cas, il s'agit d'un frontalier.

Taux de navetteurs sortants : Le taux de navetteurs sortants est établi à partir du nombre de navetteurs sortants vers les régions étrangères du Rhin supérieur par rapport au nombre d'actifs occupés au lieu de résidence. Dans le Palatinat du Sud, le taux de navetteurs sortants indique ainsi le nombre de personnes résidant dans le Palatinat du Sud et qui travaillent en Alsace par rapport aux actifs occupés résidant dans le Palatinat du Sud. Les flux de navetteurs vers le Bade ou d'autres régions ne faisant pas partie du Rhin supérieur ne sont pas pris en compte.

Taux de navetteurs entrants : Dans le cas de la Suisse du Nord-Ouest, le taux de navetteurs entrants est déterminé à partir du nombre de navetteurs entrants alsaciens et badois par rapport au nombre d'actifs occupés au lieu de travail dans la Suisse du Nord-Ouest. Les flux de navetteurs en provenance d'autres régions ne faisant pas partie du Rhin supérieur (par exemple du Territoire de Belfort) ne sont pas pris en compte.

Navetteurs entrants par branche et tranche d'âge : Le nombre de frontaliers par branche et tranche d'âge a pour l'essentiel été déterminé à partir de deux sources de données : les statistiques sur les employés assujettis à l'assurance sociale obligatoire de la Bundesagentur für Arbeit et les statistiques sur les frontaliers de l'Office fédéral de la statistique. Dans les deux cas, les données collectées portent sur les navetteurs entrants dans la région, la seule différence portant sur la définition du navetteur entrant. Dans la Suisse du Nord-Ouest, quiconque détient un permis de travailleur frontalier est considéré comme un navetteur entrant. Dans le Bade et le Palatinat du Sud, toute personne qui exerce un emploi assujetti à l'assurance sociale obligatoire est considérée comme un navetteur entrant. Les travailleurs à faible revenu et les fonctionnaires ne sont donc pas considérés comme des frontaliers. Ces deux séries de données permettent d'analyser, par branche d'activité et tranche d'âge, l'ensemble des principaux flux de frontaliers du Rhin supérieur. On notera toute-

fois que dans le cas des données fournies par la Bundesagentur für Arbeit, il s'agit des navetteurs entrants français vers le Bade et le Palatinat du Sud, et non pas uniquement des navetteurs entrants alsaciens, sachant que le nombre de frontaliers français non alsaciens est très certainement minime. Il en est de même des données de l'Office fédéral de la statistique : il s'agit des navetteurs allemands et français vers la Suisse du Nord-Ouest, c'est-à-dire pas uniquement des frontaliers badois et alsaciens, mais de l'ensemble des navetteurs entrants allemands et français.

XII. Chômage

Indicateurs

Taux de personnes sans emploi, taux de chômage, nombre de chômeurs (total, par sexe, chômage des jeunes (15 à 24 ans) et chômage des 50 ans et plus).

Sources

Alsace : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) Alsace, INSEE Alsace

Palatinat du Sud : Bundesagentur für Arbeit, Eurostat, BAK Basel Economics

Bade : Bundesagentur für Arbeit, Eurostat, BAK Basel Economics

Suisse du Nord-Ouest : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), BAK Basel Economics

Méthodes

Les chiffres et les taux de chômage n'étant pas déterminés à l'aide d'une seule et même méthode, les possibilités de comparaison au niveau international restent très limitées. Pour pouvoir comparer le taux de chômage dans les quatre régions du Rhin supérieur en 2006, BAK Basel Economics a procédé à une estimation du taux de personnes sans emploi (taux de chômage normalisé) à partir des taux de personnes sans emploi fournis par Eurostat et les taux de chômage indiqués par les offices statistiques.

Alsace : En Alsace, le nombre absolu de chômeurs est déterminé en fin de mois par l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi), l'appellation officielle étant les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) des catégories 1 et 6. Il s'agit d'une part des personnes inscrites immédiatement disponibles sur le marché du travail, qui recherchent un emploi à temps complet, à durée indéterminée, qui ne travaillent pas plus de 78 heures par mois et d'autre part des personnes inscrites, qui ne sont pas immédiatement disponibles sur le marché du travail, recherchent un emploi à temps complet, à durée indéterminée, qui travaillent plus de 78 heures par mois. Les taux de chômage sont par contre déterminés par l'INSEE et calculés à partir du nombre de chômeurs tels que définis par le Bureau International du Travail (BIT) divisé par la population active ; il s'agit de ce fait d'un taux comparable au plan international (taux de personnes sans emploi).

Palatinat du Sud, Bade : Selon les critères de la Bundesagentur für Arbeit, les chômeurs sont les personnes n'exerçant aucun emploi ou qui travaillent moins de 15 heures par semaine, qui recherchent un emploi assujetti à l'assurance sociale obligatoire, sont à la disposition de l'Arbeitsamt (agence pour l'emploi) et se sont personnellement déclarées sans emploi auprès de l'Arbeitsamt ou d'un organisme communal et qui ne participent momentanément pas aux mesures d'une politique active du marché de l'emploi. Le taux de chômage est défini en tant que nombre de chômeurs par rapport à l'ensemble de la population civile active.

Suisse du Nord-Ouest : Selon les critères du SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie), les chômeurs sont les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement (ORP), qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles, peu importe qu'elles touchent ou non une indemnité de chômage. Les chômeurs complets cherchent un poste à temps plein, les chômeurs partiels cherchent un poste à temps partiel. Le taux de chômage est défini en tant que nombre de chômeurs inscrits par rapport aux personnes actives.

XIII. Prévisions

Indicateurs

Produit intérieur brut, actifs occupés (au lieu de travail)

Sources

Modèles de prévision BAK Basel Economics

Méthodes

Les prévisions régionales de valeur ajoutée par branche sont établies à partir des macro-prévisions et prévisions par branche au niveau national. Des analyses de régression permettent d'évaluer la sensibilité des évolutions par branche au niveau régional par rapport au niveau national. Celle-ci est utilisée pour établir des prévisions par branche au niveau régional. La prévision régionale en matière de produit intérieur brut (ensemble de l'économie) résulte de la somme des prévisions régionales par branche.

Les prévisions régionales de valeur ajoutée par branche et les prévisions nationales en matière d'actifs occupés par branche constituent la base des prévisions régionales en matière d'actifs occupés par branche. Des régressions permettent de procéder à une estimation des corrélations historiques entre l'évolution, au niveau régional et national, des actifs occupés d'une branche, de même qu'entre l'évolution, au niveau régional, de la valeur ajoutée et des actifs occupés d'une branche (correspond à l'évolution de la productivité). L'addition des prévisions en matière d'actifs occupés par branche permet d'obtenir des prévisions concernant les actifs occupés au niveau de l'ensemble de l'économie régionale.

Les prévisions en matière de valeur ajoutée, d'actifs occupés et de productivité par branche régionale sont soumises par BAK Basel Economics à une procédure intensive de validation en faisant appel à de vastes banques de données, à diverses informations contextuelles, à sa connaissance approfondie de l'économie régionale et à ses compétences en matière de prévisions économiques.

5.3 Publications

BAK Basel Economics (2008) : Perspectives REGIO, Analyses et prévisions économiques pour l'Eurorégion du Rhin supérieur.

BAK Basel Economics (2007) : International Benchmarking Report (IBR) 2007, Part II, Sources and Methodology.

BAK Basel Economics (2007) : Metrobasel Outlook.

BAK Basel Economics (2006) : Le Rhin supérieur en tant que région métropolitaine européenne.

Direction Régionale de l'Équipement - Alsace (2003) : Etude plurimodale des transports dans le Rhin supérieur.

Offices statistiques dans le cadre du groupe de travail « Politique économique » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur (2008) : Rhin supérieur faits et chiffres.

Offices statistiques dans le cadre du groupe de travail « Politique économique » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur (1999, 2004, 2006) : Données statistiques du Rhin supérieur.

Wirtschaftsstudie Nordwestschweiz, Pratteln, Dr. Rainer Füeg (2003) : RegioTriRhena – Les chiffres.